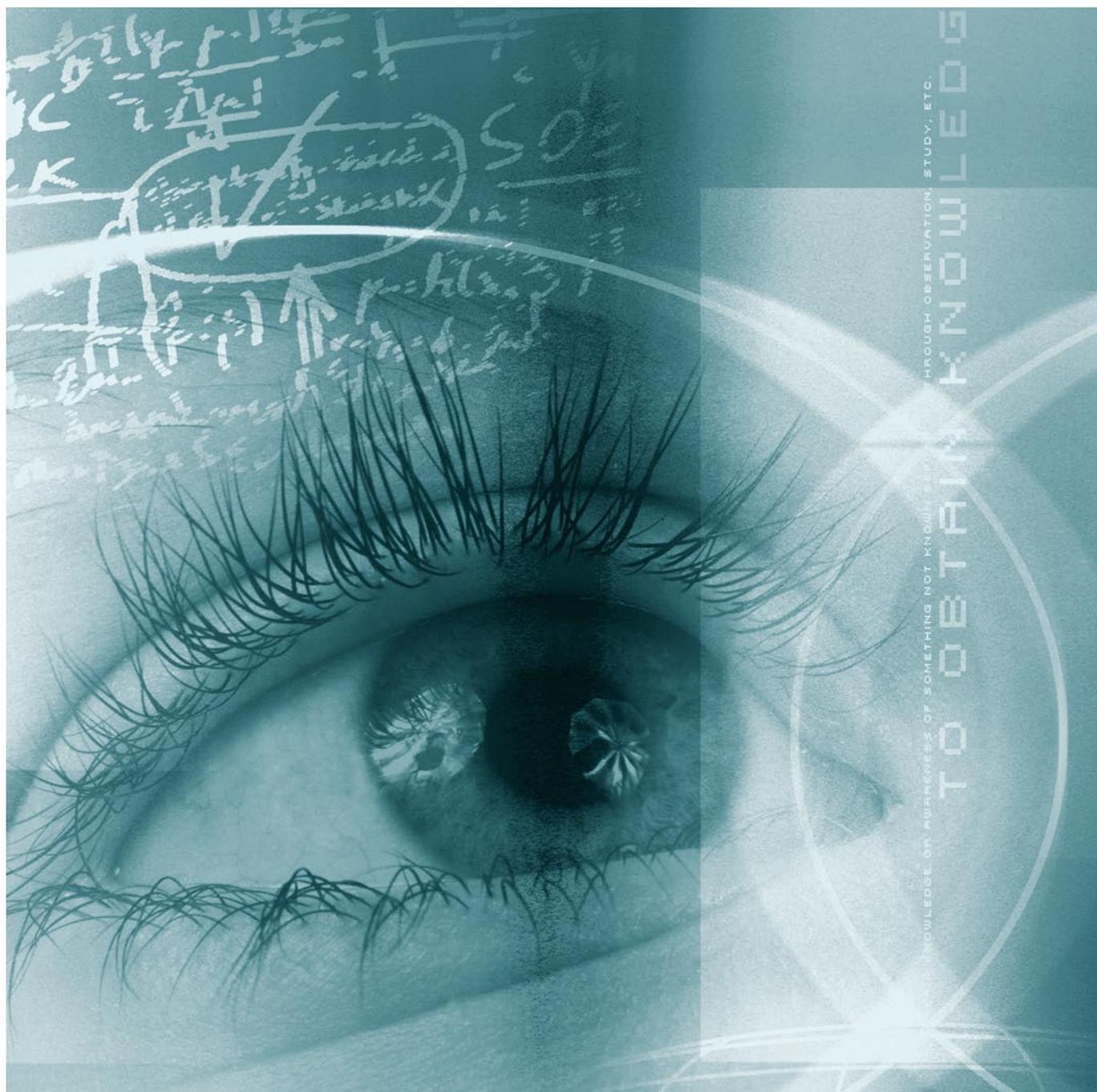


Panorama des hautes écoles 2007

5 thèmes stratégiques sous la loupe



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2008

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et produits généraux
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Vie active et rémunération du travail
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Transports et communications
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Panorama des hautes écoles 2007

5 thèmes stratégiques sous la loupe

Rédaction Yoan-Simon Amez-Droz, Laurent Inversin, Juan Segura,
Pascal Strubi, Martin Teichgräber

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Laurent Inversin, tél. 032 713 66 04, e-mail: laurent.inversin@bfs.admin.ch
Martin Teichgräber, tél. 032 713 62 06, e-mail: martin.teichgraeber@bfs.admin.ch

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 928-0700

Prix: 15 francs (TVA excl.)

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Education et science

Langue du texte original: Français et allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: Rouge de Mars, Neuchâtel

Graphisme/Layout: OFS

Copyright: OFS, Neuchâtel 2008
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée

ISBN: 978-3-303-15441-0

Table des matières

Introduction	5
L'essentiel en bref	6
1 Survol du système des hautes écoles	9
2 Etat actuel de la réforme de Bologne	14
3 Cadre et étendue de la mobilité des étudiant·e·s	20
4 Ouverture des hautes écoles suisses vers l'étranger	26
5 Egalité des chances dans le système des hautes écoles	41
6 L'entrée des diplômé·e·s dans le monde du travail	51
Annexes	60

Introduction

L'essor des pays hautement développés s'appuie principalement sur le savoir. Pour cette raison, la qualité des prestations et la capacité d'innovation sont primordiales afin d'assurer la croissance de ces sociétés. De plus, au niveau individuel, la formation peut favoriser l'épanouissement personnel et la réussite sociale. De ce fait, il est indispensable pour la Suisse de disposer d'un système d'éducation public performant proposant des formations au plus haut niveau accessibles à l'ensemble de sa population.

Les hautes écoles suisses se trouvent actuellement dans un contexte de compétitivité nationale et internationale accrue ainsi qu'au milieu de réformes importantes. En effet, la concurrence se renforce et il est devenu primordial pour chaque établissement d'assurer un enseignement durable et d'en améliorer la qualité ainsi que de disposer de pôles de recherche performants et stimulés par la croissance et la compétitivité¹. De plus, l'application du traité de Bologne et la mise en œuvre de l'espace national des hautes écoles impliquent des changements de fond aussi bien dans les hautes écoles universitaires que professionnelles.

Dans ce contexte, les politiques du système des hautes écoles suisses ont besoin d'informations solides et fiables afin de pouvoir en assurer le monitoring. Parallèlement, l'évaluation de l'effet du Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour la période 2004–2007 requiert aussi des renseignements afin d'évaluer les mesures prises par la Confédération dans le cadre des hautes écoles.

Cette publication vise à fournir des informations statistiques permettant une gestion adaptée des hautes écoles et à appuyer les prises de décisions dans ce domaine. Cependant, d'autres informations concernant par exemple les accréditations, les assurances de la qualité ou encore les *peer-review* sont aussi nécessaires pour atteindre ce but.

Il y a quelques années, l'Office fédéral de la statistique s'est doté d'indicateurs concernant les hautes écoles. Ces indicateurs, ayant pour but d'améliorer la transparence du système, sont disponibles sur le portail Internet de l'Office fédéral de la statistique² et actualisés régulièrement. Les analyses présentées ci-après se basent essentiellement sur ces indicateurs. Des informations complémentaires sous forme de définitions, commentaires ou données de bases sont aussi à disposition sur le site de l'Office fédéral de la statistique³.

Après un bref survol du système des hautes écoles suisses, le Panorama des hautes écoles 2007 propose un éclairage sur quelques thèmes choisis se rapportant à la situation actuelle des hautes écoles et aux lignes directrices du Conseil fédéral concernant l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2008 à 2011⁴. Les thèmes sont les suivants:

- Etat actuel de la réforme de Bologne
- Cadre et étendue de la mobilité des étudiant-e-s
- Ouverture des hautes écoles suisses vers l'étranger
- Egalité des chances dans le système des hautes écoles
- Entrée des diplômé-e-s dans le monde du travail

Différents relevés ou enquêtes sont à la base des données utilisées dans les indicateurs des hautes écoles. Le Système d'Information Universitaire Suisse (SIUS) en fournit la majeure partie. Le reste provient de l'Enquête concernant la situation sociale des étudiant-e-s⁵, de l'Enquête sur les diplômés⁶ des hautes écoles et du projet Perspectives de la formation⁷.

¹ Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2008 à 2011, Bern (2007); p1175.

² www.higher-education-indicators.bfs.admin.ch

³ www.education-stat.admin.ch

⁴ Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2008 à 2011, Bern (2007).

⁵ www.etudiants-stat.admin.ch

⁶ www.graduates-stat.admin.ch

⁷ www.eduperspectives-stat.admin.ch

L'essentiel en bref

Etat actuel de la réforme de Bologne

- La réforme de Bologne dans les hautes écoles universitaires suisses a débuté au cours de l'année académique 2000/2001 et il est prévu qu'elle se termine d'ici à 2010. En 2006, dans les hautes écoles universitaires, 90% des étudiant-e-s commençant leurs études le font dans un cursus conforme à Bologne (bachelor). Par contre, aux premier et deuxième cycles, il reste encore 38% d'étudiant-e-s inscrits dans l'ancien cursus d'études (licence/diplôme) et moins de la moitié (48%) des titres décernés à ces niveaux d'études sont conformes à Bologne.

La réforme est terminée ou presque dans certaines hautes écoles (EPFL, Saint-Gall ou Lucerne), alors qu'elle ne fait que commencer dans d'autres (Zurich, Berne ou Lausanne). L'importance de l'offre en termes de nombres de cursus d'études proposés semble avoir une influence sur la vitesse de transition des différentes hautes écoles.

L'évolution de la réforme de Bologne est très différente selon les branches. Les Sciences techniques, l'agriculture et la sylviculture ont presque terminé leur transition, alors que la Médecine et pharmacie viennent de la commencer.

- Les hautes écoles spécialisées ne sont pas traitées dans ce chapitre car les données à disposition ne sont que peu à même de décrire cette facette de la transition. En effet, le fait que le bachelor soit très proche en termes de durée d'études de l'ancien diplôme HES, qu'il ait été introduit dans toutes les écoles membres en même temps et que le master ne soit pas encore adopté ne rend pas pertinente une telle description de la transition.
- En 2006, le taux de passage direct entre le bachelor et le master est de 79% mais varie passablement d'un domaine à l'autre. Les groupes de domaines d'études tournés vers une profession spécifique tels que le Droit, les Sciences techniques, agriculture et sylviculture

et les Sciences exactes et naturelles ont tendance à avoir un taux de passage plus important que les groupes plus généraux comme les Sciences humaines, les Sciences sociales et de l'éducation ou encore les Sciences économiques.

En 2006, les entrants au niveau bachelor sont âgés en moyenne de 21,0 ans.

- Historiquement, un étudiant-e titulaire d'un certificat d'accès suisse effectuait en moyenne 6 ans d'études pour obtenir son diplôme dans une haute école universitaire suisse. Sous la réforme de Bologne, cet étudiant-e mettra environ 3,9 ans pour obtenir un bachelor et un peu plus de 2 ans pour le master. On retrouve *grosso modo* une durée moyenne de 6 ans pour obtenir l'équivalent de l'ancien diplôme, mais avec de grandes disparités de durées d'études entre les hautes écoles universitaires et les domaines d'études.

Cadre et étendue de la mobilité des étudiant-e-s

- Plus de 18% des diplômé-e-s ayant obtenu leur titre en 2004 ont déclaré avoir effectué un séjour d'études en Suisse et/ou à l'étranger dans une autre haute école que celle d'origine. La mobilité des étudiant-e-s des hautes écoles universitaires (24%) est supérieure à celle des étudiant-e-s des hautes écoles spécialisées (11%). Près de trois quarts des étudiant-e-s mobiles des hautes écoles universitaires et environ deux tiers des étudiant-e-s des hautes écoles spécialisées choisissent d'effectuer un séjour à l'étranger. 17% des étudiant-e-s dans les universités séjournent au moins une fois à l'étranger contre 8% au sein des hautes écoles spécialisées.
- Environ 40% des étudiant-e-s en Sciences humaines sont mobiles, ce qui constitue clairement le taux le plus élevé. Ils sont également les plus mobiles à l'étranger (31%). Le Droit affiche quant à lui la plus forte proportion d'étudiant-e-s mobiles en Suisse (10%).

- Les pays les plus fréquentés par les étudiant-e-s des hautes écoles suisses sont l'Allemagne (18%), la France (11%) et l'Espagne (10%). Le premier pays d'accueil non européen est les Etats-Unis avec 8%. La grande majorité des étudiant-e-s mobiles effectue un séjour avec le programme d'échange Erasmus-Socrates. De 1992 à 2005, ce programme a permis à plus de 17'000 étudiant-e-s suisses de suivre un ou plusieurs semestres dans une haute école étrangère et à environ 15'000 étudiant-e-s étrangers d'effectuer un séjour d'études en Suisse. La réciprocity du programme Erasmus-Socrates entraîne que les pays les plus visités par les étudiant-e-s suisses sont également souvent les pays d'où proviennent une grande majorité d'étudiant-e-s de nationalité étrangère.

Ouverture des hautes écoles suisses vers l'étranger

- Le taux d'étudiant-e-s étrangers domiciliés à l'étranger avant le début des études est de 15% pour l'ensemble des hautes écoles suisses, de 9% dans les hautes écoles spécialisées et de 18% dans les hautes écoles universitaires. Au niveau doctorat, la part des étudiant-e-s étrangers domiciliés à l'étranger avant le début des études est de 43% et augmente fortement depuis les années 90. Aux niveaux d'études licence/diplôme, bachelor et master, cette part est relativement stable, autour de 10% depuis de nombreuses années.
- Trois quarts des étudiant-e-s étrangers domiciliés à l'étranger avant le début des études sont originaires de l'Europe. La plupart viennent des pays limitrophes et plus particulièrement de l'Allemagne. L'Université de Genève accueille le plus grand nombre de ceux-ci (4166 étud.) alors que l'Università della Svizzera italiana détient le taux le plus important d'étudiant-e-s étrangers domiciliés à l'étranger (51%).
- Dans les hautes écoles universitaires, le nombre de professeur-e-s étrangers augmente fortement depuis plus de 25 ans alors que le nombre des professeur-e-s suisses stagne. La même tendance se dessine depuis 2001 dans les hautes écoles spécialisées pour les domaines d'études présentent depuis le début (TED⁸).

43% des professeur-e-s des hautes écoles universitaires sont de nationalité étrangère contre 18% dans les hautes écoles spécialisées. Dans les deux types de hautes écoles, un peu plus de 70% des professeur-e-s étrangers proviennent de pays limitrophes de la Suisse et la plupart viennent de l'Allemagne.

Egalité des chances dans le système des hautes écoles

- Si l'on examine la problématique de l'égalité des chances entre hommes et femmes dans les hautes écoles suisses, on remarque que globalement la part des femmes tend à progresser à tous les niveaux hiérarchiques. L'augmentation est cependant largement due à la participation accrue des femmes dans les groupes de domaines d'études des Sciences humaines et sociales ainsi que de la Santé. En 2006, la part des femmes parmi les entrants aux niveaux d'études bachelor/diplôme des hautes écoles universitaires et spécialisées atteignait respectivement 52% et 51%.
- Les femmes restent toutefois encore nettement sous-représentées dans les niveaux d'études les plus élevés et dans les carrières scientifiques. Dans les hautes écoles universitaires, la part des femmes parmi les titulaires d'un doctorat est de 39%. Le corps professoral compte 15% de femmes dans les universités cantonales et 8% dans les Ecoles polytechniques fédérales. La représentation féminine dans le personnel enseignant académique (autres enseignant-e-s et professeur-e-s) des hautes écoles spécialisées se situe à 36%.
- La composition des étudiant-e-s selon l'origine sociale diffère nettement entre les deux types de haute école. 42% des étudiant-e-s dans les hautes écoles universitaires sont issus d'une famille où au moins un des parents possède un diplôme d'une haute école. Cette proportion se situe à 24% dans les hautes écoles spécialisées. L'introduction de la maturité professionnelle comme nouvelle forme d'accès aux hautes écoles et la mise en place des hautes écoles spécialisées ont entraîné une «ouverture» des études dans les hautes écoles pour des couches de population moins favorisées sur le plan de la formation.

⁸ Domaines TED: Architecture, construction et planification, Technique et IT, Chimie et Sciences de la vie, Agronomie et économie forestière, Economie et services et Design.

L'entrée des diplômé·e·s dans le monde du travail

- Les diplômé·e·s en Droit des hautes écoles universitaires semblent les mieux placés pour trouver rapidement un emploi leur permettant d'utiliser les qualifications acquises durant leurs études. Les groupes de domaines d'études orientés vers l'ingénierie et l'économie semblent également pouvoir offrir à leurs diplômé·e·s une bonne transition entre études et emploi. Cette dernière semble plus compliquée pour les universitaires issus des Sciences humaines et des Sciences sociales et de l'éducation. Les diplômé·e·s en Médecine et pharmacie ont apparemment peu de difficultés à entrer dans le monde du travail. Cela s'explique par le fait que le passage à une vie professionnelle est en réalité le passage à une phase de formation en emploi.
- Les diplômé·e·s universitaires du groupe de domaines d'études des Sciences sociales et de l'éducation vivent une transition relativement difficile entre études et emploi, alors que ceux issus des hautes écoles spécialisées sont parmi les mieux placés pour entrer dans la vie active. Les domaines techniques ou de l'ingénierie dans les hautes écoles spécialisées permettent également un accès rapide vers la vie professionnelle et un revenu adéquat pour leurs diplômé·e·s. Par contre, les économistes semblent connaître une transition plus difficile que leurs collègues universitaires. Enfin, les diplômé·e·s des hautes écoles spécialisées en Art et en Sciences humaines semblent rencontrer le plus de difficultés à entrer dans la vie professionnelle.
- Les diplômé·e·s en Sciences économiques, quelle que soit leur filière d'études, perçoivent le revenu annuel brut le plus élevé (médiane: 80'000 francs pour un équivalent plein-temps, soit 7500 francs de plus que tous les diplômés). Ceux en Droit affichent le revenu le plus bas (48'000 francs), ce qui est dû principalement au stage obligatoire peu lucratif que beaucoup effectuent pour obtenir leur brevet d'avocat.
- Le taux d'activité des diplômé·e·s et leur revenu sont différents selon les grandes régions. La région de Zurich affiche les revenus les plus importants (78'600 francs annuel brut, soit 6100 francs supérieur à la médiane de tous les diplômés) et le plus haut taux d'activité (96,6%, soit 1,7 point plus haut que la moyenne). La Région lémanique et surtout le Tessin sont les régions les plus défavorisées avec des taux de diplômé·e·s actifs respectivement de 3 et 5 points inférieurs à la moyenne suisse (environ 95%) et des salaires annuels bruts de respectivement 7200 et 12'500 francs plus bas que la médiane de tous les diplômés (72'500 francs).

1 Survol du système des hautes écoles

Le système suisse des hautes écoles englobe deux types de haute école: les hautes écoles universitaires (HEU) et les hautes écoles spécialisées (HES). Font partie des HEU, les dix universités cantonales (Neuchâtel, Fribourg, Lausanne, Genève, Berne, Zurich, Saint-Gall, Bâle, Lucerne, Svizzera italiana) ainsi que les deux Ecoles polytechniques fédérales (Lausanne et Zurich).

La majorité des universités cantonales propose un éventail varié de filières d'études incluant presque tous les groupes de domaines d'études. Seules les hautes écoles de Saint-Gall, de Lucerne et l'Università della Svizzera Italiana ont une offre plus restreinte. Les Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne et de Zurich, placées sous l'autorité de la Confédération, sont centrées sur les sciences exactes, naturelles et techniques.

Les HES comptent sept hautes écoles spécialisées publiques (Berne, Suisse occidentale, Nordwestschweiz, Zentralschweiz, Ostschweiz, Zurich, Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana) ainsi que la haute école spécialisée privée Kalaidos reconnue par la Confédération. Ce type de haute école englobe en plus quelques institutions de formation dans le domaine des Arts ainsi que quelques hautes écoles pédagogiques qui n'ont jusqu'ici pas été intégrées dans les HES existantes. Les HES se distinguent des HEU par une offre de formations plus fortement orientées sur la pratique. La plupart des HES publiques proposent des formations dans les domaines d'études «Architecture, construction et planification», «Technique et IT» «Economie et services» et «Travail social». En revanche, les domaines «Santé», «Chimie et sciences de la vie», «Agronomie et économie forestière», «Musique, arts de la scène et autres arts» et «Formation des enseignants» ne sont pas proposés dans toutes les HES. La haute école privée Kalaidos propose surtout des filières d'études dans le domaine d'études «Economie et services».

Le taux d'entrées dans les hautes écoles s'est accru de 10 points environ au cours des dix dernières années et atteint 32,8% en 2006. Cette nette hausse est due à l'intégration des HES dans le système suisse des hautes écoles. D'ici à 2016, on peut s'attendre à ce que le taux d'entrées dans les hautes écoles enregistre une progression de l'ordre de 3 à 5%.

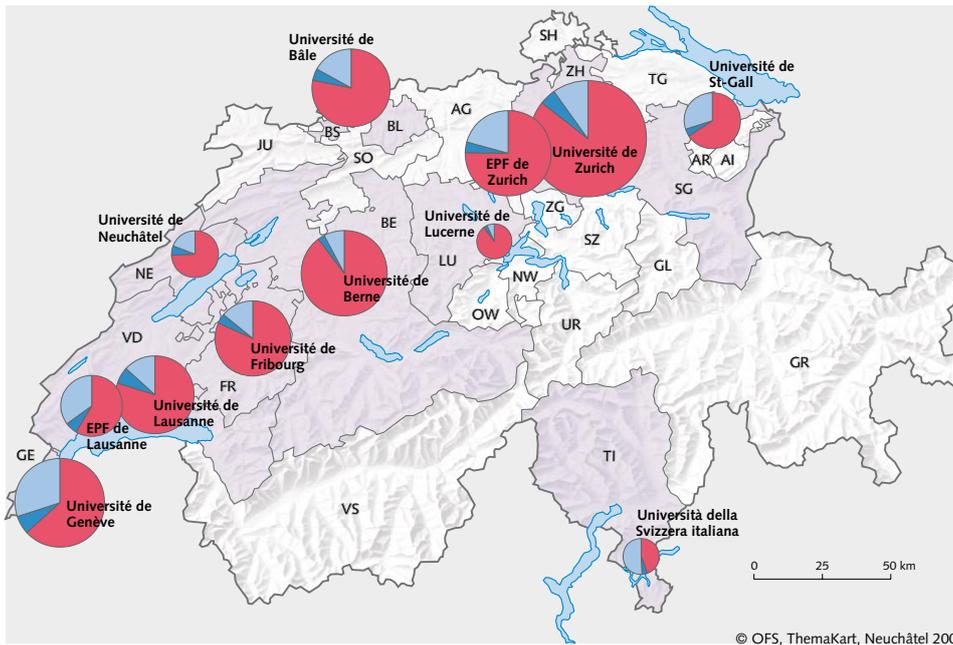
Pendant l'année d'études 2006/2007, 172'142 personnes étaient inscrites dans les hautes écoles, tous niveaux d'études confondus. 114'961 étudiaient dans les HEU, 57'181 dans les HES. Le nombre d'étudiant·e·s dans les hautes écoles ne cesse d'augmenter. Mais d'ici au milieu de la prochaine décennie, ce nombre se stabilisera pour se situer à environ 190'000–200'000 personnes.⁹

La part des étudiant·e·s de nationalité étrangère dans les hautes écoles suisses se monte à 20%. Parmi ces étudiant·e·s, un peu plus d'un quart ont obtenu leur certificat d'accès aux études en Suisse (étrangers domiciliés en Suisse avant le début des études). D'une manière générale, la part des étudiant·e·s étrangers est plus élevée dans les HEU que dans les HES. Cette part est particulièrement importante dans les études postgrades. Ainsi, pendant l'année d'études 2006/2007, elle représentait 45% des étudiant·e·s du niveau d'études «doctorat» et était composée de 5% d'étrangers domiciliés en Suisse avant le début des études contre 95% d'étrangers domiciliés à l'étranger avant le début des études (C1 et C2).

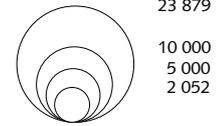
⁹ Etudiants et diplômés des hautes écoles: scénarios 2007–2016, OFS, Neuchâtel (2007).

Situation et taille des hautes écoles universitaires en Suisse, semestre d'hiver 2006/07

C1



Nombre d'étudiant-e-s



Répartition des étudiant-e-s selon la nationalité et le lieu de scolarisation

- Suisses
- Etrangers scolarisés en Suisse
- Etrangers scolarisés à l'étranger

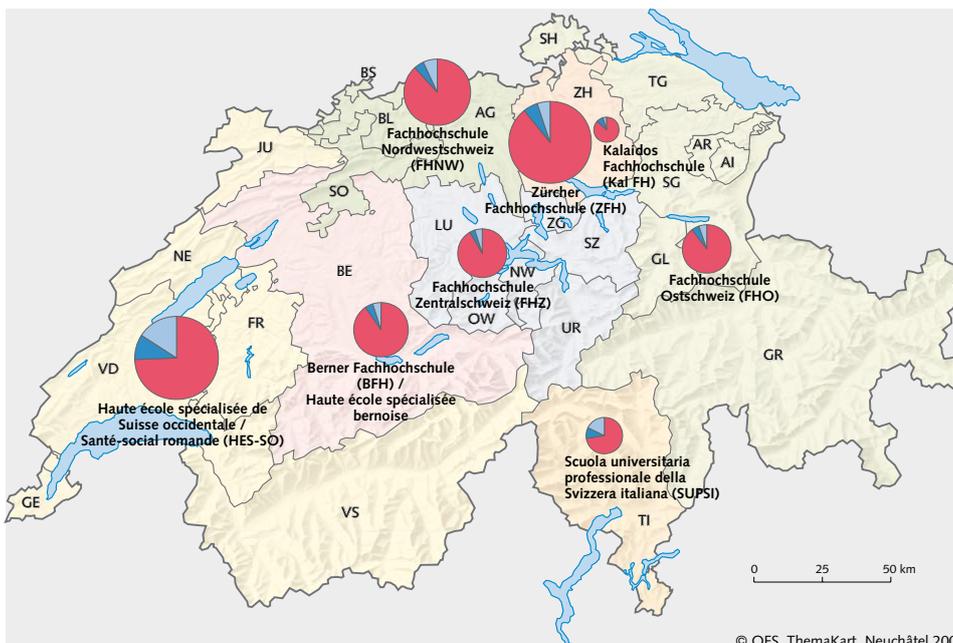
Canton avec une haute école universitaire

Suisse
 Nombre d'étudiant-e-s: 114 961
 Autres institutions universitaires (non illustré graphiquement): 507

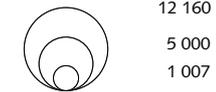
Source: SIUS, OFS

Situation et taille des hautes écoles spécialisées en Suisse, semestre d'hiver 2006/07

C2



Nombre d'étudiant-e-s



Répartition des étudiant-e-s selon la nationalité et le lieu de scolarisation

- Suisses
- Etrangers scolarisés en Suisse
- Etrangers scolarisés à l'étranger

Suisse
 Nombre d'étudiant-e-s: 57 181
 dont (non illustré graphiquement):
 Autres HEP: 7 248
 Autres HES: 1 767

Source: SIUS, OFS

Dans le système suisse des hautes écoles, le groupe de domaines d'études des Sciences sociales et de l'éducation est celui comportant la plus forte proportion d'étudiant-e-s (24%). Viennent ensuite les Sciences économiques (18%), les Sciences humaines, les Sciences exactes et naturelles et les Sciences techniques (11% dans chacun des trois groupes).

A l'exception des branches où un *numerus clausus* a été introduit, la maturité gymnasiale permet d'accéder, sans examen d'entrée, à des études de niveau bachelor dans les HEU et la maturité professionnelle au même niveau d'études dans les HES. La maturité gymnasiale est actuellement encore pratiquement le seul certificat suisse d'accès aux HEU. La maturité professionnelle a été conçue principalement pour accéder à des filières d'études dans les domaines techniques et économiques. Plus de la moitié des entrants dans ces filières d'études détiennent une maturité professionnelle. Celle-ci joue par contre un rôle moins important dans les domaines Arts, Travail social et Santé. La part correspondante se situe à 15% seulement (2006). Les personnes admises dans une haute école pédagogique sont généralement titulaires d'une maturité gymnasiale (61%)¹⁰. Celle-ci permet aussi d'entamer des études dans une haute école spécialisée après un stage professionnel d'une année. Depuis 2004, les personnes détenant une maturité professionnelle ont la possibilité de passer un examen complémentaire devant la Commission suisse de maturités. Celles qui réussissent cet examen peuvent commencer des études dans une haute école universitaire. Ces «passerelles» visent à accroître la perméabilité entre les deux types de haute école (voir le chapitre 5).

Les licences, les diplômes et les examens d'Etat formaient jusqu'ici les premiers diplômes classiques dans les HEU. Ils donnaient droit à un titre universitaire et permettaient simultanément d'entamer des études postgrades ou un doctorat. Dans les HES, le premier titre attribué était le diplôme HES. La signature de la Déclaration de Bologne par les ministres européens de l'éducation en 1999 a mis sur les rails la création d'un espace européen des hautes écoles. La mise en oeuvre du processus de Bologne a conduit à une vaste réforme des structures d'études dans les HEU et les HES, une réforme dont l'élément le plus marquant a été l'introduction d'un modèle d'études sous forme d'un système à deux niveaux avec les titres correspondants de bachelor et de master

(voir le chapitre 2). Ces derniers remplacent les actuels premiers titres académiques¹¹. En 2006, 33'189 titres au total ont été accordés dans les hautes écoles. Ils comprenaient 16'538 licences/diplômes, 6591 bachelors, 2454 masters et 3198 doctorats.

La part la plus importante de premiers titres (licence/diplôme ou bachelor) provient des Sciences sociales et de l'éducation (25%), suivies des Sciences économiques (19%) et des Sciences techniques (13%). Si l'on considère les doctorats, les deux premières places sont ici occupées par les groupes de domaines d'études «Sciences exactes et naturelles» (35%) et «Médecine et pharmacie» (26%). Le taux de diplômes dans les hautes écoles, rapporté à la population du même âge, a atteint 24,9% en 2006.

En 2006, les ressources en personnel des hautes écoles représentaient 40'945 équivalents plein temps. Ces ressources comportaient 16% de professeur-e-s, 11% d'autres enseignant-e-s, 40% d'assistant-e-s et collaborateurs scientifiques et 33% de personnel administratif et technique. L'orientation et, de ce fait, la structure du personnel des deux types de haute école diffèrent sensiblement. Ainsi, la part des professeur-e-s dans l'ensemble du personnel est inférieure à 10% dans les HEU, mais se monte à plus de 35% dans les HES. En outre, les assistant-e-s et les collaborateurs scientifiques forment la moitié des ressources en personnel dans les HEU, alors que cette proportion est inférieure à 20% dans les HES. La répartition des ressources entre les diverses catégories de personnel varie selon le type de haute école et le groupe de domaines d'études. Les ressources en personnel se répartissent par exemple comme suit dans le groupe de domaines d'études «Sciences exactes et naturelles»: 14% de professeur-e-s et autres enseignant-e-s, 59% d'assistant-e-s et 27% de personnel administratif et technique. Dans le groupe de domaines d'études «Arts», la répartition est bien différente: 81% de professeur-e-s et autres enseignant-e-s, 12% d'assistant-e-s et 7% de personnel administratif et technique. Ces disparités sont dues à des besoins divergents entre les branches d'études.

En 2006, les coûts du système des hautes écoles se sont montés à un peu plus de 5,6 milliards de francs pour les HEU et 1,5 milliard de francs pour les HES. Le financement des hautes écoles est assuré par des moyens publics et privés. Les HEU sont financées à raison de 85% environ par des moyens publics. Le financement

¹⁰ Maturités et passage vers les hautes écoles, 2006, OFS, Neuchâtel (2007); pp. 28–29.

¹¹ Directives pour le renouvellement coordonné de l'enseignement des hautes écoles universitaires suisses dans le cadre du processus de Bologne (art. 1), Conférence universitaire suisse, Berne (2^e édition; 2006); <http://www.bolognareform.ch/franz/lehre/bologna/index.htm>

des deux Ecoles polytechniques fédérales est du ressort de la Confédération. Les universités cantonales reçoivent des moyens publics du canton universitaire où elles sont situées, des autres cantons versant des subventions dans le cadre de l'accord intercantonal universitaire¹² ainsi que de la Confédération. La part des moyens privés atteint 15% au total. Elle inclut aussi les écolages que les étudiant-e-s versent. Les HES ont une structure de financement semblable. Plus de la moitié des moyens financiers proviennent des cantons, le reste étant pris en charge dans des proportions égales par la Confédération et les milieux privés. La haute école spécialisée Kalaidos fait exception: elle est financée¹³ exclusivement par des moyens privés, en particulier par les écolages.

Comparaison des types de haute école selon les groupes de domaines d'études communs

Pour permettre de comparer les deux types de haute école, les divers domaines d'études des hautes écoles universitaires et des hautes écoles spécialisées ont été réunis dans des groupes de domaines d'études communs (T 1.1).

T 1.1 Classification des groupes de domaines d'études

Groupe de domaines d'études HE	Domaine d'études HEU	Domaine d'études HES
Sciences humaines	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Théologie ▪ Langues et littérature ▪ Sciences historiques et culture 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Linguistique appliquée
Arts		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Musique, arts de la scène et autres arts ▪ Design
Sciences sociales et de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sciences sociales ▪ Sciences humaines et sociales pluridisciplinaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail social ▪ Psychologie appliquée ▪ Formation des enseignants
Droit	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit 	
Sciences économiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sciences économiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Economie et services
Sciences exactes et naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sciences exactes ▪ Sciences naturelles ▪ Sciences exactes et naturelles pluridisciplinaires 	
Médecine et pharmacie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Médecine humaine ▪ Médecine dentaire ▪ Médecine vétérinaire ▪ Pharmacie 	
Santé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Médecine et pharmacie pluridisciplinaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Santé
Sciences de la construction	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sciences de la construction et mensuration 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Architecture, construction et planification
Sciences techniques, agriculture et sylviculture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agriculture et sylviculture ▪ Génies mécanique et électrique ▪ Sciences techniques pluridisciplinaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chimie et sciences de la vie ▪ Technique et IT ▪ Agronomie et économie forestière
Interdisciplinaire et autre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interdisciplinaire et autre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sport ▪ Etudes postgrades non répartissables

¹² Accord intercantonal universitaire du 20 février 1997 (RS 414.23), Berne.

¹³ Finances des hautes écoles spécialisées 2005, OFS, Neuchâtel (2007) et Finances des hautes écoles universitaires 2005, OFS, Neuchâtel (2007).

T1.2 Vue d'ensemble du système des hautes écoles, en 2006

	Total	HEU	HES
Maturités	27 550		
Maturités gymnasiales	16 948		
Maturités professionnelles	10 602		
Taux de maturités^a	31,5%		
Entrants			
Licence/diplôme	3 454	1 695	1 759
Bachelor	28 267	15 090	13 177
Master	7 115	6 521	594
Doctorat	4 194	4 194	
Etudes de formation continue, spécialisées et approfondies	5 101	2 071	3 030
Taux d'entrées^b	32,8%	18,8%	16,3%
Etudiant-e-s	172 142	114 961	57 181
Sciences humaines	18 208	17 834	374
Arts	6 821		6 821
Sciences sociales et de l'éducation	40 851	24 048	16 803
Droit	13 725	13 725	
Sciences économiques	30 940	15 093	15 847
Sciences exactes et naturelles	18 735	18 735	
Médecine et pharmacie	10 490	10 490	
Santé	2 826	538	2 288
Sciences de la construction	7 584	4 691	2 893
Sciences techniques, agriculture et sylviculture	18 389	6 507	11 882
Interdisciplinaire et autre	3 573	3 300	273
Taux de réussite (licence/diplôme)^c		68,2%	73,4%
Examens finals	33 189	20 506	12 683
Licence/diplôme	16 538	7 900	8 638
Bachelor	6 591	4 987	1 604
Master	2 454	2 269	185
Diplômes d'études spécialisées et approfondies	1 033	1 033	
Diplômes de formation continue	3 375	1 119	2 256
Doctorats	3 198	3 198	
Taux de diplômes (licence/diplôme et bachelor)^d	24,9%	14,5%	10,8%
Personnel (équivalents plein-temps)	40 945	30 609	10 336
Professeur-e-s	6 386	2 793	3 593
Autres enseignant-e-s	4 505	2 614	1 891
Assistant-e-s et collaborateurs scientifiques	16 357	14 607	1 750
Personnel administratif et technique	13 697	10 595	3 102
Coûts (mio. fr.)		5 670	1 529

^a Le taux de maturité décrit la part de personnes qui, une année donnée, par rapport à la population du même âge ont obtenu une maturité:

Pour plus de précisions concernant la définition, se référer aux calculs des taux (taux de maturités, taux d'entrées et taux de diplômes): www.higher-education-indicators.bfs.admin.ch

^b Le total équivaut à la première entrée dans le système des hautes écoles et non à la somme des HES et des HEU.

^c Le calcul des taux se base sur les cohortes d'entrants 1996 (HEU) et 2001 (HES)

^d Le total équivaut au taux de diplômes (premier diplôme) dans le système des hautes écoles et non à la somme des taux des HES et des HEU.

Sources: SIUS, OFS

Système d'indicateurs des hautes écoles suisses

Cette publication fait partie du système des indicateurs des hautes écoles. Les informations statistiques principales sont publiées sur le portail statistique de l'OFS.

Le système des indicateurs des hautes écoles comprend trois jeux d'une vingtaine d'indicateurs au niveau national ayant pour but de mettre à disposition des informations sur le système suisse des hautes écoles. Une série d'indicateurs décrit

le système global des hautes écoles. Les deux autres jeux d'indicateurs détaillent les spécificités des hautes écoles universitaires et des hautes écoles spécialisées. Les indicateurs comportent aussi des indications générales relatives au calcul et aux définitions.

Portail statistique de l'OFS: <http://www.higher-education-indicators.bfs.admin.ch>

2 Etat actuel de la réforme de Bologne

Introduction

En 1999, la déclaration de Bologne signée par 29 ministres de l'éducation a marqué le premier pas vers un espace européen harmonisé de la formation tertiaire. Par cette déclaration, les différents pays signataires (45 pays en 2007) ont, entre autre, affirmé leur intention d'adopter un système de diplômes tertiaires facilement comparables et compréhensibles, de mettre sur pied deux cycles d'études principaux (un bachelor de trois ans, suivi d'un master d'au moins une année et demi), d'établir un système de crédits¹⁴ et de soutenir la mobilité des étudiant-e-s, professeur-e-s et chercheurs. Des rencontres bisannuelles entre les ministres chargés de l'éducation permettent d'évaluer et de coordonner ce projet au niveau européen.

Dans les hautes écoles universitaires suisses (HEU), les adaptations se font petit à petit depuis le début des années 2000 et les différentes hautes écoles ont le choix du calendrier et du processus de transition mais la réforme devra être terminée en 2010. Dans les hautes écoles spécialisées (HES), les changements s'accomplissent de manière simultanée dans les différentes hautes écoles. Les crédits ECTS ont été adoptés, l'ancien diplôme HES a été remplacé par le bachelor au début de l'année académique 2005/2006 et le master sera introduit en 2008.

Ce chapitre développe quelques aspects de l'évolution des HEU vers «Bologne». Les HES ne sont pas traitées ici car les données à disposition ne sont que peu à même de décrire cette facette de la transition. En effet, le fait que le bachelor soit très proche en termes de durée d'études de l'ancien diplôme HES, qu'il ait été introduit dans toutes les écoles membres en même temps et que le master ne soit pas encore adopté ne rend pas pertinente une telle description de la transition.

Par ailleurs, les effets du système de Bologne (taux de passage, mobilité, égalité des chances, etc.) ne seront ici que peu traités car le recul actuel n'est souvent pas encore suffisant pour pouvoir tirer des conclusions définitives.

¹⁴ Le système ECTS est le système européen de transfert et d'accumulation de crédits. Un crédit ECTS correspond pour les étudiant-e-s à une charge de travail de 30 heures. Une année d'études est équivalente à 60 crédits ECTS (1800 heures de travail).

Evolution et aperçu de la réforme

Etudiant-e-s Bologne en %: Etudiant-e-s aux niveaux bachelor ou master par rapport à tous les étudiant-e-s des niveaux bachelor, master et licence/diplôme.

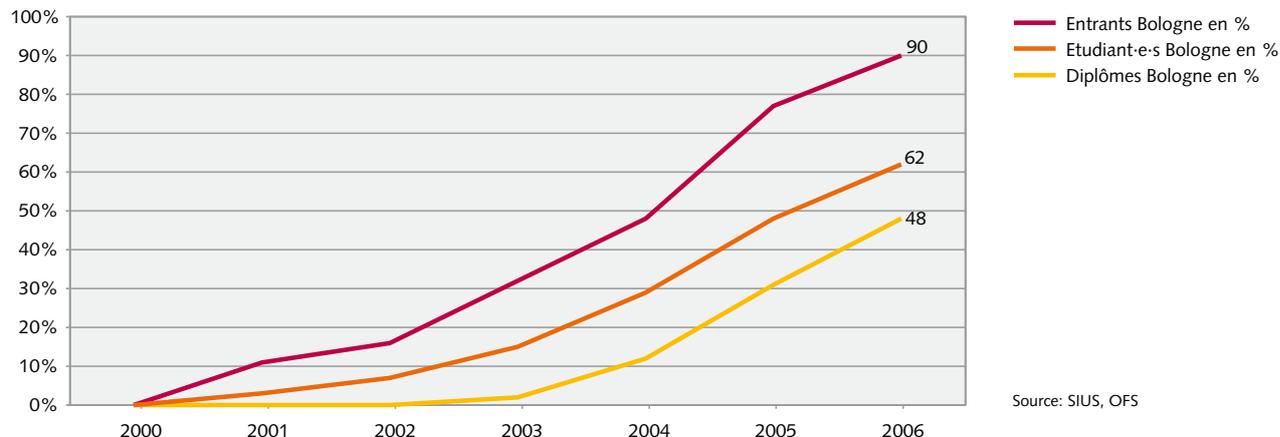
Entrants Bologne en %: Entrants au niveau bachelor par rapport à tous les entrants des niveaux bachelor et licence/diplôme.

Diplômes Bologne en %: Titres décernés aux niveaux bachelor ou master par rapport à tous les titres décernés des niveaux bachelor, master et licence/diplôme.

Dans les HEU, les premiers étudiant-e-s de niveau bachelor sont apparus lors de l'année académique 2000/2001 dans la branche HEU Sciences des soins infirmiers à l'Université de Bâle. Les premiers étudiant-e-s au niveau master ont quant à eux commencé une année plus tard dans le même établissement et la même branche d'études. Lors de l'année académique 2000/01, le taux d'entrants dans le cursus d'études bachelor par rapport aux entrants des niveaux bachelor ou licence/diplôme ne représentait que 1/1000. Six ans après, ce taux est de 90% et montre que la quasi-totalité des étudiant-e-s commençant leurs études le font dans le nouveau cursus d'études bachelor conforme à la déclaration de Bologne. Par contre, en 2006, aux premier et deuxième cycles, il reste encore 38% d'étudiant-e-s inscrits dans l'ancien cursus d'études (licence/diplôme) et moins de la moitié (48%) des titres décernés à ces niveaux d'études sont des bachelors ou des masters. Ce décalage entre entrants, étudiant-e-s et diplômes provient du fait que toutes les HEU à l'exception de l'EPFL ont décidé de décerner aux diplômé-e-s les titres pour lesquels ils avaient commencé leurs études. A l'EPFL, depuis l'année académique 2005/06, le niveau licence/diplôme n'existe plus et les étudiant-e-s en cours d'études ont intégré un cursus bachelor ou master ou se sont vus attribuer un titre conforme à la déclaration de Bologne. La situation différente dans les autres hautes écoles universitaires n'est cependant pas préjudiciable pour les diplômé-e-s car les anciens titres (licence ou diplôme)

Evolution dans les HEU de la part d'entrants, d'étudiant-e-s et de diplômés dans un cursus conforme à Bologne

G 2.1



Source: SIUS, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

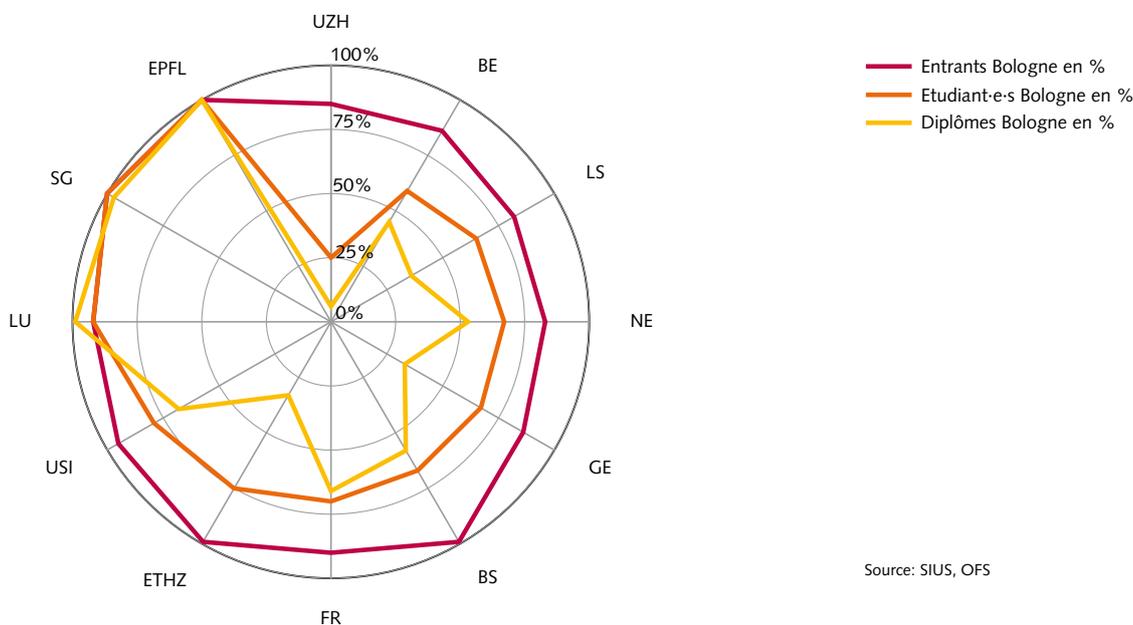
sont reconnus par la Conférence Universitaire Suisse comme étant équivalents au niveau master¹⁵.

Au début du semestre d'hiver 2006/07, la totalité des nouveaux étudiant-e-s de l'EPFL et de l'Université de Saint-Gall est entrée dans un cursus d'études bachelor (G 2.2). Ceci est presque aussi le cas pour l'EPFZ et

l'Université de Bâle. Globalement, le taux d'entrants dans un cursus bachelor est très élevé et se situe en-dessus de 82 % dans toutes les hautes écoles universitaires. L'EPFL est la seule haute école à avoir totalement terminé la transition en termes de cursus d'études. Les Universités de Saint-Gall et de Lucerne achèveront cette

Part d'entrants, d'étudiant-e-s et de diplômés dans un cursus conforme à Bologne selon la HEU, en 2006

G 2.2



Source: SIUS, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

¹⁵ Nouvel art. 6a des «Directives du 4 décembre 2003 pour le renouvellement coordonné de l'enseignement des hautes écoles universitaires suisses dans le cadre du processus de Bologne (Directives de Bologne)», accompagné d'un commentaire (doc. 507/05A): http://www.cus.ch/wFranzoesisch/publikationen/richtlinien/Disp_transit_1.2.pdf

phase de changements probablement très prochaine- ment. L'Université de Zurich n'est quant à elle qu'au début de la réforme avec 25% d'étudiant-e-s dans les cursus bachelor ou master et seulement 6% des titres décernés en 2006 conformes à Bologne.

Il est à remarquer que le nombre de cursus d'études proposé par les institutions semble avoir une influence sur la vitesse de la transition. En effet, les quatre HEU proposant l'offre la plus restreinte de cursus d'études (EPFL, SG, LU et USI) sont aussi les plus avancées dans l'acquisition de la nouvelle structure des études bachelor et master.

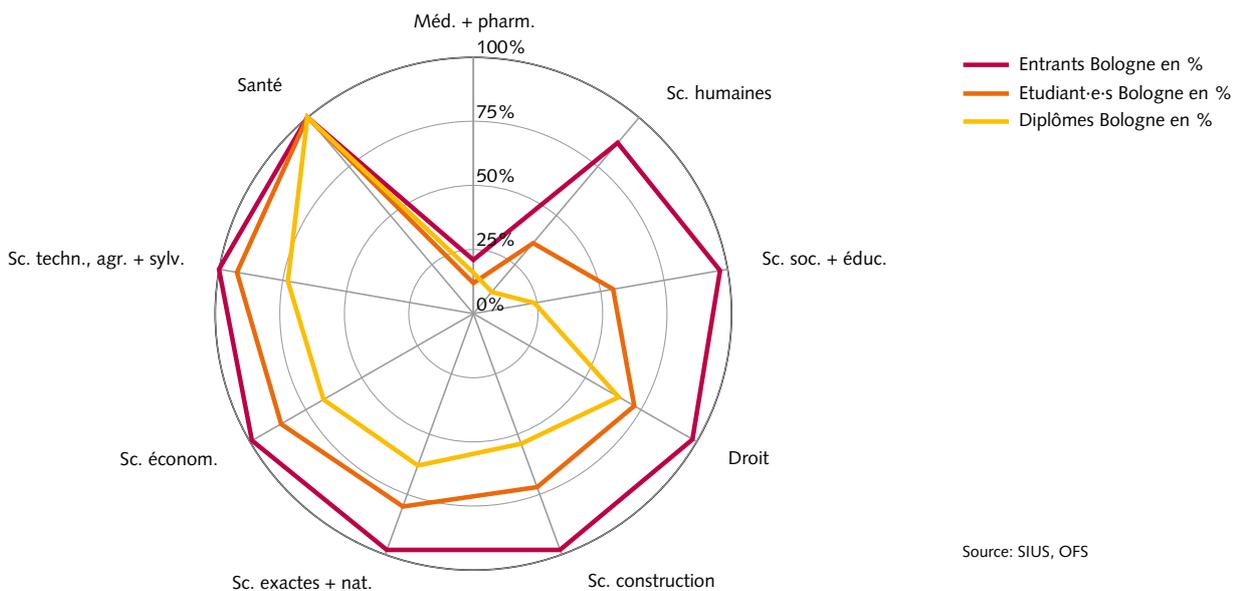
Différents modèles de mise en oeuvre de la réforme se dessinent au niveau des groupes de domaines d'études. En effet, les Sciences humaines et Sciences sociales et de l'éducation ont un taux important (au dessus de 86%) d'entrants dans un cursus d'études «Bologne», alors que

leur proportion d'étudiant-e-s et de diplômés est actuellement relativement basse (en dessous de 55%, respectivement 25%).

Le groupe de domaine d'études Santé a totalement terminé la réforme, alors que la Médecine et pharmacie n'a que 21% d'entrants, 12% d'étudiant-e-s et 16% de diplômés conformes au système de Bologne. Dans ce dernier groupe de domaines d'études, l'Université de Bâle propose un bachelor en Médecine humaine ou dentaire et l'EPFZ un bachelor en Pharmacie. Les autres établissements universitaires n'ont pas encore entamé la transition.

Les autres groupes de domaines d'études ont tous une part d'entrants dans un cursus conforme à Bologne supérieur à 97%, un taux d'«étudiant-e-s Bologne» compris entre 72% et 93% et entre 54% et 73% de diplômés délivrés conforme à Bologne.

Part d'entrants, d'étudiant-e-s et de diplômés (HEU) dans un cursus conforme à Bologne selon le groupe de domaines d'études HE, en 2006 G 2.3



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Taux de passage entre bachelor et master

Continuer les études après le bachelor semble être la règle pour beaucoup. En effet, le taux de passage direct des diplômé-e-s 2006 dans les HEU au niveau bachelor était de 78,9%. Une année après l'obtention de leur titre de bachelor, les diplômé-e-s 2005 étaient 85,2% à être inscrits dans un master d'une HEU et 2 ans après les

diplômé-e-s 2004 du niveau bachelor étaient 92,1% à avoir débuté un master.

La diminution du taux de passage direct entre 2004 et 2006 doit être considérée avec précaution car l'introduction du titre de bachelor n'a pas été effectuée en même temps dans toutes les branches d'études et car le taux de passage varie sensiblement d'une branche à l'autre (G 2.4).

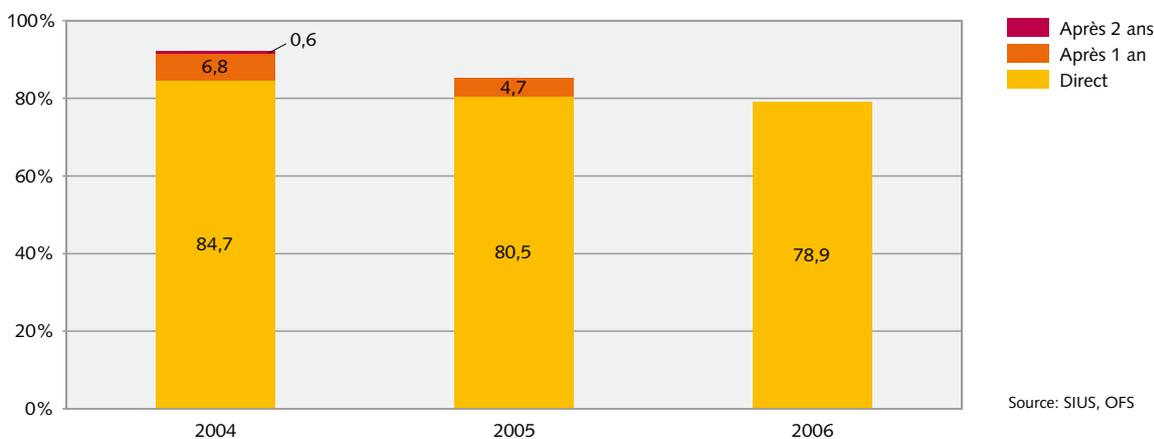
Les taux de passage direct entre bachelor et master sont très variables d'un groupe de domaines d'études à l'autre et doivent être relativisés en fonction de l'évolution de la transition vers Bologne dans le groupe de domaines d'études en question. Cependant, ceux tournés vers une profession spécifique tels que la Médecine et pharmacie, le Droit, les Sciences techniques, agriculture et sylviculture et les Sciences exactes et naturelles ont tendance à avoir un taux de passage plus important que les groupes de domaines plus généraux (G 2.5). En effet, un bachelor en Sciences humaines, Sciences sociales et

de l'éducation ou encore Sciences économiques peut dans certains cas être suffisant pour l'exercice d'une profession, si le marché du travail reconnaît les qualifications de ce titre.

Le taux de passage direct du groupe de domaines d'études Médecine et pharmacie ne tient compte que du domaine d'études Pharmacie. En effet, les domaines d'études Médecine humaine, Médecine dentaire et Médecine vétérinaire n'ont encore que peu ou pas du tout effectué la transition vers les nouveaux titres demandés par la réforme de Bologne.

Evolution du taux de passage bachelor/master dans les HEU

G 2.4



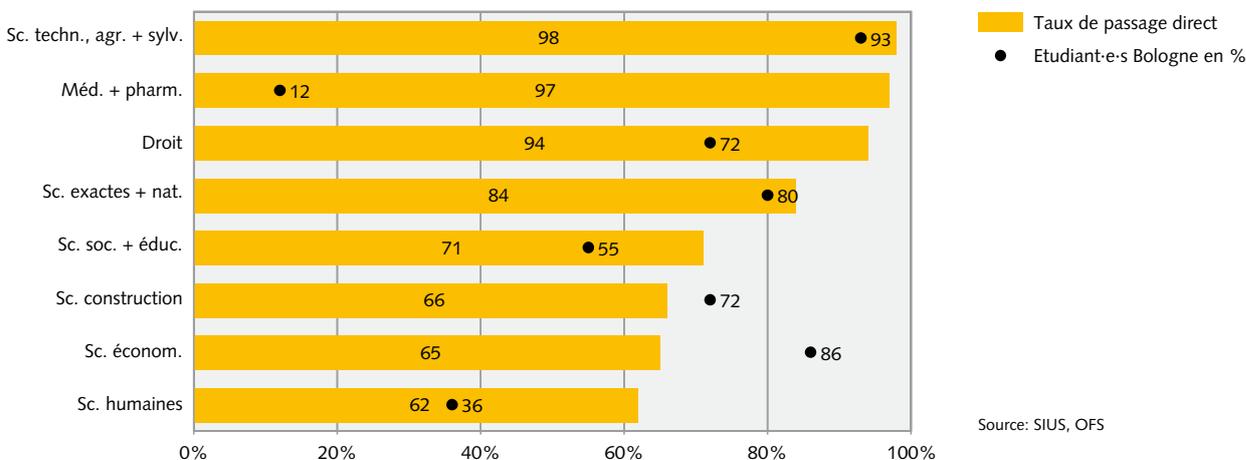
Source: SIUS, OFS

Remarque: Seuls les diplômé-e-s du niveau bachelor ayant été immatriculés uniquement à ce niveau d'études ont été pris en considération.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Taux de passage bachelor/master direct dans les HEU selon le groupe de domaines d'études HE*, en 2006

G 2.5



Source: SIUS, OFS

*Au moment du bachelor

Remarque: Le groupe de domaine d'études Santé n'est pas présenté en raison d'un nombre de cas trop restreint. Seuls les diplômé-e-s du niveau bachelor ayant été immatriculés uniquement à ce niveau d'études ont été pris en considération.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Age des entrants au niveau bachelor

En moyenne, les entrants HEU au niveau bachelor ont 21,0 ans. Globalement, les étudiant-e-s débutent leurs études plus tôt qu'il y a dix ans (G 2.6). En effet, en 1996, l'âge moyen au commencement de la licence ou du diplôme se situait à 21,8 ans. Ce phénomène peut s'expliquer partiellement par le fait que suite à la nouvelle maturité gymnasiale, la durée de celle-ci a été réduite à 3 ans dans les cantons ayant jusqu'alors une maturité plus longue (4 ans).

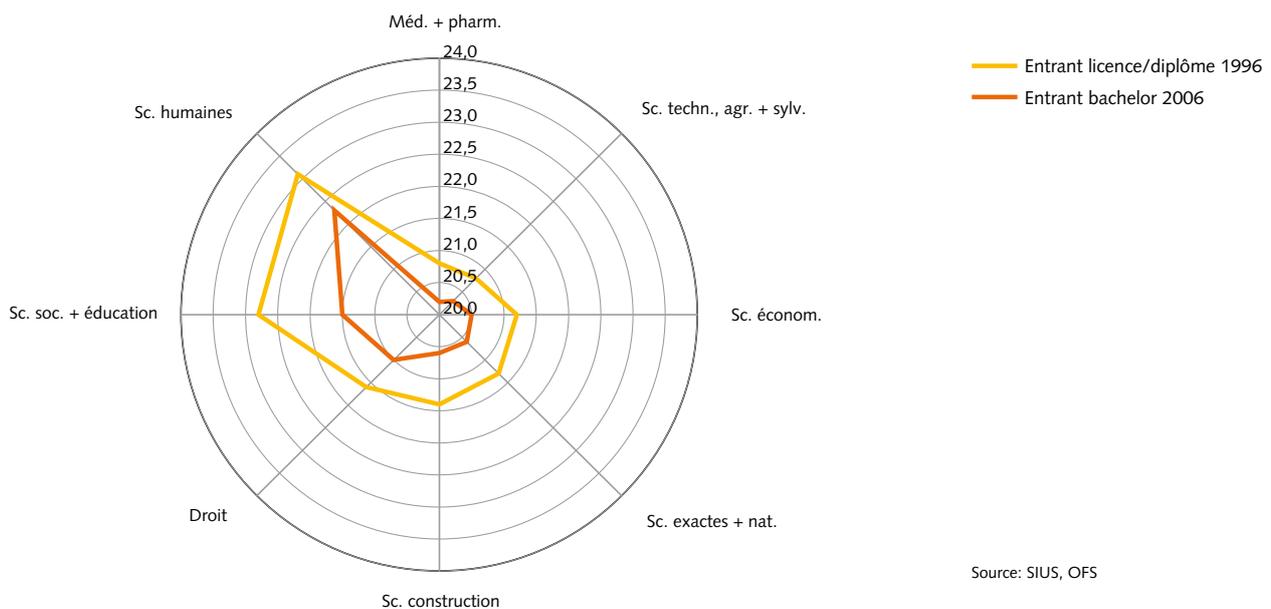
En 2006, dans la plupart des groupes de domaines d'études, les étudiant-e-s commençant un bachelor l'ont fait entre 20 et 21 ans. Seuls les étudiant-e-s en Sciences

sociales et de l'éducation et en Sciences humaines commencent leurs études universitaires à un âge plus avancé (respectivement 21,5 et 22,3 ans). De manière générale, les étudiant-e-s ayant débuté un bachelor en 2006 sont en moyenne plus jeunes d'un peu plus de 9 mois que les étudiant-e-s qui ont commencé au niveau licence/diplôme en 1996.

Dans l'état actuel de la réforme de Bologne, le calcul de l'âge des entrants au niveau master n'est pas souhaitable. En effet, suivant les branches, le nombre d'entrants à ce niveau d'études est encore faible et uniquement les étudiant-e-s les plus rapides se trouvent déjà au niveau master, ce qui impliquerait une sous-évaluation de cet âge.

Age des entrants dans les HEU au niveau bachelor en 2006 et au niveau licence/diplôme en 1996

G 2.6



Remarque: Le groupe de domaines d'études Santé n'est pas présenté en raison d'un nombre de cas trop restreint.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Durée d'études jusqu'à l'obtention du bachelor

L'implémentation de la réforme de Bologne est maintenant suffisamment avancée dans certaines filières pour nous fournir des durées d'études jusqu'à l'obtention du bachelor relativement bien établies. Parmi elles, les Sciences économiques constituent le groupe de domaines d'études le plus abouti avec des observations disponibles étalées sur 5 ans¹⁶.

Pour ce groupe de domaines d'études, certaines universités (BE, FR, SG, USI) affichent des durées bachelor relativement fiables¹⁷.

Malgré l'harmonisation qui pouvait être attendue de la réforme, la durée pour une même branche au niveau bachelor varie fortement selon l'université. On constate également que les hautes écoles qui possèdent les durées d'études au niveau diplôme/licence les plus longues (respectivement les plus courtes) restent les plus longues (respectivement les plus courtes) au niveau bachelor (G 2.7).

Sur la base de cette constatation et des observations disponibles, on pourra reconstruire, au besoin, les durées pour les filières moins avancées. Ce faisant, la durée moyenne suisse devrait atteindre environ 3,9 ans pour les détenteurs d'un certificat d'accès suisse.

Avec une durée jusqu'à l'obtention du bachelor qui devrait atteindre un peu plus de 4 ans, les Sciences humaines et sociales HEU devraient rester la filière la plus longue (contre 6,5 ans pour l'«ancien» niveau diplôme).

Durée d'études jusqu'à l'obtention du master

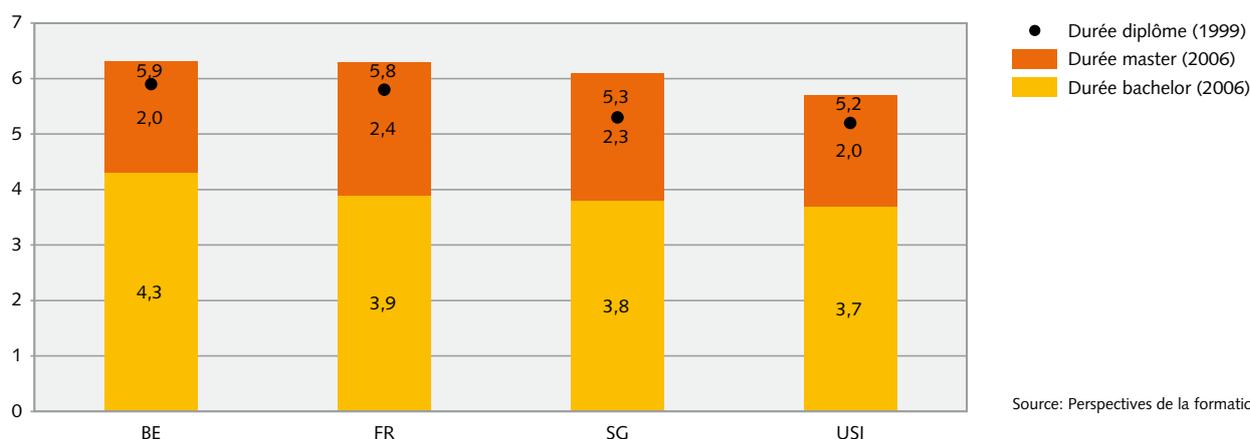
Parmi les filières les plus avancées au niveau master, on trouve les Sciences techniques HEU à l'ETHZ qui présentent une durée jusqu'au master de 2,1 ans (cohorte d'entrants au master en 2002), les Sciences économiques à l'Université de Fribourg avec une durée de 2,4 ans et les Sciences économiques à l'Université de Saint-Gall (2,3 ans pour la cohorte d'entrants au master en 2003).

Du fait de la grande disparité dans l'avancement des filières master entre hautes écoles, beaucoup de ces filières n'ont pas encore assez de recul pour afficher des durées réellement observées. En faisant l'hypothèse que ces filières se comporteront (pour les transitions pas encore observables) selon la moyenne suisse observée pour la branche considérée, on obtient une durée d'études moyenne d'environ 2,1 ans.

Historiquement, un étudiant-e titulaire d'un certificat d'accès suisse effectuait en moyenne 6 ans d'études pour obtenir son diplôme dans une haute école universitaire suisse. Sous la réforme de Bologne, cet étudiant-e mettra environ 3,9 ans pour obtenir un bachelor et un peu plus de 2 ans pour le master. On retrouve *grosso modo* une durée moyenne de 6 ans pour obtenir l'équivalent de l'ancien diplôme, mais avec de grandes disparités de durées d'études entre les HEU et les domaines d'études.

Comparaison des durées d'études en Sciences économiques jusqu'à l'obtention d'un diplôme aux niveaux diplôme/licence, bachelor ou master dans les HEU, en années

G 2.7



Source: Perspectives de la formation, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

¹⁶ Les étudiant-e-s qui ont effectué un transfert administratif du niveau diplôme vers le niveau bachelor sont intégrés dans ces données.

¹⁷ Incertitude de quelques pourcents liée aux étudiant-e-s réussissant leur bachelor après 6 ans d'études ou plus.

3 Cadre et étendue de la mobilité des étudiant·e·s

Le développement de la mobilité observé ces dernières années chez les étudiant·e·s des hautes écoles suisses est notamment lié aux programmes de mobilité en Suisse et en Europe. Le taux de mobilité des étudiant·e·s dans les hautes écoles universitaires (HEU) a plus que doublé depuis 1990 et la part d'étudiant·e·s mobiles dans les hautes écoles spécialisées (HES) augmente également¹⁸.

Ce chapitre présente les tendances actuelles concernant la mobilité des étudiant·e·s dans les HEU et les HES selon, principalement, les différents groupes de domaines d'études dans lesquels ils étudient. Comme environ trois étudiant·e·s mobiles sur quatre choisissent de se rendre à l'étranger, l'accent sera mis, dans ce chapitre, sur les séjours hors de la Suisse et sur l'organisation de ceux-ci.

Les données concernant la mobilité proviennent de l'enquête 2005 auprès des diplômé·e·s. Sont considérés comme diplômé·e·s mobiles, ceux ayant réalisé un ou plusieurs séjours d'études (d'un semestre au minimum, avant la fin de leurs études) dans une autre haute école que celle où ils étaient immatriculés. Les résultats sont présentés en pourcent car il s'agit de la proportion des diplômé·e·s mobiles dans la population totale des diplômé·e·s des hautes écoles suisses. Les données Erasmus-Socrates proviennent essentiellement de la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS).

Généralités

Parmi les diplômé·e·s ayant obtenu leur titre en 2004, un peu moins d'un cinquième (18%) a effectué un séjour d'études dans une autre haute école suisse et/ou étrangère (G 3.1). Les étudiant·e·s en Sciences humaines sont clairement les plus mobiles avec un taux de 39%. Ce groupe de domaines d'études présente également la plus

grande proportion d'étudiant·e·s mobiles à l'étranger (31%). L'importante mobilité en Sciences humaines, est en grande partie due aux étudiant·e·s en Linguistique appliquée (97% d'étudiant·e·s mobiles et 91% uniquement à l'étranger¹⁹), en Théologie (50% et 34% uniquement à l'étranger) et en Langues et littérature (41% et 33% uniquement à l'étranger). Ces domaines d'études qui regroupent la majorité des étudiant·e·s du groupe «Sciences humaines» prévoient souvent un programme d'études avec des séjours obligatoires ou conseillés à l'étranger, ce qui explique ces taux élevés de mobilité.

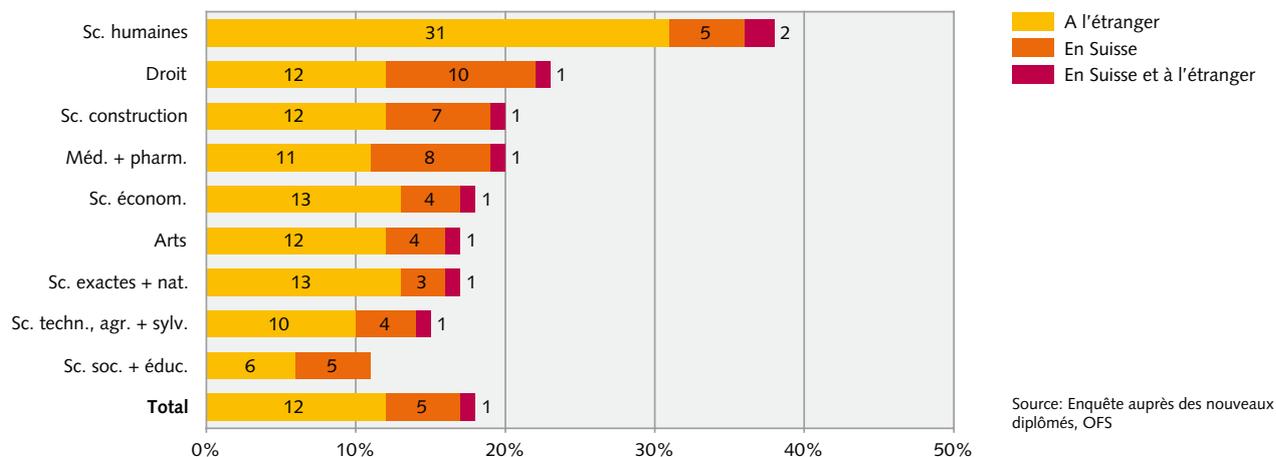
La mobilité à l'intérieur de la Suisse est plus importante en Droit et en Médecine et pharmacie (10% et 8%) que dans les autres groupes de domaines d'études. En Droit, les étudiant·e·s se préparent à devenir des spécialistes en droit suisse afin de pouvoir exercer leur future profession dans le pays. En Médecine et pharmacie, la mobilité est principalement due au fait que les étudiant·e·s ne peuvent pas toujours accomplir la totalité de leurs études dans la même haute école. De plus, les échanges à l'intérieur de la Suisse sont facilités par le fait que ces études sont réglementées au niveau national. Il est donc plus intéressant pour ces étudiant·e·s d'effectuer un séjour de mobilité à l'intérieur de la Suisse pour, par exemple, améliorer leurs connaissances dans les langues nationales. Il s'agit également très souvent d'une mobilité dont le but est d'approfondir l'enseignement de base du domaine d'études. En Droit par exemple, certaines universités offrent un enseignement de matières spécifiques, comme le droit du sport à l'Université de Neuchâtel. Les étudiant·e·s effectuent donc parfois un séjour d'un semestre ou plus dans des hautes écoles suisses différentes de celle d'origine afin de bénéficier de ces formations spécialisées.

¹⁸ La mobilité dans les HEU est actuellement largement plus importante que dans les HES. Le mode d'organisation des études relativement structuré des HES, la possibilité d'y effectuer des études en cours d'emploi, la durée déterminée de ces études et de manière plus générale la mise en place relativement récente du système HES peuvent être considérés comme des facteurs limitant la mobilité des étudiant·e·s HES.

¹⁹ Ce pourcentage très élevé provient des étudiant·e·s en Traduction qui se rendent tous ou presque tous à l'étranger dans le cadre de leur cursus.

Mobilité des étudiant·e·s des HE selon le groupe de domaines d'études HE, année de diplôme 2004

G 3.1



Source: Enquête auprès des nouveaux diplômés, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Les étudiant·e·s en Sciences sociales et de l'éducation sont les moins mobiles en 2005 (un peu plus de 10%). Cette tendance doit toutefois être nuancée car ce groupe de domaines d'études comprend la Psychologie appliquée (domaine HES) où la mobilité est quasi inexistante (3%). Ce taux bas peut notamment s'expliquer par l'âge plus élevé des étudiant·e·s de ce domaine, facteur qui limite fortement la mobilité.²⁰

Parmi les étudiant·e·s mobiles, ceux choisissant d'effectuer un séjour d'études à l'étranger représentent la majorité dans tous les groupes de domaines d'études. Près de trois quarts des étudiant·e·s mobiles des HEU et les deux tiers environ de ceux inscrits dans les HES suivent pendant un ou plusieurs semestres des cours dans une haute école étrangère.

La mobilité des étudiant·e·s suisses à l'étranger

Parmi les étudiant·e·s ayant obtenu leur diplôme en 2004, environ 13% déclarent avoir séjourné au moins une fois à l'étranger durant leurs études. Ces derniers sont beaucoup plus nombreux à être mobiles à l'étranger lorsqu'ils étudient dans les HEU (17%) que dans les HES (8%).

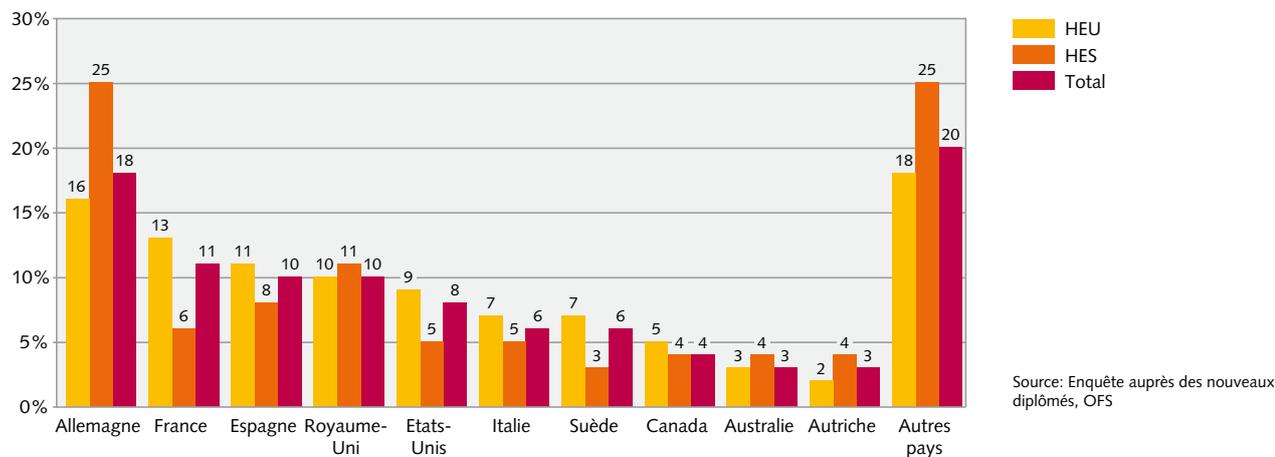
Les destinations des séjours d'études à l'étranger sont nombreuses. 18% ont choisi l'Allemagne, ce qui constitue de loin la proportion la plus importante. Suivent la France avec 11% et l'Espagne avec 10%. Le premier pays d'accueil non européen est les Etats-Unis avec 8% (G 3.2).

Les étudiant·e·s HEU choisissent avant tout l'Allemagne (16%) et la France (13%). Leurs collègues des HES sont également très mobiles dans les hautes écoles allemandes (25%). Par contre ils sont plus couramment attirés par le Royaume-Uni (11%) et l'Espagne (8%) que la France (6%).

²⁰ Conditions de vie et d'études dans les hautes écoles suisses. Publication principale de l'enquête sur la situation sociale des étudiant·e·s 2005, OFS, Neuchâtel (2007); p 55.

Pays d'accueil les plus fréquentés par les étudiant-e-s des HE selon le type de haute école, année de diplôme 2004

G 3.2



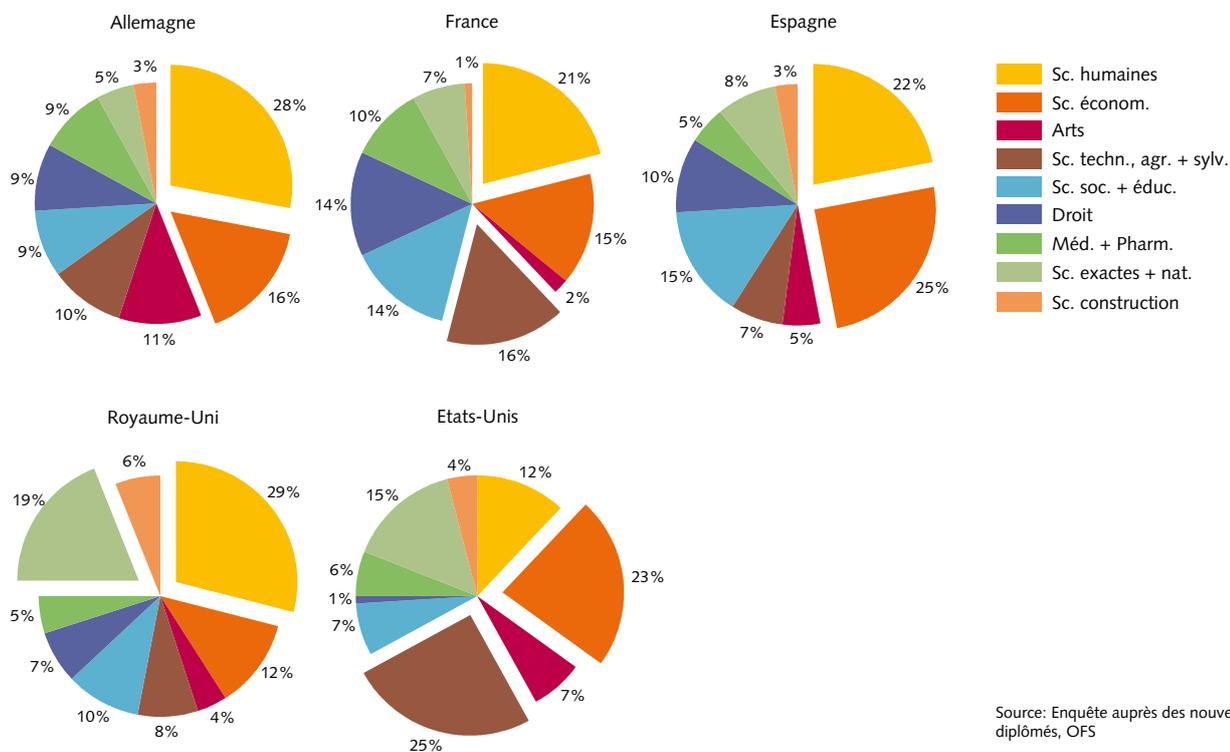
© Office fédéral de la statistique (OFS)

Le pourcentage élevé d'étudiant-e-s suisses mobiles en Allemagne trouve trois explications principales. D'une part, ce pays se distingue par son système HES développé et comparable à la structure HES suisse en termes de domaines et d'orientation d'études, ce qui facilite clairement les échanges. D'autre part, la reconnaissance des

diplômes entre la Suisse et l'Allemagne, particulièrement au niveau des HES, incite les étudiant-e-s suisses à effectuer plus couramment un séjour d'études dans une haute école allemande. Enfin, la proximité de l'Allemagne et la langue qui y est parlée peuvent également être considérés comme des facteurs favorables à cette mobilité.

Répartition des étudiant-e-s mobiles des HE selon le pays d'accueil et le groupe de domaines d'études HE, année de diplôme 2004

G 3.3



© Office fédéral de la statistique (OFS)

L'importance de la représentation des différents groupes de domaines d'études n'est pas toujours la même selon les divers pays d'accueil. En considérant les cinq pays les plus fréquentés par les étudiant·e·s mobiles suisses (G 3.3), le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne et la France affichent une part importante d'étudiant·e·s en Sciences humaines. Les Etats-Unis avec 12% d'étudiant·e·s mobiles issus de ce groupe de domaines d'études présentent un pourcentage nettement inférieur aux quatre autres pays. Au Royaume-Uni (29% de tous les groupes de domaines d'études) et en Allemagne (28%), le groupe «Sciences humaines» est particulièrement présent. En Espagne, la part la plus élevée d'étudiant·e·s en mobilité est issue des Sciences économiques (25%). Ces derniers sont également bien représentés aux Etats-Unis avec 23%. Ce pays accueille aussi une forte proportion d'étudiant·e·s en Sciences techniques, agriculture et sylviculture (25%), tout comme la France (16%). Les pays anglo-saxons (Royaume-Uni 19%, Etats-Unis 15%) se distinguent par leur important accueil d'étudiant·e·s en Sciences exactes et naturelles. A relever encore que la proportion d'étudiant·e·s en Arts à séjourner en Allemagne (11%) est nettement plus importante que dans les quatre autres principaux pays d'accueil.

Les étudiant·e·s mobiles suisses séjournent donc en majorité en France et en Allemagne où sont également pratiquées certaines langues nationales suisses. Les pays anglo-saxons, comme le Royaume-Uni et les Etats-Unis, dont la langue exerce souvent aussi un pouvoir d'attraction sur les étudiant·e·s, sont depuis plusieurs années parmi les principaux pays d'accueil. L'importance de la mobilité des étudiant·e·s suisses en Espagne est par contre assez récente.

La Suisse entretient divers accords d'échanges avec l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Espagne, ce qui facilite les séjours de mobilité des étudiant·e·s des hautes écoles suisses dans ces pays. L'importance de la mobilité des étudiant·e·s suisses aux Etats-Unis est plus étroitement liée aux différents accords qu'il existe spécifiquement entre les hautes écoles américaines et celles de Suisse dans lesquelles ils sont immatriculés.

L'organisation du séjour d'études avec le programme d'échange Erasmus-Socrates

Erasmus est le nom donné au programme d'échange d'étudiant·e·s et d'enseignant·e·s entre les hautes écoles et les grandes écoles européennes. Actuellement, il s'agit d'un sous-ensemble du programme Socrates. Le programme Erasmus a été lancé en 1987 avec la participation de onze pays. Depuis sa création, le programme Erasmus a permis à 1,5 millions d'étudiant·e·s de participer à des échanges entre hautes écoles de pays européens partenaires. En 2007, les pays concernés par le programme Erasmus sont les 27 pays membres de l'Union européenne. L'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie et depuis l'année académique 1992/1993, la Suisse, y participent également grâce à des accords qu'ils ont avec l'Union européenne.

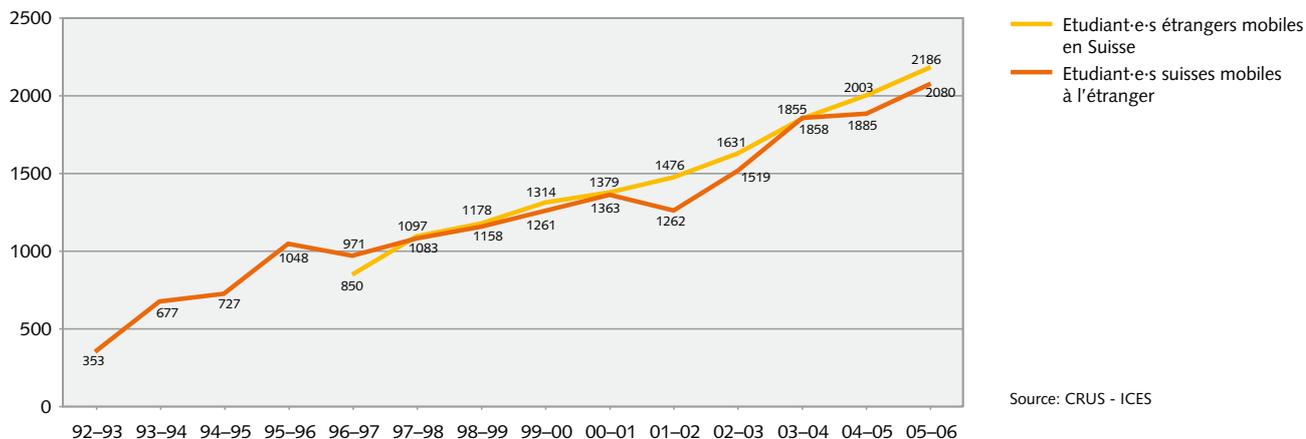
De 1992 à 1996, la Suisse a participé activement, en vertu d'accords bilatéraux, au programme d'échange Erasmus, mais depuis 1997 et le remplacement d'Erasmus par le programme Socrates, elle le fait de manière indirecte (sans accord officiel). Les échanges d'étudiant·e·s avec les pays voisins et la mise en place de filières d'études comparables à l'échelle européenne constituent un enjeu important pour la qualité et la compétitivité du système éducatif suisse. Dans ce sens, le Conseil fédéral s'est donné comme objectif d'arriver le plus rapidement possible à un accord officiel d'échanges d'étudiant·e·s avec l'Union européenne afin de poursuivre le développement de la mobilité internationale.

Entre 1992 et 2006, le nombre d'étudiant·e·s HE qui a effectué un séjour d'études avec Erasmus-Socrates n'a cessé d'augmenter. Pendant cette période, plus de 17'000 étudiant·e·s suisses ont organisé un séjour dans une haute école étrangère avec ce programme. La conversion Erasmus-Socrates a engendré une légère baisse en 1996/97, mais malgré l'expectative d'un accord officiel entre la Suisse et l'UE, la tendance générale est à la hausse. Durant l'année académique 2005/2006, plus de 2000 étudiant·e·s ont choisi ce programme contre seulement 350 environ en 1992/93 (G 3.4). Parmi ces 2000 étudiant·e·s suisses Erasmus-Socrates, 21% ont séjourné en Allemagne, 17% en Espagne et 15% en France.

Actuellement, le gouvernement suisse met à disposition des étudiant·e·s un montant annuel d'environ 6 millions de francs suisses pour les bourses de mobilité. Cet argent est destiné à financer à la fois le séjour à l'étranger des étudiant·e·s mobiles suisses et la venue d'étudiant·e·s de l'UE dans une haute école suisse avec Erasmus-Socrates. Ces derniers sont, à l'image des étudiant·e·s mobiles suisses, en constante augmentation. Ils étaient moins de

Evolution de la mobilité Erasmus-Socrates des étudiant-e-s des HE à l'étranger et des étudiant-e-s étrangers en Suisse

G 3.4



Source: CRUS - ICES

© Office fédéral de la statistique (OFS)

mille en 1996/97, mais sont plus de 2000 en 2006. Depuis 1996/97, environ 15'000 étudiant-e-s étrangers ont réalisé un séjour en Suisse.

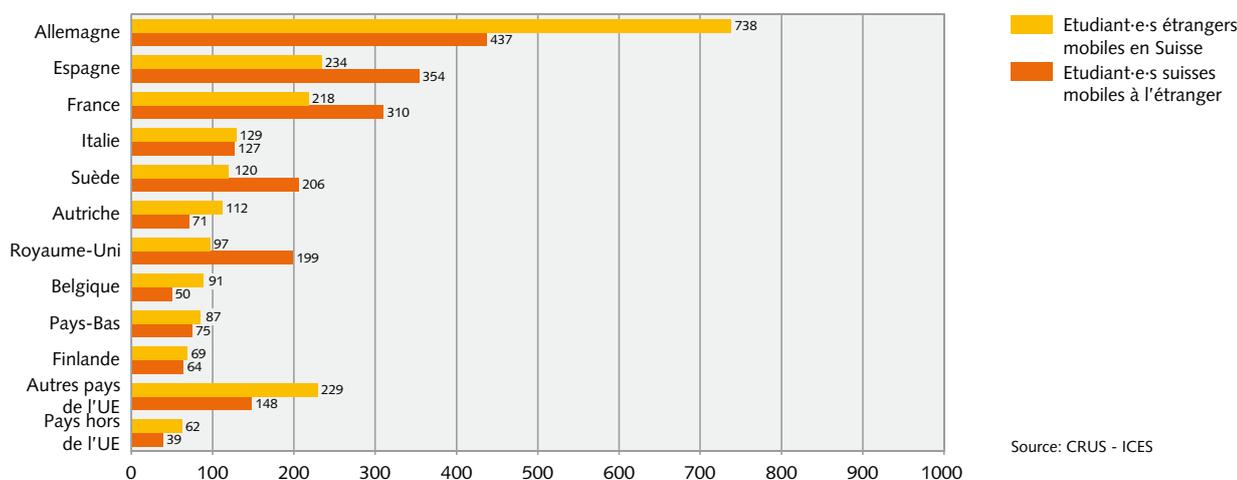
Les étudiant-e-s étrangers du programme Erasmus-Socrates proviennent d'une trentaine de pays européens. La grande majorité vient toutefois d'Allemagne (738 étud. en 2005/06). Le principe de réciprocité du programme Erasmus-Socrates peut expliquer cette part importante d'étudiant-e-s mobiles allemands en Suisse, puisque les étudiant-e-s suisses se rendent également en grand nombre en Allemagne (G 3.5).

La réciprocité des échanges Erasmus-Socrates se confirme en principe avec les autres pays. En effet, ceux qui sont les plus fréquentés par les étudiant-e-s mobiles suisses sont souvent aussi ceux dont provient la plus grande part des étudiant-e-s étrangers.

Les étudiant-e-s étrangers mobiles (Erasmus-Socrates) en Suisse restent immatriculés dans leurs pays respectifs. Ils n'effectuent qu'une période de leurs études en Suisse (un ou plusieurs semestres), mais commencent leur formation et la terminent en principe dans leur pays. Ceci les distingue des étudiant-e-s étrangers qui sont domiciliés à

Provenance des étudiant-e-s étrangers et destination des étudiant-e-s suisses Erasmus-Socrates dans les HE, en 2005/06

G 3.5



Source: CRUS - ICES

Remarque: Les pays hors de l'UE au 31.12.2006 sont ici la Norvège, la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie. Le groupe «Autres pays de l'UE» comprend la Pologne, la Rép. tchèque, la Hongrie, la Lituanie, le Danemark et le Portugal, la Slovénie, la Slovaquie, l'Estonie, la Lettonie, la Grèce et l'Irlande.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

l'étranger avant le début de leurs études et qui viennent accomplir la totalité de leurs études en Suisse. Il s'agit donc de deux catégories d'étudiant·e·s distinctes. Bien qu'il soit indispensable de considérer cette nuance, une tendance générale se dégage. En effet, les étudiant·e·s de ces deux catégories proviennent pour la plus grande part des pays limitrophes de la Suisse, et particulièrement de l'Allemagne et de la France. Le facteur de proximité associé au facteur linguistique explique en partie cette tendance.

4 Ouverture des hautes écoles suisses vers l'étranger

Introduction

Dans son Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2008 à 2011, le Conseil fédéral souligne l'importance d'offrir un espace suisse de la formation ouvert sur le monde afin d'assurer la durabilité et améliorer la qualité de la formation dans les hautes écoles suisses.

En 2005, avec plus de 20% de personnes de nationalité étrangère dans sa population résidente permanente, la Suisse était le pays d'Europe, à l'exception du Luxembourg, avec la plus forte population étrangère²¹.

La Suisse est le 4^e pays de l'OCDE ayant le plus grand taux d'étudiant-e-s étrangers dans ses hautes écoles (17%, tous niveaux d'études confondus à l'exception du doctorat). Ce taux est par contre le plus élevé des pays de l'OCDE au niveau du doctorat avec 43%. Les hautes écoles suisses comptent aussi un nombre important de professeur-e-s étrangers dans leurs rangs (27%). Ces quelques chiffres démontrent la grande attractivité de

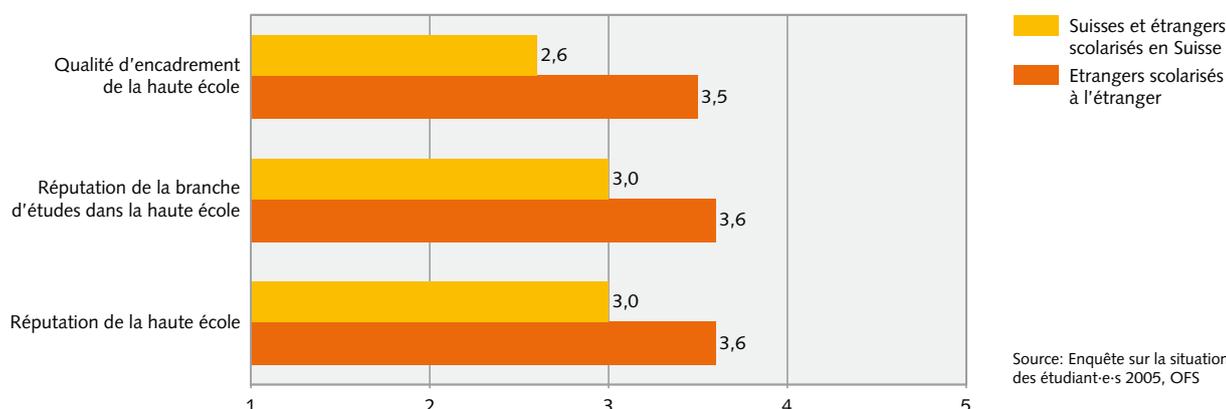
la Suisse, de ses hautes écoles et particulièrement de ses formations doctorales résultant principalement de la recherche de pointe.

Les étudiant-e-s étrangers se différencient selon que leur domicile avant le début des études soit la Suisse ou un pays étranger. Cette deuxième catégorie représente les personnes venant en Suisse expressément pour étudier dans les hautes écoles universitaires (HEU) ou spécialisées (HES). Ce chapitre analyse plus en détail les étudiant-e-s scolarisés à l'étranger permettant d'évaluer l'attractivité du système de formation tertiaire helvétique.

Les hautes écoles suisses ont une bonne réputation et attirent un nombre important d'étudiant-e-s étrangers scolarisés à l'étranger. Ces étudiant-e-s semblent d'ailleurs faire très consciemment le choix de l'établissement dans lequel ils veulent étudier (G 4.1). En effet, les étudiant-e-s étrangers scolarisés hors de la Suisse reconnaissent plus la qualité de l'encadrement des hautes écoles suisses et leur réputation que les étudiant-e-s scolarisés en Suisse.

Influence de quelques éléments sur le choix de la haute école
(étudiant-e-s HES et HEU, niveaux d'études licence/diplôme, bachelor et master)
(échelle de 1=pas du tout à 5=très largement)*, moyenne

G 4.1



Source: Enquête sur la situation sociale des étudiant-e-s 2005, OFS

*Réponse à la question: Dans quelle mesure les éléments suivants ont-ils influencé le choix de l'établissement dans lequel vous étudiez actuellement?

© Office fédéral de la statistique (OFS)

²¹ <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>

Étudiant-e-s étrangers domiciliés à l'étranger avant le début des études

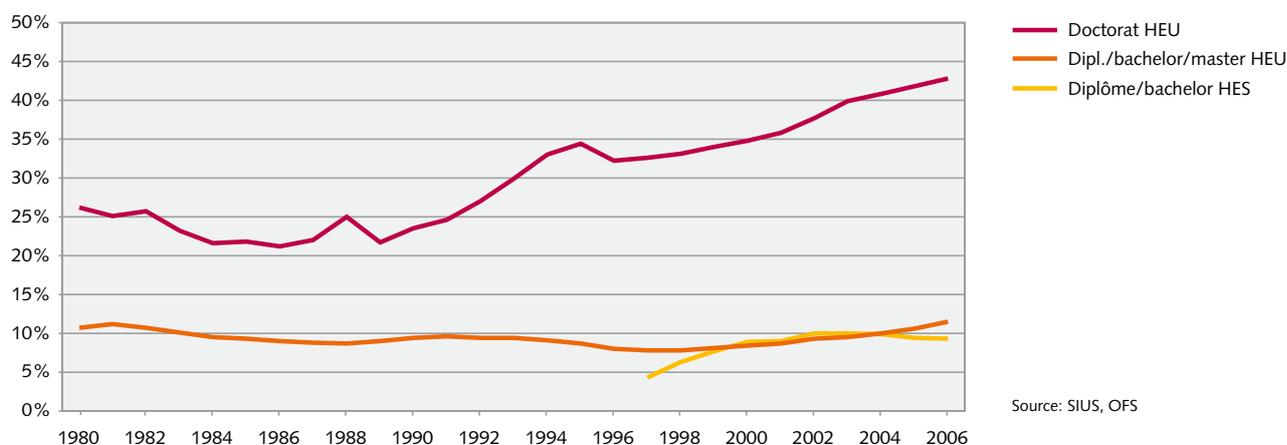
Les étudiant-e-s en provenance du Liechtenstein ne font pas l'objet d'analyses détaillées étant donné que la Principauté ne possède pas de haute école et quelle est au bénéfice d'accords concernant les hautes écoles avec la Suisse²². Ces étudiant-e-s sont cependant tout de même comptabilisés comme étudiant-e-s étrangers même s'ils viennent pour la plupart étudier en Suisse. En 2006, on dénombrait 434 étudiant-e-s liechtensteinois domiciliés à l'étranger avant le début des études, soit 315 dans les HEU et 119 dans les HES.

Evolution

En 2006, la part des étudiant-e-s étrangers domiciliés à l'étranger avant le début de leurs études est en moyenne de 15%. Ce taux diffère fortement entre les HES (9%) et les HEU (18%) ainsi qu'en fonction des niveaux d'études. En effet, le taux le plus élevé se trouve parmi les doctorant-e-s des HEU (43%) et augmente tendanciellement depuis 1989. En revanche, la part d'étudiant-e-s HEU étrangers des premier et deuxième cycles domiciliés à l'étranger avant le début des études se situe autour des 10% depuis plus de 25 ans tout comme d'ailleurs le taux des étudiant-e-s HES du premier cycle si l'on exclut la période allant de 1997 à 1999 correspondant à l'arrivée de plusieurs nouveaux établissements dans le système des HES.

Evolution dans les HE de la part d'étudiant-e-s étrangers domiciliés à l'étranger avant le début des études selon le niveau d'études

G 4.2



Source: SIUS, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

²² <http://www.cus.ch/wFranzoesisch/portrait/rechtliches/iuv.php>
http://www.edk.ch/PDF_Downloads/Erlasse/3_Freizueg_Finanzierungen/33_FHV2005/FHV_f.pdf

T 4.1 Étudiants étrangers domiciliés à l'étranger avant le début des études dans les HE selon le groupe de domaines d'études et le niveau d'études, en 2006

	Licence/diplôme	Bachelor	Master*	Doctorat	Licence/diplôme/ bachelor/master	Doctorat	Total**
Sciences humaines	932	446	128	855	10%	33%	13%
Arts	1427	396	5	0	28%	.	28%
Sciences sociales et de l'éducation	841	1197	471	638	7%	38%	8%
Droit	168	395	149	301	6%	19%	8%
Sciences économiques	727	1490	800	890	12%	56%	15%
Sciences exactes et naturelles	173	992	450	2884	12%	55%	24%
Médecine et pharmacie	197	83	32	545	4%	23%	8%
Santé	139	98	17	64	11%	54%	13%
Sciences de la construction	623	668	96	323	21%	62%	24%
Sciences techniques, agriculture et sylviculture	559	876	415	889	12%	55%	16%
Total	5791	6725	2767	7469	11%	43%	14%

* Les conclusions concernant les masters doivent se faire avec précaution car ce cursus d'études n'est actuellement proposé que dans certaines branches d'études

** Niveaux d'études licence/diplôme, bachelor, master et doctorat

Remarque: Les pourcentages se réfèrent à la totalité des étudiant-e-s.

Source: SIUS, OFS

Groupes de domaines d'études

Les étudiant-e-s domiciliés à l'étranger avant le début de leurs études sont largement surreprésentés en Sciences exactes et naturelles. En effet, un cinquième des étudiant-e-s étrangers (20%) se trouve dans ce groupe de domaines d'études en comparaison avec tous les étudiant-e-s (11%). Par contre, les étudiant-e-s étrangers sont peu présents en Sciences sociales et de l'éducation (14% contre 24% pour tous les étudiant-e-s). Le groupe de domaines d'études des Sciences exactes et naturelles est celui qui attire le plus d'étrangers (4499 étudiant-e-s aux niveaux licence/diplôme, bachelor, master, doctorat), suivi par les Sciences économiques (3907 étud.), les Sciences sociales et de l'éducation (3147 étud.) et les Sciences techniques, agriculture et sylviculture (2739 étud.). La Santé (318 étud.) et la Médecine et pharmacie (857 étud.) ferment la marche.

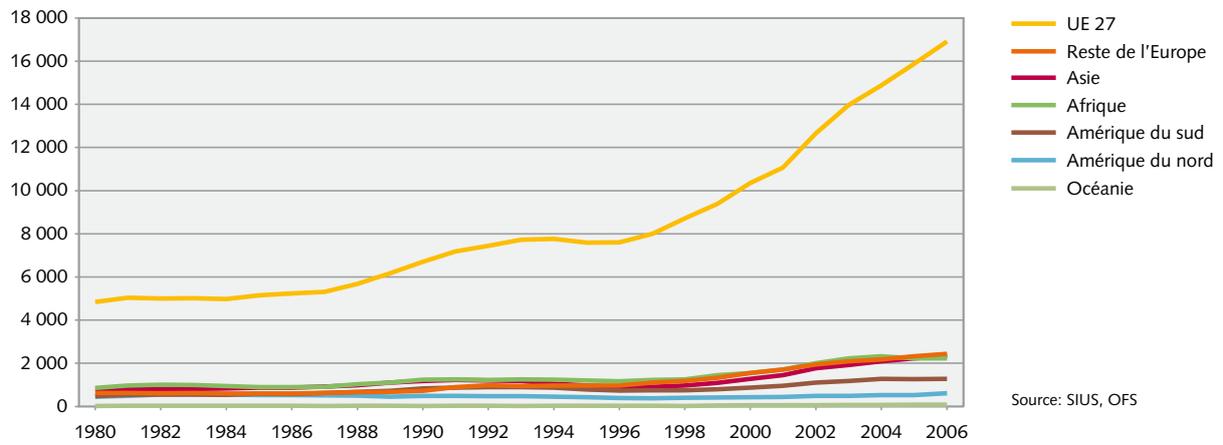
Aux niveaux d'études licence/diplôme, bachelor et master uniquement, les Sciences économiques comportent le plus d'étrangers (3017 étud., 20% de tous les étrangers) suivies des Sciences sociales et de l'éducation (2509 étud., 16%), des Sciences techniques, agriculture et sylviculture (1850 étud., 12%) et des Arts (1828 étud., 12%).

Par contre, près de deux cinquièmes (39%, 2884 étud.) des doctorant-e-s étrangers domiciliés hors de Suisse avant le début des études étudient dans le groupe de domaines d'études des Sciences exactes et naturelles, alors que les Sciences économiques, les Sciences humaines et les Sciences techniques, agriculture et sylviculture comportent chacune entre 11% et 12% des étudiant-e-s étrangers au niveau doctorat (entre 855 et 890 étud.).

Nationalité

Actuellement, près de deux tiers des étudiant-e-s étrangers domiciliés à l'étranger avant le début de leurs études proviennent de l'Union Européenne des 27 (UE 27). Les autres viennent essentiellement du reste de l'Europe (9%), de l'Asie (9%), de l'Afrique (9%), de l'Amérique du sud (5%) ou du nord (2%). Le nombre d'étudiant-e-s étrangers dans les hautes écoles a plus que triplé ces 25 dernières années (G 4.3) et cette explosion est principalement due à la très forte augmentation d'étudiant-e-s provenant de l'Union Européenne. En outre, 78% des étudiant-e-s de l'Union Européenne (UE 27) dans les hautes écoles suisses viennent des pays limitrophes (G 4.4). Le plus grand nombre de ceux-ci sont allemands (7160 étud.) et leur progression est aussi la plus forte. En effet, depuis 1980, chaque année le nombre d'étudiant-e-s allemands supplémentaires est d'environ 200, alors qu'il est d'un peu moins de 100 pour les Français, d'une soixantaine pour les Italiens et d'une quinzaine pour les Autrichiens.

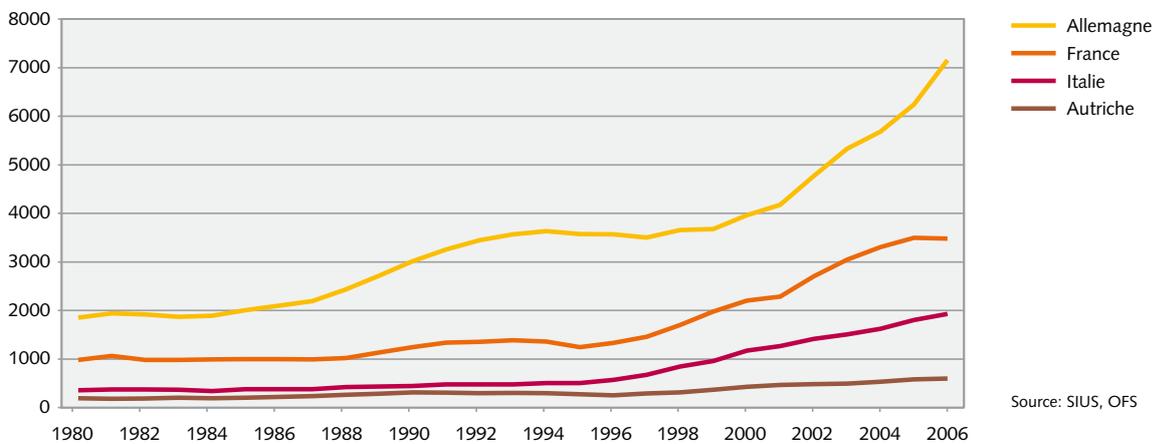
Evolution dans les HE du nombre d'étudiant-e-s étrangers domiciliés à l'étranger avant le début des études selon la région d'origine, en 2006 **G 4.3**



Source: SIUS, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Evolution dans les HE du nombre d'étudiant-e-s étrangers domiciliés à l'étranger avant le début des études selon la nationalité (pays limitrophes) **G 4.4**

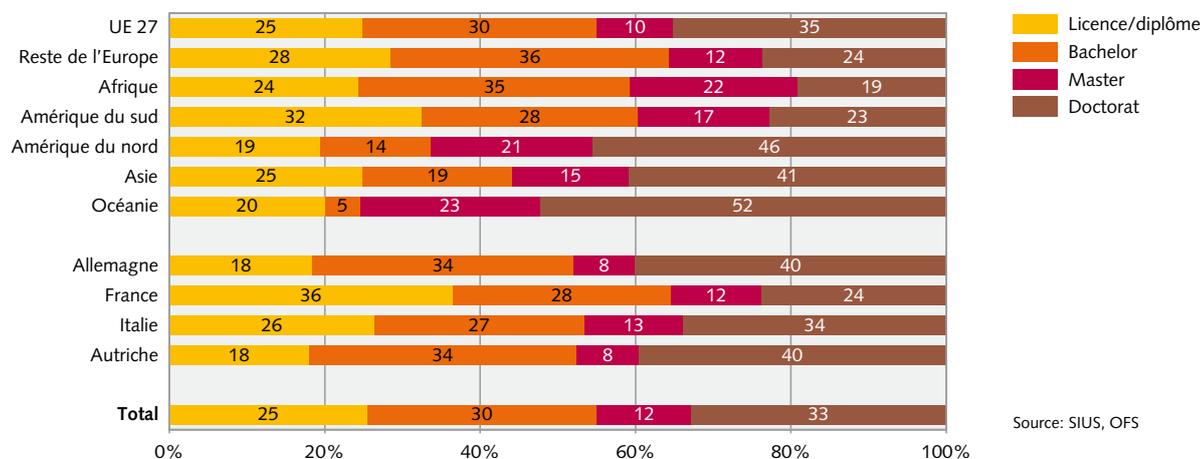


Source: SIUS, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Étudiant-e-s étrangers domiciliés à l'étranger avant le début des études dans les HE selon le niveau d'études et la région d'origine, en 2006

G 4.5



Source: SIUS, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Un tiers des étrangers domiciliés hors de la Suisse avant le début de leurs études étudie au niveau doctorat. Les étudiant-e-s d'Océanie, d'Asie et d'Amérique du nord ainsi que ceux d'Autriche et d'Allemagne viennent en Suisse d'avantage que les autres étudiant-e-s pour effectuer leur doctorat. A l'inverse, les étudiant-e-s africains et européens hors de l'Union Européenne (EU 27) viennent en Suisse principalement pour accomplir des études aux niveaux licence/diplôme, bachelor ou master.²³

Hautes écoles

C'est à l'Université de Genève que l'on compte et de loin le plus d'étrangers domiciliés à l'étranger avant le début de leurs études (4166 étud.). Par contre, leur proportion par rapport à tous les étudiant-e-s n'est pas la plus élevée (30%). Elle est plus importante à l'USI (51%), et à l'EPFL (35%) et est similaire à l'Université de Saint-Gall (30%). Dans toutes les autres hautes écoles universitaires, le pourcentage d'étrangers domiciliés à l'étranger avant le début des études est inférieur à 21%.

Dans les HES, la HES-SO accueille 1924 étrangers, ce qui est considérablement supérieur aux autres HES. Cependant, le nombre d'étudiant-e-s y est aussi le plus grand, ce qui a pour résultat que le taux d'étrangers domiciliés hors de Suisse avant le début des études n'est pas le plus élevé (16%). En effet, ce taux est plus élevé à la SUPSI (18%) et dans les autres HES non intégrées au système HES (52%). Ces hautes écoles spécialisées non intégrées au système HES regroupent des écoles actives dans le domaine d'études «Musique, arts de la scène et autres arts». Elles se trouvent toutes localisées en Suisse romande à l'exception de la «Musikhochschule und Schola Cantorum Basiliensis» de Bâle.

Dans les HEU romandes ainsi que proches de la Romandie (Fribourg et Berne), la majorité des étrangers proviennent de pays non limitrophes de la Suisse. Au contraire, dans les hautes écoles universitaires suisses alémaniques ainsi qu'à l'USI, la majorité des étrangers proviennent de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Autriche ou de la France. Une tendance à avoir plus d'étrangers des pays non limitrophes en Suisse romande que dans les autres régions se remarque aussi dans les HES mais cependant dans une mesure un peu moindre que dans les HEU.

En plus des éléments développés au début de ce chapitre, l'attractivité des hautes écoles pour les étudiant-e-s étrangers semble aussi être une question de proximité et/ou de langue. En effet, les étudiant-e-s germanophones fréquentent principalement les hautes écoles proches de la frontière allemande ou autrichienne, tandis que la majorité des francophones sont en Suisse romande et les italophones au Tessin, bien que ces derniers viennent aussi en nombre important en Romandie.

²³ La réforme de Bologne rend les conclusions aux niveaux d'études licence/diplôme, bachelor et master difficiles car une partie des étudiant-e-s sont encore dans l'ancien cursus d'études licence/diplôme alors que d'autres dans le nouveau cursus bachelor ou master. De plus, toutes les branches ne comportent pas encore de master.

T4.2a Etudiant-e-s étrangers domiciliés à l'étranger avant le début des études selon la HEU et la nationalité (tous niveaux d'études confondus), en 2006

	Allemagne		France		Italie		Autriche		Autre		Total	% étrangers scolarisés à l'étranger*
	N	% du Total*	N	% du Total*	N	% du Total*	N	% du Total*	N	% du Total*	N	
BS	1 114	62	65	4	49	3	29	2	543	30	1 800	17
BE	364	37	28	3	29	3	36	4	534	54	991	8
FR	331	24	100	7	38	3	16	1	914	65	1 399	14
GE	253	6	886	21	251	6	13	0	2 763	66	4 166	30
LS	128	9	323	23	77	5	5	0	871	62	1 404	13
LU	70	51	1	1	6	4	2	1	59	43	138	7
NE	29	4	104	14	28	4	2	0	560	77	723	19
SG	1 038	64	32	2	19	1	127	8	407	25	1 623	30
UZH	1 072	46	32	1	75	3	68	3	1 109	47	2 356	10
USI	41	4	7	1	684	62	1	0	371	34	1 104	51
EPFL	164	7	544	24	158	7	10	0	1 393	61	2 269	35
EPFZ	1 305	49	66	2	139	5	167	6	973	37	2 650	21
Autres HEU	9	43	0	0	1	5	1	5	10	48	21	4
Total	5 918	29	2 188	11	1 554	8	477	2	10 507	51	20 644	18

* Dans cette haute école

Source: SIUS, OFS

T4.2b Etudiant-e-s étrangers domiciliés à l'étranger avant le début des études selon la HES et la nationalité (tous niveaux d'études confondus), en 2006

	Allemagne		France		Italie		Autriche		Autre		Total	% étrangers scolarisés à l'étranger*
	N	% du Total*	N	% du Total*	N	% du Total*	N	% du Total*	N	% du Total*	N	
BFH	103	41	10	4	8	3	5	2	124	50	250	5
HES-SO	57	3	884	46	26	1	3	0	954	50	1924	16
FHNW	395	75	3	1	6	1	6	1	120	23	530	7
FHZ	86	43	7	3	5	2	10	5	94	47	202	5
SUPSI	49	12	4	1	244	61	5	1	96	24	398	18
FHO	90	42	0	0	2	1	60	28	62	29	214	5
ZFH	287	48	14	2	20	3	26	4	251	42	598	5
KAL	34	79	0	0	1	2	1	2	7	16	43	4
Autres HEP	61	39	22	14	10	6	4	3	58	37	155	2
Autres HES	80	9	348	38	52	6	3	0	437	48	920	52
Total	1242	24	1292	25	374	7	123	2	2203	42	5234	9

* Dans cette haute école

Source: SIUS, OFS

Professeur-e-s de nationalité étrangère²⁴

La Principauté du Liechtenstein ne fait pas l'objet d'analyses particulières. Toutefois, les professeur-e-s liechtensteinois sont comptabilisés comme professeur-e-s de nationalité étrangère. En 2006, 3 professeur-e-s liechtensteinois étaient recensés dans les hautes écoles suisses.

²⁴ Les professeur-e-s de nationalité étrangère regroupent la totalité des professeur-e-s n'ayant pas la nationalité suisse indépendamment du pays où ils se sont formés ou ont vécu précédemment.

Hautes écoles universitaires

Les hautes écoles universitaires suisses tentent d'attirer les meilleurs professeur-e-s²⁵ et ainsi de garantir une qualité optimale de la recherche et de l'enseignement mais parallèlement, il apparaît que les professeur-e-s étrangers viennent probablement aussi en Suisse pour combler le manque de candidats suisses par rapport à la demande.

²⁵ Personnel des hautes écoles universitaires 2005, OFS (2005); p 44.

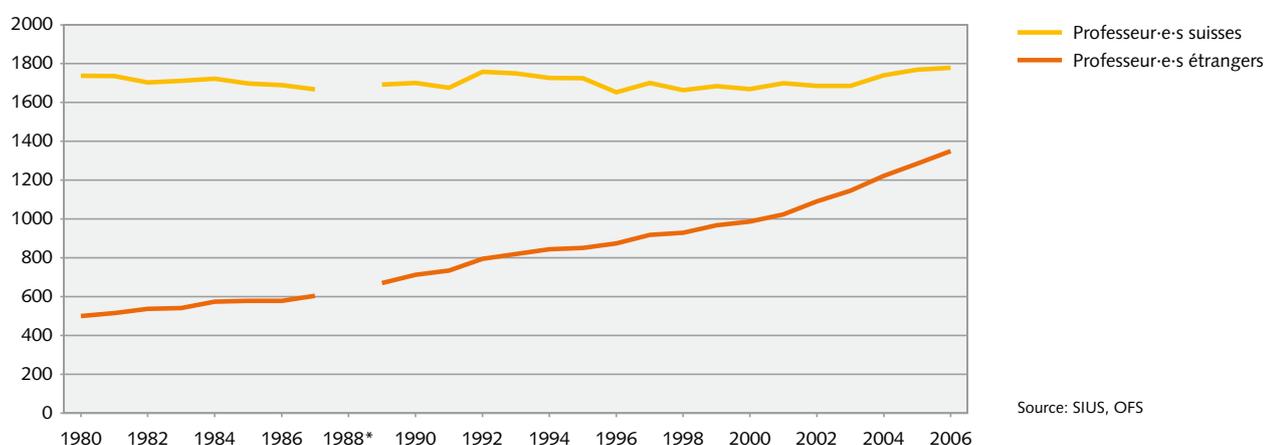
Le nombre de professeur-e-s dans les HEU ne cesse d'augmenter depuis 25 ans (+40% depuis 1980). On en dénombre 3129 en 2006. Ce besoin supplémentaire de professeur-e-s a été comblé grâce au recrutement de professeur-e-s étrangers. En effet, le nombre de professeur-e-s suisses depuis 1980 est resté stable (aux alentours de 1700), alors que l'augmentation annuelle moyenne des professeur-e-s étrangers est d'environ 30. Actuellement, 1350 professeur-e-s étrangers (43% du corps professoral) enseignent dans les HEU en Suisse, 980 sont originaires d'un pays limitrophe de la Suisse. Parmi eux 611 sont allemands.

De plus, si la tendance à engager de plus en plus de professeur-e-s étrangers se maintient, leur part atteindra 50% dans les HEU aux alentours de 2010²⁶.

Le nombre de professeur-e-s tend à augmenter depuis les années 1980. Cependant, la vitesse de croissance diffère selon les pays (G 4.6). En effet, le nombre de professeur-e-s français et autrichiens augmente très lentement, alors que le nombre d'Allemands et des autres pays croît beaucoup plus rapidement et de manière particulièrement prononcée depuis 2000 pour les professeur-e-s allemands. Le nombre de professeur-e-s italiens n'augmente significativement que depuis 1996, date de création de l'USI.

Evolution du nombre de professeur-e-s dans les HEU

G 4.6



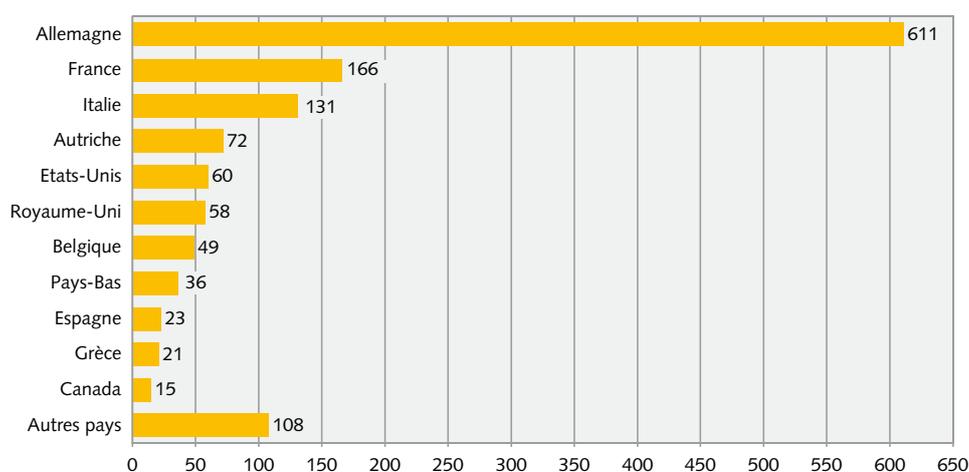
Source: SIUS, OFS

*Données manquantes

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Professeur-e-s de nationalité étrangère dans les HEU selon la nationalité, en 2006

G 4.7



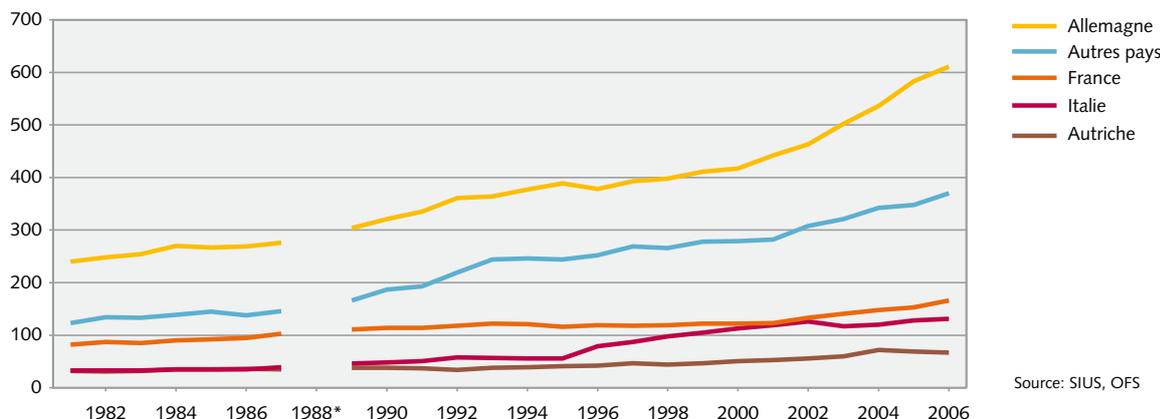
Source: SIUS, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

²⁶ Scénarios 2007–2016 pour les hautes écoles. II. Corps enseignant, OFS (2007), p 17.

Evolution du nombre de professeur-e-s de nationalité étrangère dans les HEU selon la nationalité

G 4.8



Source: SIUS, OFS

*Données manquantes

Remarque: Interpolation des années antérieures à 1995 suite à l'amélioration de la qualité des données.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

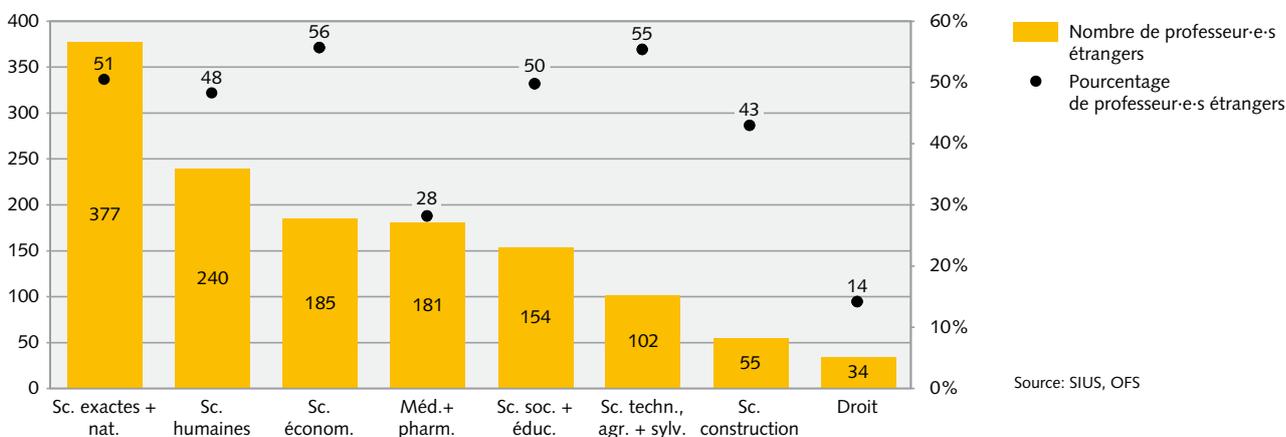
Dans les HEU, le nombre de professeur-e-s étrangers est le plus élevé au sein du groupe de domaines d'études des Sciences exactes et naturelles (377 prof.), suivi des Sciences humaines (240 prof.), des Sciences économiques (185 prof.) et de la Médecine et pharmacie (181 prof.). Le Droit (34 prof.) et les Sciences de la construction (55 prof.) ont pour leur part un nombre restreint de professeur-e-s étrangers.

Tous les groupes de domaines d'études à l'exception de la Médecine et pharmacie et du Droit ont un taux de professeur-e-s étrangers supérieur à 42%. Certains

comme les Sciences économiques (56%), les Sciences techniques, l'agriculture et la sylviculture (55%) ou les Sciences exactes et naturelles (51%) dépassent les 50%. Le faible taux de professeur-e-s étrangers en Médecine et pharmacie (28%) se retrouve dans tous les domaines d'études formant ce groupe de domaines d'études. En Droit, le taux de professeur-e-s étrangers encore plus faible (14%) montre la difficulté à être mobile étant donné les spécialisations typiquement nationales de ce domaine, à l'exception du droit international.

Professeur-e-s de nationalité étrangère dans les HEU selon le groupe de domaines d'études HE, en 2006

G 4.9



Source: SIUS, OFS

Remarque: Le groupe de domaines d'études «Santé» n'est pas présenté car il ne comporte que deux professeur-e-s étrangers.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Hautes écoles spécialisées

Le nombre de professeur-e-s HES fluctue passablement d'une année à l'autre. En effet, il est parfois difficile pour les HES de différencier les professeur-e-s des autres enseignant-e-s lors de la classification. De plus, 10% des professeur-e-s HES possèdent des contrats à durée limitée ou des mandats, ce qui peut encore augmenter ces variations.

Dans les HES, la catégorie du personnel «autres enseignant-e-s» participe activement à l'enseignement et à la recherche. Cependant, étant donné le taux d'occupation très bas du personnel de cette catégorie (68% ayant un taux d'occupation de 5% ou moins, et 91% ayant un taux d'occupation de moins de 50%), nous avons renoncé à l'intégrer dans les analyses de ce chapitre.

On dénombre actuellement 5471 professeur-e-s dans les HES dont 956 (17%) sont de nationalité étrangère. Comme pour les HEU, la grande majorité des professeur-e-s étrangers proviennent des pays limitrophes de la Suisse (684 prof.) et les nationalités les plus représentées sont l'allemande (406 prof.) puis la française (160 prof.) et l'italienne (84 prof.). Cependant, contrairement aux HEU, l'Autriche (34 prof.) se trouve au 6^e rang derrière les Etats-Unis (42 prof.) et le Royaume-Uni (40 prof.).

Depuis 2001, le nombre de professeur-e-s étrangers a augmenté en moyenne de 59 unités par année, alors que ce phénomène est encore plus important pour les professeur-e-s suisses (en moyenne 220 par année). Ce fort accroissement général des professeur-e-s dans les

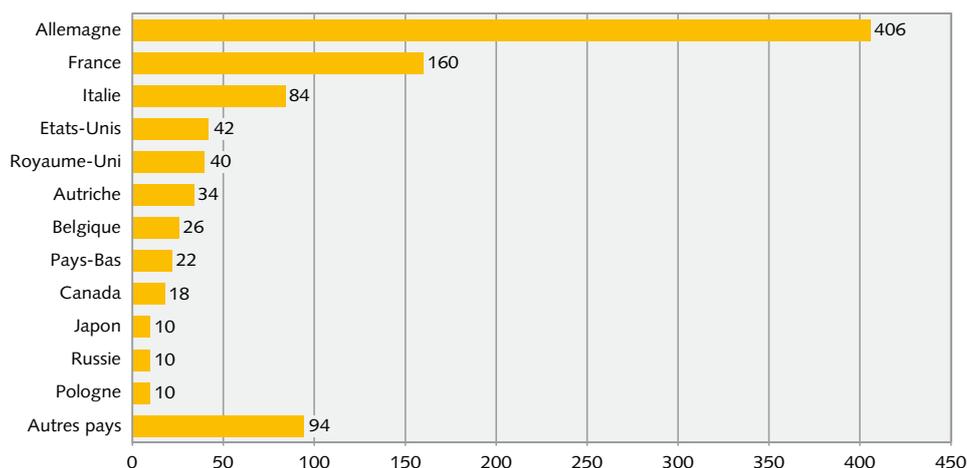
HES est principalement dû à l'intégration de nouvelles HES ou écoles membres dans le système des hautes écoles spécialisées. La part majoritaire de professeur-e-s suisses dans ces nouvelles écoles explique en grande partie la différence de progression de professeur-e-s suisses par rapport aux étrangers. De ce fait, l'augmentation de 37% du nombre de professeur-e-s étrangers dans les HES entre 2001 et 2006 est un peu artificielle.

Une façon plus objective d'évaluer l'évolution du nombre de professeur-e-s étrangers au cours de ce laps de temps consiste à ne retenir que les domaines d'études présents dès le début des HES. En effet, si l'on regarde uniquement ces domaines (TED²⁷), l'évolution du nombre de professeur-e-s étrangers est croissante depuis 2001 (+26 prof. en moyenne par année), alors que le nombre de professeur-e-s suisses a plutôt tendance à stagner voire légèrement diminuer (G 4.11).

La forte variation du nombre de professeur-e-s suisses entre 2001 et 2003 est due à des difficultés de classification de la part de certaines HES²⁸. Ces difficultés ont plus d'influence sur les professeur-e-s suisses car habituellement les professeur-e-s étrangers bénéficient d'un statut clairement défini contrairement à certains professeur-e-s ou autres enseignant-e-s suisses enseignant à de faibles pourcentages. L'augmentation temporaire des professeur-e-s français en 2002 s'explique également par les problèmes de classification.

Professeur-e-s de nationalité étrangère dans les HES selon la nationalité, en 2006

G 4.10



Source: SIUS, OFS

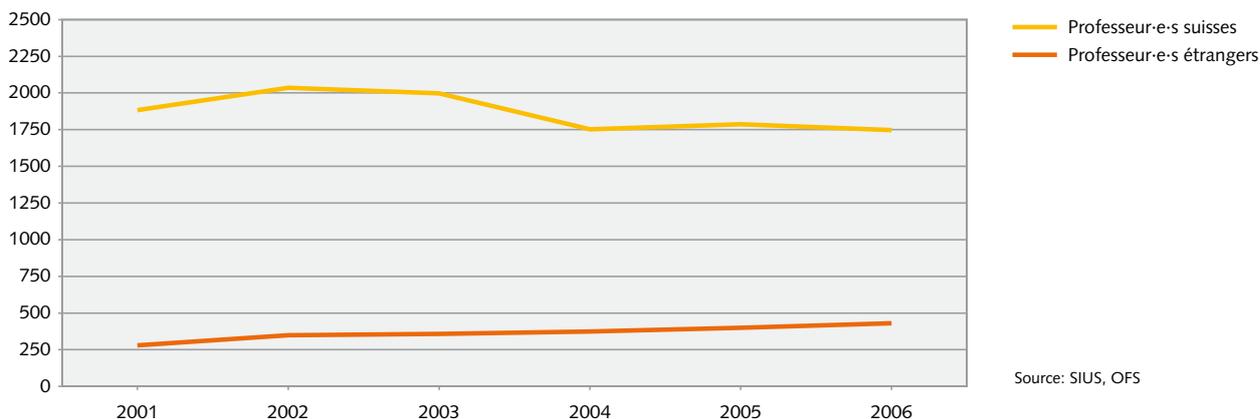
© Office fédéral de la statistique (OFS)

²⁷ Domaines TED: Architecture, construction et planification, Technique et IT, Chimie et sciences de la vie, Agronomie et économie forestière, Economie et services, et Design.

²⁸ En effet, l'introduction en 2000 de la statistique du personnel dans les HES n'a pas été aisée pour tous les établissements et certains ont eu besoin de plusieurs années afin de pouvoir livrer des données de bonne qualité.

Evolution du nombre de professeur-e-s dans le domaine TED* des HES

G 4.11



Source: SIUS, OFS

*Domaine TED: Architecture, construction et planification; Technique et IT; Chimie et sciences de la vie; Agronomie et économie forestière ainsi que Design.

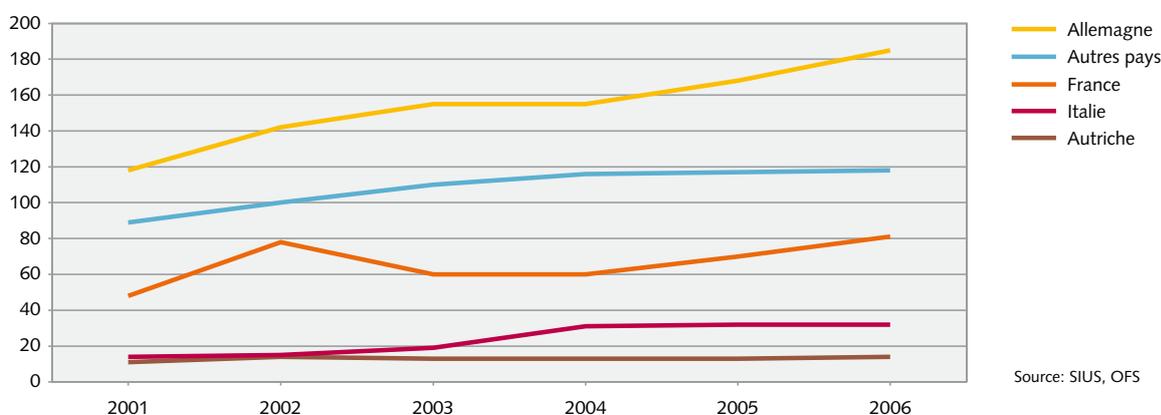
© Office fédéral de la statistique (OFS)

Comme dans les HEU, l'évolution du nombre de professeur-e-s étrangers diffère quelque peu selon la nationalité (G 4.12). Les professeur-e-s HES de nationalité allemande sont ceux ayant la plus forte progression (environ 11 professeur-e-s supplémentaires par an), alors que le nombre de professeur-e-s autrichiens n'augmente pas. Les professeur-e-s français et italiens montrent une tendance similaire tout comme les autres nationalités (aux alentours de 5 professeur-e-s supplémentaires par an).

Le plus grand nombre de professeur-e-s étrangers dans les HES se trouve dans le groupe de domaines d'études des Arts (367 prof.), suivi des Sciences techniques, agriculture et sylviculture (188 prof.), des Sciences économiques (152 prof.) et des Sciences sociales et de l'éducation (132 prof.). Les autres groupes de domaines d'études comportent chacun moins de 100 professeur-e-s étrangers.

Evolution du nombre de professeur-e-s de nationalité étrangère dans le domaine TED* des HES selon la nationalité

G 4.12



Source: SIUS, OFS

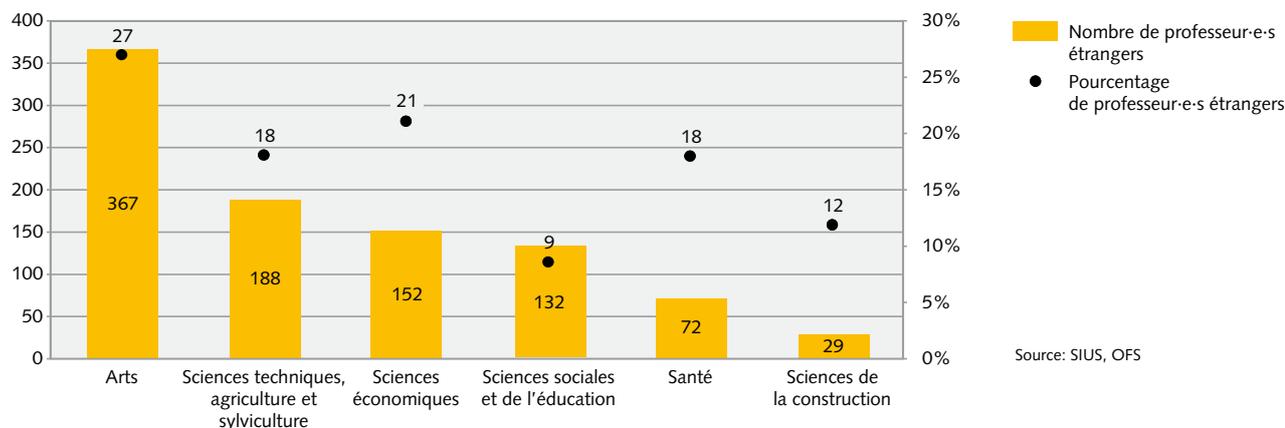
*Domaine TED: Architecture, construction et planification; Technique et IT; Chimie et sciences de la vie; Agronomie et économie forestière ainsi que Design.

Remarque: voir dans le texte pour une explication de la valeur 2002 pour la France.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Nombre et pourcentage de professeur-e-s de nationalité étrangère dans les HES selon le groupe de domaines d'études HE, en 2006

G 4.13



Remarque: le groupe de domaines d'études «Sciences humaines» n'est pas présenté car il ne comporte que quatre professeur-e-s étrangers.

Source: SIUS, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Les Arts sont non seulement le groupe de domaines d'études où le nombre de professeur-e-s étrangers est le plus conséquent mais aussi où le taux de professeur-e-s étrangers est le plus important (27%). Seules les Sciences économiques disposent aussi de plus de 20% (21%) de professeur-e-s étrangers. Ce taux est le plus bas dans les Sciences sociales et de l'éducation (9%).

formation (formation des enseignants et formation professionnelle supérieure), qui sont intégrées dans le système des hautes écoles spécialisées ou des hautes écoles pédagogiques, sont comptées dans le niveau d'études CITE 5A dans la comparaison internationale. Pour les indicateurs nationaux, ces filières d'études sont comptées dans le système des hautes écoles, seulement après une reconnaissance formelle. **Programmes de recherche de haut niveau (CITE 6):** sont compris dans ce niveau d'études, les formations qui mènent directement à l'obtention d'un titre de chercheur hautement qualifié, principalement le doctorat.

Étudiant-e-s suisses dans les pays de l'OCDE²⁹

Les étudiant-e-s étrangers dans l'éducation tertiaire sont définis comme étant les étudiant-e-s non nationaux. Cependant, ce concept d'étudiant-e-s étrangers limite l'interprétation de la mesure de la mobilité. En effet, cette définition tient aussi compte des résidents permanents résultant de l'immigration.

L'année de référence des données est 2005.

Exceptions: Corée, Japon, République Tchèque et Royaume-Uni: 2006; Etats-Unis: 2004.

Programme d'études (CITE 5A): contrairement aux classifications nationales qui sont plus spécifiques, ce niveau d'études comprend un grand nombre de programmes. Sont ici compris aussi bien le bachelor, le master, la licence et le diplôme que la plupart des études postgrades. Les filières de

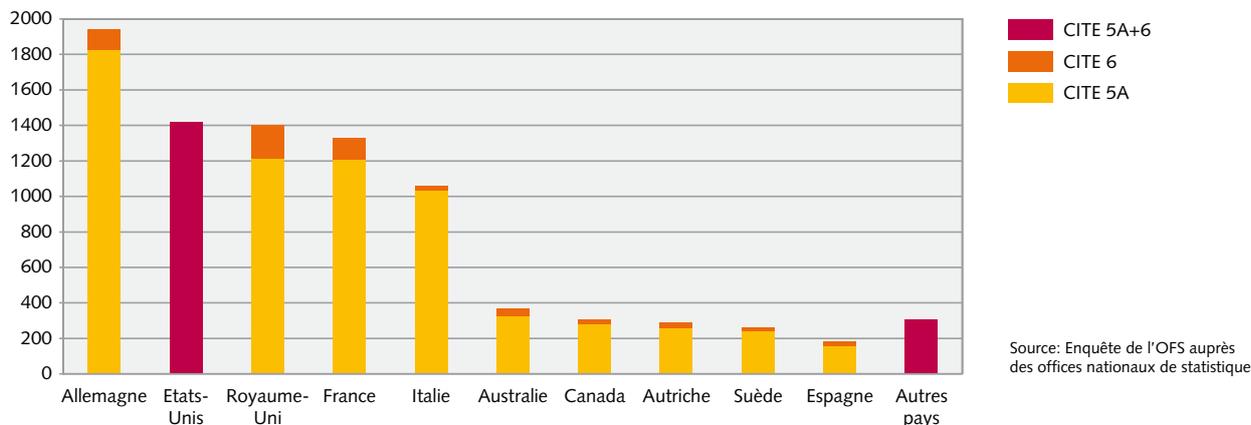
S'il apparaît que la Suisse accueille bon nombre d'étudiant-e-s étrangers, l'inverse est également vrai: en plus des 166'537 (année de référence 2005) étudiant-e-s suisses en Suisse, environ 9000 étudiant-e-s suisses à l'étranger ont été recensés dans les pays de l'OCDE. L'Allemagne, la France, les Etats-Unis et le Royaume-Uni accueillent à eux seuls environ 70% des étudiant-e-s suisses dans les pays de l'OCDE.

La plus grande partie des étudiant-e-s suisses au niveau CITE 5A étudient en Allemagne, alors que ceux dans le niveau CITE 6 sont plus nombreux au Royaume-Uni.

²⁹ Les données nécessaires à cette étude ont été obtenues grâce à une enquête menée en 2007 par l'OFS auprès des offices nationaux de statistique des pays membres de l'OCDE. Les pays n'ayant pas répondu à l'enquête ne sont en général pas inclus dans ces analyses, ce qui implique une sous-évaluation du nombre total d'étudiant-e-s. Dans certains cas (principalement pour la France), les données ont été complétées avec celles de la base de données de l'OCDE

Étudiant-e-s suisses dans les pays de l'OCDE selon le niveau d'études, en 2005*

G 4.14



*Année de référence: Etats-Unis = 2004; Royaume-Uni = 2006

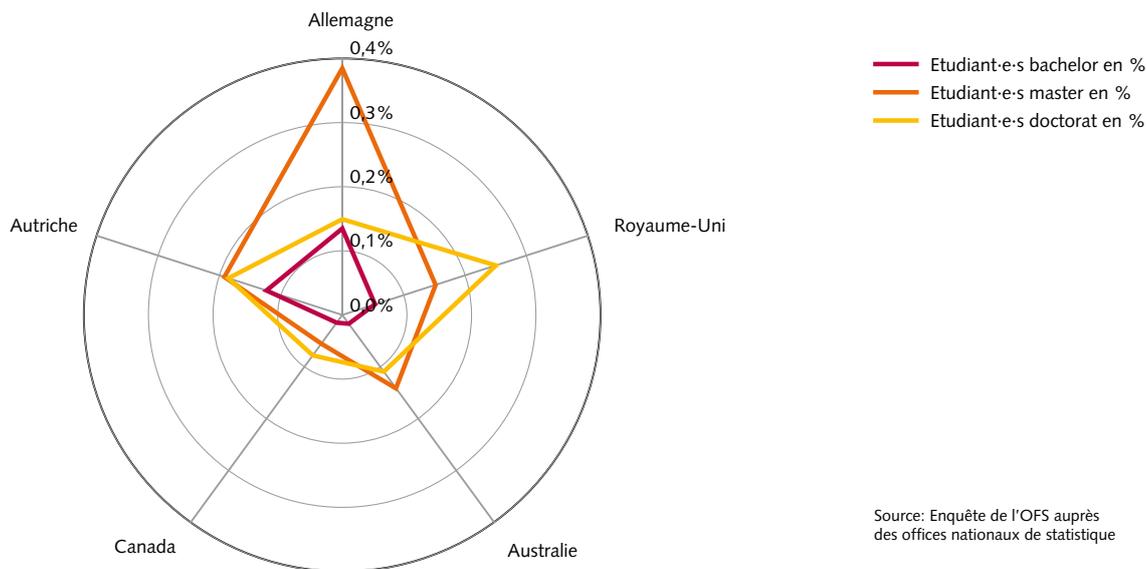
© Office fédéral de la statistique (OFS)

On constate une relation entre la proportion d'étudiant-e-s étrangers dans un pays et le niveau d'études. Peu de données sont disponibles permettant de différencier les niveaux d'études bachelor et master. Pourtant, cette tendance se vérifie déjà ici. En effet, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Autriche, en Australie et au Canada, la proportion d'étrangers au niveau bachelor est

clairement plus faible qu'au niveau master. Ces conclusions s'appliquent aussi aux étudiant-e-s suisses à l'étranger. La part d'étudiant-e-s au niveau master et doctorat est généralement plus élevée que celle au niveau bachelor. Il existe donc une accentuation de la mobilité internationale dans les hautes études lors des formations de deuxième et troisième cycles (master et/ou doctorat).

Taux d'étudiant-e-s suisses selon le niveau d'études (choix de pays), en 2005

G 4.15



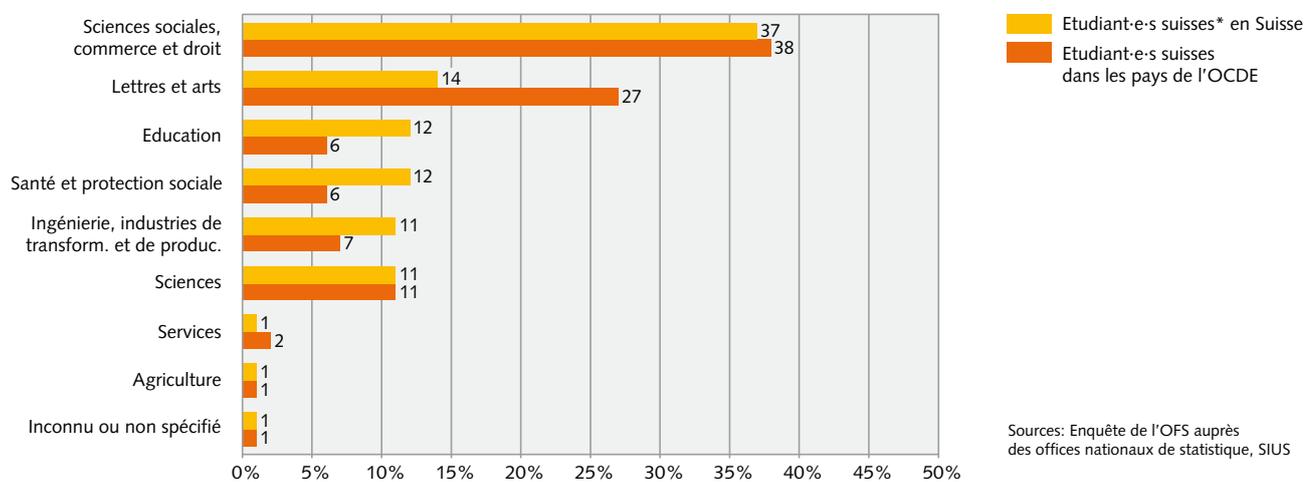
Source: Enquête de l'OFS auprès des offices nationaux de statistique

© Office fédéral de la statistique (OFS)

C'est le domaine «Lettres et Arts» qui enregistre la plus forte disparité entre les étudiant·e·s suisses et étrangers scolarisés en Suisse et les étudiant·e·s suisses à l'étranger. En effet, les étudiant·e·s de ce domaine sont les seuls à être proportionnellement plus représentés à l'étranger qu'en Suisse. Les domaines «Education» et «Santé et protection de l'environnement» sont moins choisis par les Suisses qui étudient dans les pays de

l'OCDE car ils mènent typiquement à une profession que l'on exerce dans le pays dans lequel on a suivi ses études. La renommée des institutions suisses dans le domaine «Ingénierie, industrie et construction» incite peu les étudiant·e·s suisses à traverser la frontière pour l'étudier. Dans les autres domaines, il n'existe pas de différence notable.

Etudiant·e·s suisses dans les pays de l'OCDE et en Suisse selon le groupe de domaines d'études CITE (niveaux d'études: CITE 5A et 6), en 2005 G 4.16



*comprend également les étrangers scolarisés en Suisse

© Office fédéral de la statistique (OFS)

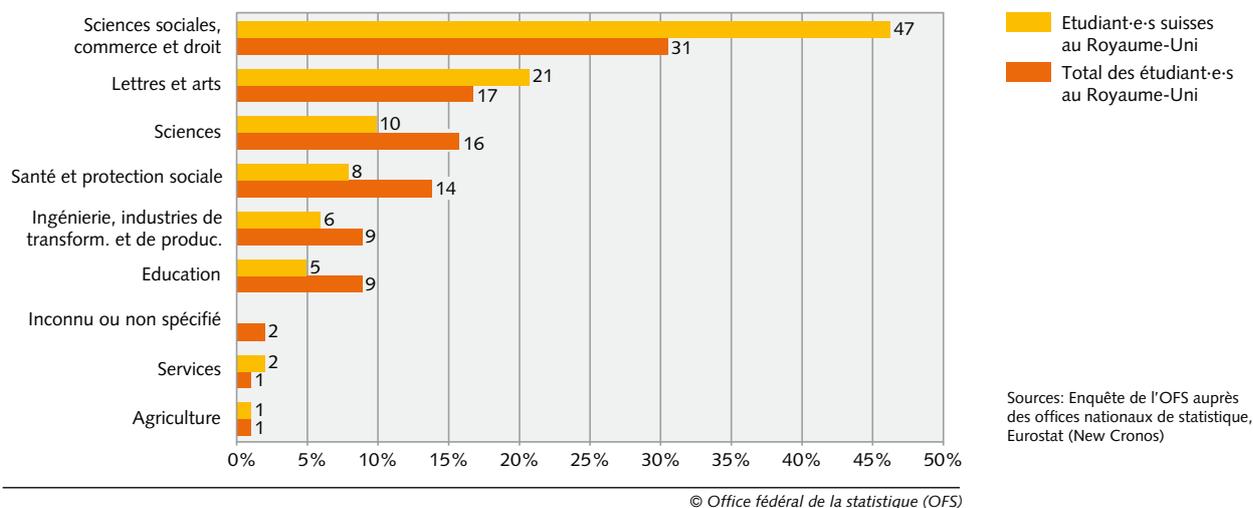
Sources: Enquête de l'OFS auprès des offices nationaux de statistique, SIUS

Ces conclusions générales ne s'appliquent pas à la situation spécifique de chaque pays. Le Royaume-Uni et l'Allemagne illustre ces différences (G 4.17 et G 4.18). Elles montrent en détail les domaines d'études choisis par les étudiant·e·s suisses au Royaume-Uni et en Allemagne en comparaison avec les étudiant·e·s de ces pays.

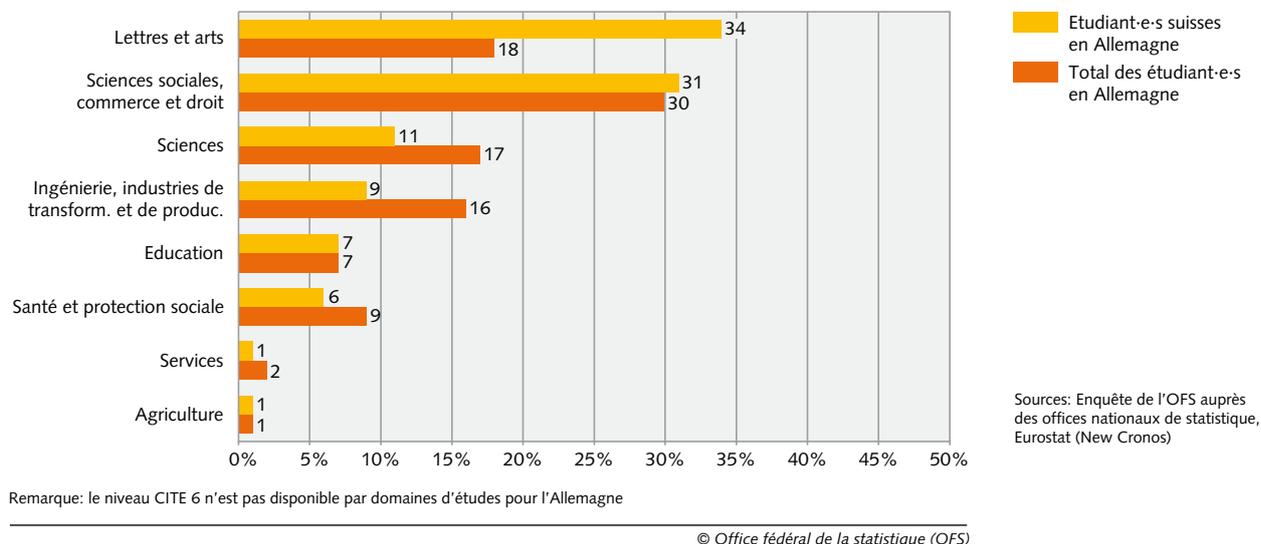
Près de la moitié (47%) des étudiant·e·s suisses au Royaume-Uni étudient dans le domaine «Sciences sociales, économie et droit» respectivement 15% en sciences sociales, 21% en économie, 9% en droit et 2% en journalisme et information.

L'Allemagne attire plus particulièrement les étudiant·e·s suisses qui veulent étudier dans le domaine «Lettres et arts». En comparaison avec d'autres pays, la demande dans les domaines artistiques et de la musique est plus élevée en Allemagne. Ceci est probablement à attribuer au fait que le nombre de hautes écoles dans ces domaines y est comparativement important.

Étudiant-e-s suisses et total des étudiant-e-s au Royaume-Uni selon le groupe de domaines d'études CITE (niveaux d'études: CITE 5A et 6), en 2005 **G 4.17**



Étudiant-e-s suisses et total des étudiants en Allemagne selon le groupe de domaines d'études CITE (niveaux d'études CITE 5A), en 2005 **G 4.18**



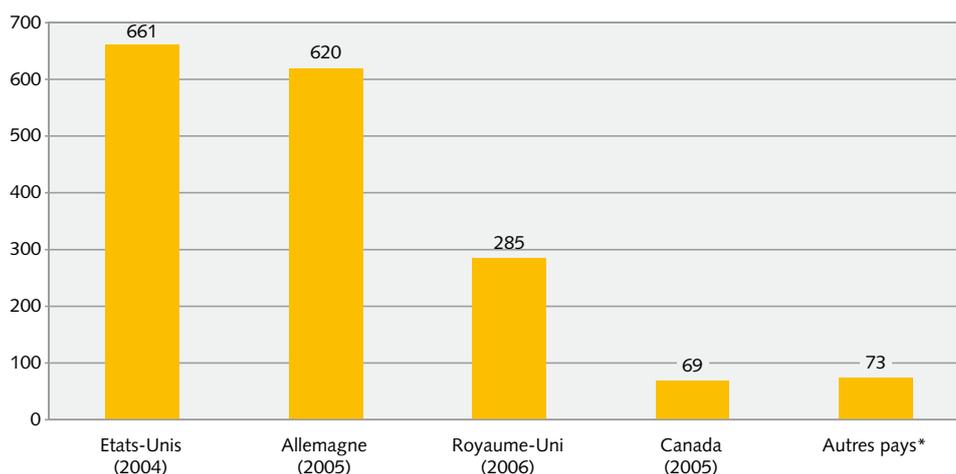
Personnel scientifique suisse dans les pays de l'OCDE

Personnel scientifique: cette désignation englobe le corps professoral et les autres enseignant-e-s ainsi que des personnes exerçant d'autres fonctions (p. ex. doyens, directeurs, etc.) et dont l'activité principale a trait à l'enseignement, à la recherche ou à la fourniture de prestations. Cette définition ne tient pas compte des assistant-e-s scientifiques.

Dans les hautes écoles suisses, le personnel scientifique se compose de 24'650 Suisses et de 2949 personnes dont la nationalité est inconnue. On dénombre au moins encore 1708 Suisses dans le personnel scientifique des hautes écoles des pays de l'OCDE, principalement aux Etats-Unis et en Allemagne. Cependant, ce chiffre est à prendre avec précaution car il est probablement sous-estimé étant donné que les pays de l'OCDE ne sont pas tenus de recenser la nationalité du personnel des hautes écoles. Les données de la France ne sont pas disponibles et il est fort probable qu'un nombre non négligeable de personnel scientifique suisse s'y trouve.

Personnel scientifique suisse dans quelques pays de l'OCDE

G 4.19



Source: Enquête de l'OFS auprès des offices nationaux de statistique

*Finlande, Australie, Turquie, Danemark, Corée du sud (2005 ou 2006)

© Office fédéral de la statistique (OFS)

5 Égalité des chances dans le système des hautes écoles

Introduction

L'égalité des chances entre hommes et femmes est une exigence majeure dans les discussions sur la politique éducative. Elle est inscrite dans la constitution fédérale, à l'article 8, alinéa 3. L'égalité des chances est un objectif important dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. Le programme fédéral pour promouvoir l'égalité des chances entre hommes et femmes a été publié en 2000. Il comporte des mesures concrètes visant à aplanir les différences de participation marquées des deux sexes dans les disciplines et les niveaux hiérarchiques des hautes écoles. Autre document important pour le domaine de l'égalité, le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie pendant les années 2004 à 2007 prévoit une série de mesures visant à améliorer l'égalité, qui sont reprises dans le Message relatif au même sujet pour les années 2008–2011³⁰. Ces mesures comprennent par exemple le projet «Etudes genre Suisse», l'école doctorale Etudes genre et le soutien de la relève et les plans d'action Genre pour les pôles de recherche nationaux du Fonds national de la recherche scientifique.

Les discussions sur l'égalité des chances incluent aussi l'exigence d'une équité dans la formation et de chances égales dans l'accès aux hautes écoles, quelle que soit l'origine sociale des personnes. Lorsque des élèves commencent des études dans une haute école, c'est aussi le résultat de leur parcours de formation suivi jusque là qui s'exprime, en particulier dans le passage à un niveau supérieur de formation. Sur le plan de l'égalité des chances dans l'accès à la formation, il est intéressant de savoir s'il y a une corrélation entre l'origine sociale et l'admission dans une haute école. S'il n'existait aucun lien entre les deux facteurs, la répartition des groupes sociaux chez les étudiant-e-s devrait être la même que celle des groupes sociaux dans la population totale.

³⁰ Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2004 à 2007, Berne (2000) et Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2008 à 2011, Berne (2007).

Le chapitre traite certains aspects de l'égalité des chances à l'aide de quelques indicateurs statistiques. Il retrace les évolutions dans les différents niveaux hiérarchiques des hautes écoles et examine la répartition des hommes et des femmes selon les disciplines. Il donne aussi un aperçu de l'origine sociale des étudiant-e-s en vue de faire ressortir les différences que l'on peut observer dans leur composition.

Evolution de l'égalité des chances entre hommes et femmes dans le système des hautes écoles

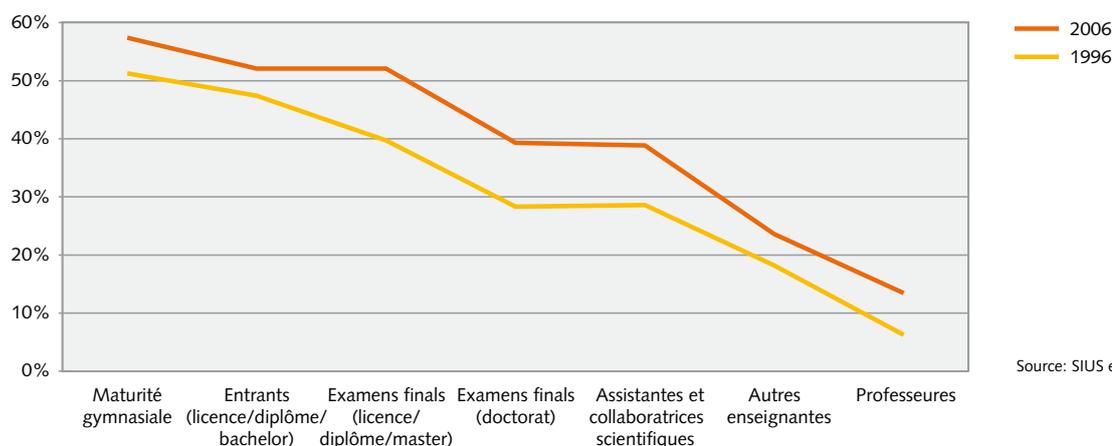
Le fait que la part des femmes recule de manière constante à mesure que l'on s'élève dans les niveaux hiérarchiques des hautes écoles est un phénomène appelé *leaky pipeline*. Ce phénomène s'observe aussi bien dans les hautes écoles universitaires (HEU) que dans les hautes écoles spécialisées (HES).

Parmi les titulaires d'une maturité gymnasiale et les entrants au niveau bachelor ou diplôme dans les HEU, les femmes représentaient une part bien supérieure à 50% en 2006. Celle-ci était nettement plus faible aux niveaux hiérarchiques plus élevés: 39% des titulaires d'un doctorat et 13% des professeur-e-s employés étaient des femmes. Cependant, la situation s'est améliorée au cours des dix dernières années. Durant la période considérée, la part des femmes s'est accrue de 5 à 12% dans tous les niveaux hiérarchiques (G 5.1a). De plus, les professeur-e-s nouvellement engagés en 2005 comptaient 23% de femmes³¹. Il n'en demeure pas moins que le phénomène du *leaky pipeline* évoqué ci-dessus est toujours actuel. Il est particulièrement manifeste chez les titulaires d'un doctorat et dans les niveaux hiérarchiques les plus élevés.

³¹ Scénarios 2007–2016 pour les hautes écoles: II. Corps enseignant, OFS, Neuchâtel (2007).

Participation des femmes dans les HEU, en 1996 et 2006

G 5.1a

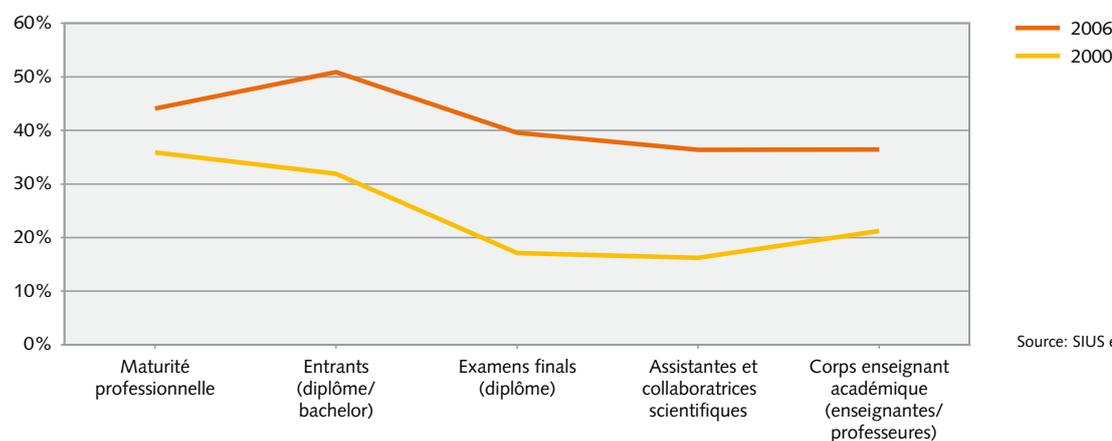


Source: SIUS et maturités, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Participation des femmes dans les HES, en 2000 et 2006

G 5.1b



Source: SIUS et maturités, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

La situation est semblable dans les HES: plus le niveau hiérarchique est élevé, plus la représentation féminine est faible (G 5.1b). Celle-ci atteint 51% au niveau d'études diplôme HES/bachelor chez les entrants et recule ensuite à 36% dans le personnel enseignant académique (autres enseignant-e-s et professeur-e-s). Pendant la période considérée, la part des femmes a enregistré une progression variant entre 8 et 23% dans les divers niveaux hiérarchiques. Cette hausse est partiellement due à l'intégration dans le système des hautes écoles, achevée ces dernières années, des filières d'études sociales, artistiques et de la santé; ces dernières comptent en effet une part relativement élevée de femmes parmi les étudiant-e-s et le corps enseignant.

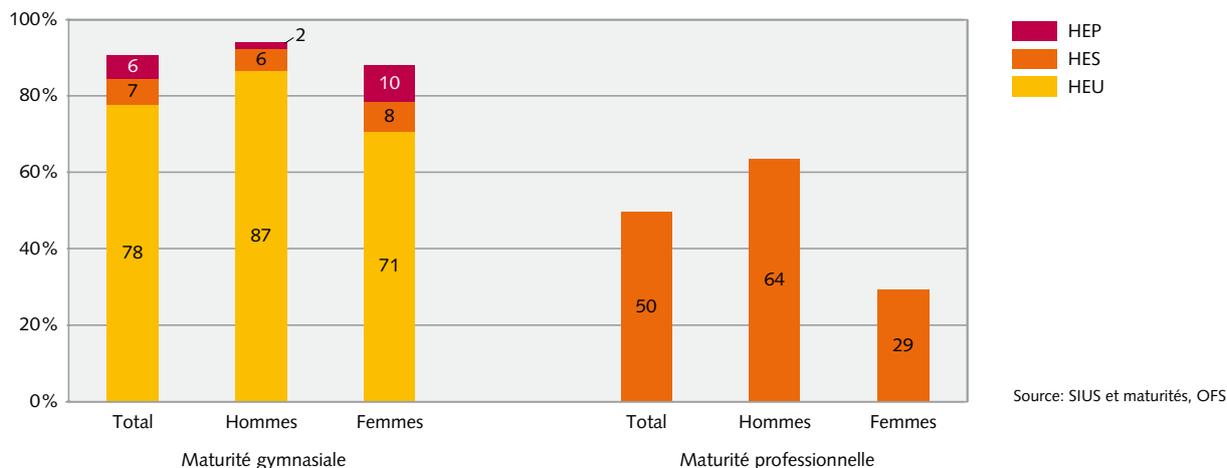
Taux de passage des hommes et femmes

Le potentiel des femmes en termes d'accès aux hautes écoles n'est pas entièrement exploité. Parmi les personnes susceptibles de commencer des études dans une haute école, le taux de passage global³² des femmes est en effet nettement plus faible que celui des hommes. Dans la cohorte de maturité gymnasiale de 2003, 94% des hommes et seulement 88% des femmes avaient commencé des études dans une haute école en 2006 (G 5.2). Etant donné les préférences respectives des hommes et des femmes dans le choix de l'orientation, les femmes commencent nettement plus souvent des études dans une haute école pédagogique que les hommes.

³² Cf. Définitions et remarques générales: Maturités et passage vers les hautes écoles 2006, OFS, Neuchâtel (2007).

Taux de passages généraux: maturités gymnasiales et professionnelles selon le sexe, cohortes d'élèves 2003

G 5.2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Le taux de passage dans les hautes écoles de la cohorte de maturité professionnelle 2003 varie de plus de 30% entre les hommes et les femmes. Environ 64% des hommes, contre seulement 29% des femmes de cette cohorte, commencent ainsi des études dans une haute école spécialisée. Notons ici que les femmes sont surtout représentées dans les branches où les taux de passage sont bas. Quel que soit le type de maturité obtenue, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à commencer des études. Le taux de passage des femmes dans les orientations techniques ou commerciales est inférieur de plus de 25% à celui des hommes.

Le potentiel des femmes n'est donc exploité que de manière limitée: ces domaines ne parviennent apparemment pas à attirer davantage d'étudiantes. Font exception les filières artistiques et celles du domaine de la santé, qui enregistrent des taux de passage pratiquement identiques pour les femmes et pour les hommes.

Les femmes parmi le corps professoral des hautes écoles

L'évolution dans le temps montre que la propension des femmes à embrasser une carrière scientifique dans les hautes écoles s'est renforcée ces dernières années. On s'attend à ce que, dans les années à venir, la part des femmes parmi les entrants reste constante au niveau d'études bachelor, mais qu'elle continue de croître dans les niveaux d'études supérieurs. L'OFS prévoit pour l'année 2016 une proportion de femmes atteignant entre

46% et 48% chez les doctorant·e·s et entre 19% et 25% parmi les professeur·e·s des HEU³³. L'égalité des chances dans le système des hautes écoles relève d'un long processus qui ne portera ses fruits qu'après plusieurs années voire plusieurs décennies. La réussite de ce processus ne sera toutefois possible que si la tendance actuelle se poursuit ces prochaines années.

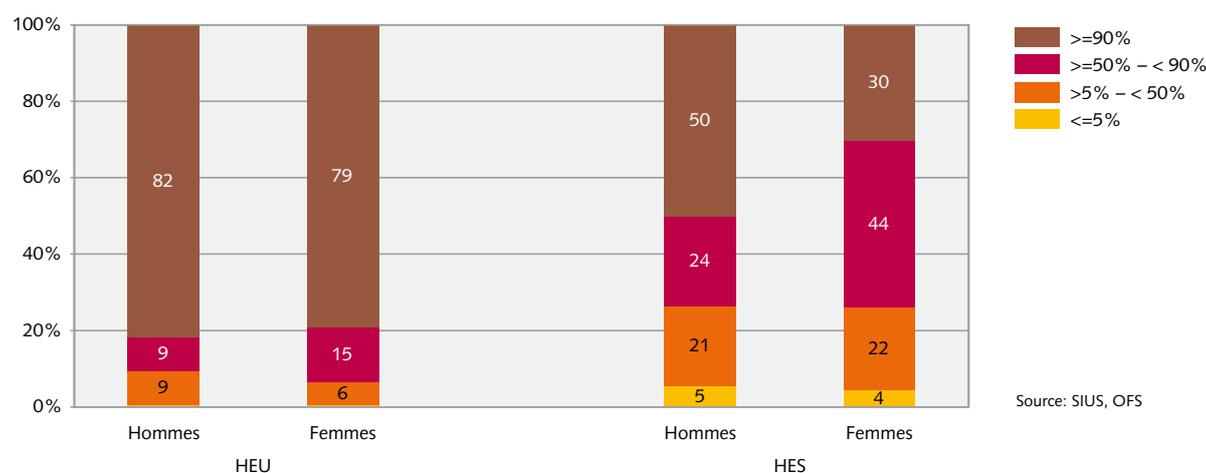
Parmi les professeur·e·s, les femmes sont en moyenne moins âgées que leurs collègues masculins, tant dans les HEU que dans les HES: dans les HEU, environ 40% des professeurs de sexe masculin ont plus de 55 ans, contre seulement 21% des femmes occupant une telle fonction. Les parts correspondantes dans les HES sont de 31% pour les hommes et de 21% pour les femmes (G 5.3b). Cette différence d'âge résulte notamment du fait qu'un nombre accru de femmes est venu repourvoir des postes de professeur·e·s ces dernières années. Et cet accroissement pourrait s'accroître ces prochaines années étant donné la vague de départs à la retraite qui s'annonce prochainement dans le corps professoral des HEU. Le nombre croissant d'étudiant·e·s pourrait par ailleurs venir renforcer cette tendance. Si l'on en tenait compte également pour définir l'effectif des professeur·e·s, il faudrait s'attendre ces prochaines années à la création de nouveaux postes en plus des chaires à repourvoir.

La plupart des professeur·e·s des HEU occupent des postes à plein temps (taux d'occupation $\geq 90\%$). Les autres membres du corps enseignant (pas représen-

³³ Scénarios 2007–2016 pour les hautes écoles: II. Corps enseignant, OFS, Neuchâtel (2007).

Professeurs selon le degré d'occupation, en 2006

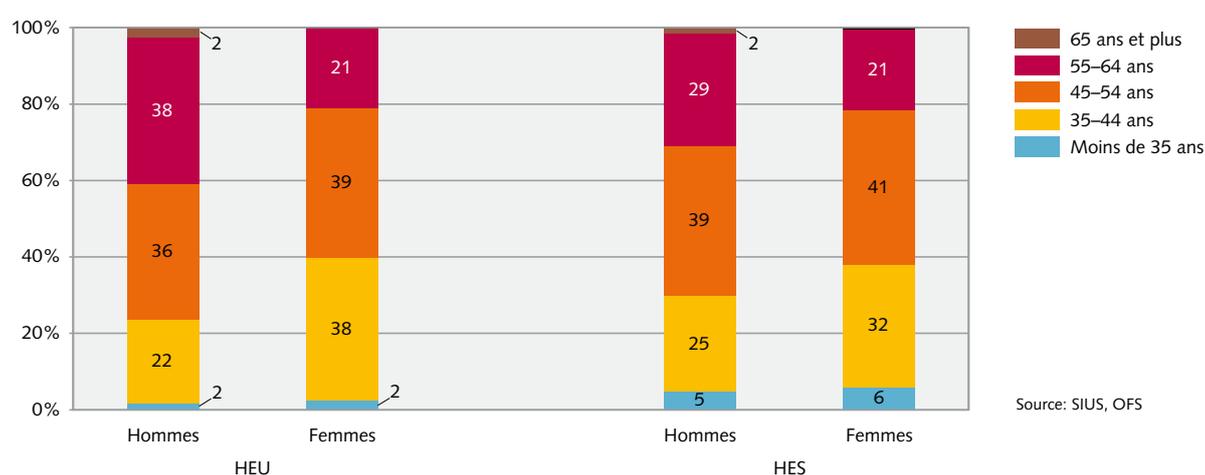
G 5.3a



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Professeurs selon le groupe d'âge, en 2006

G 5.3b



© Office fédéral de la statistique (OFS)

tés dans le graphique 5.3a) travaillent en revanche presque exclusivement à temps partiel (femmes: 85%; hommes: 84%). Cette catégorie de personnel se compose principalement de privat-docents et d'enseignant-e-s exerçant cette activité à titre accessoire. La forte proportion de personnes occupées à plein temps parmi les professeur-e-s montre qu'il n'est actuellement pas évident de faire une carrière scientifique à ce niveau hiérarchique tout en travaillant à temps partiel. En revanche, parmi les professeur-e-s des HES, seul un homme sur deux et une femme sur trois travaillent à plein temps. Le taux d'occupation des femmes est en moyenne inférieur à celui des hommes, quel que soit le groupe de domaines d'études. Ici aussi, les autres enseignant-e-s sont pour la plupart engagés à temps partiel (femmes: 98%; hommes: 96%).

Différences entre les hautes écoles et les groupes de domaines d'études

Un des buts du programme de la Confédération pour l'égalité des chances était d'augmenter de 7% (2000) à 14% (2006) la part des femmes parmi le corps professoral dans les universités cantonales. Ce but a été atteint pour l'année 2006, avec une proportion de 14,7%. On constate des différences importantes sur ce plan entre les hautes écoles. L'Université de Lucerne fait état, avec 35%, de la proportion la plus forte de femmes, alors que celles-ci sont les moins représentées à l'Université de Saint-Gall (8%). La proportion des femmes dans le corps professoral est également relativement faible dans les deux Ecoles polytechniques fédérales (8% à l'EPFZ et 9% à l'EPFL).

On observe des écarts comparables dans les HES. La part des femmes parmi les professeur-e-s y est de 31% en moyenne. Elle est la plus forte (39%) dans les hautes écoles pédagogiques non intégrées et la plus faible dans la haute école pédagogique de Suisse orientale (14%).

Ces inégalités s'expliquent également par le fait que les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes préférences en termes de domaine d'études (ségrégation horizontale). Dans les hautes écoles qui offrent essentiellement des formations dans les domaines techniques, économiques ou en sciences naturelles, les femmes sont sous-représentées parmi les professeur-e-s mais aussi généralement dans les autres niveaux hiérarchiques.

Dans l'ensemble, la part des femmes dans les HEU est parmi les plus élevées dans les groupes de domaines d'études suivants: Médecine et pharmacie, Sciences humaines et Sciences sociales et de l'éducation. Elle dépasse 60% parmi les entrants, les étudiant-e-s et les titulaires d'un premier diplôme, est supérieur à 50% chez les doctorant-e-s et à 20% chez les professeur-e-s, Médecine et pharmacie mis à part. C'est dans les Sciences techniques que les femmes sont les moins représentées. Leur part y est inférieure à 21% tous niveaux confondus. Elle n'est même que de 5% parmi les professeur-e-s. La part des femmes est aussi relativement faible en Sciences économiques, en Sciences exactes et naturelles ainsi qu'en Sciences de la construction (G 5.4a).

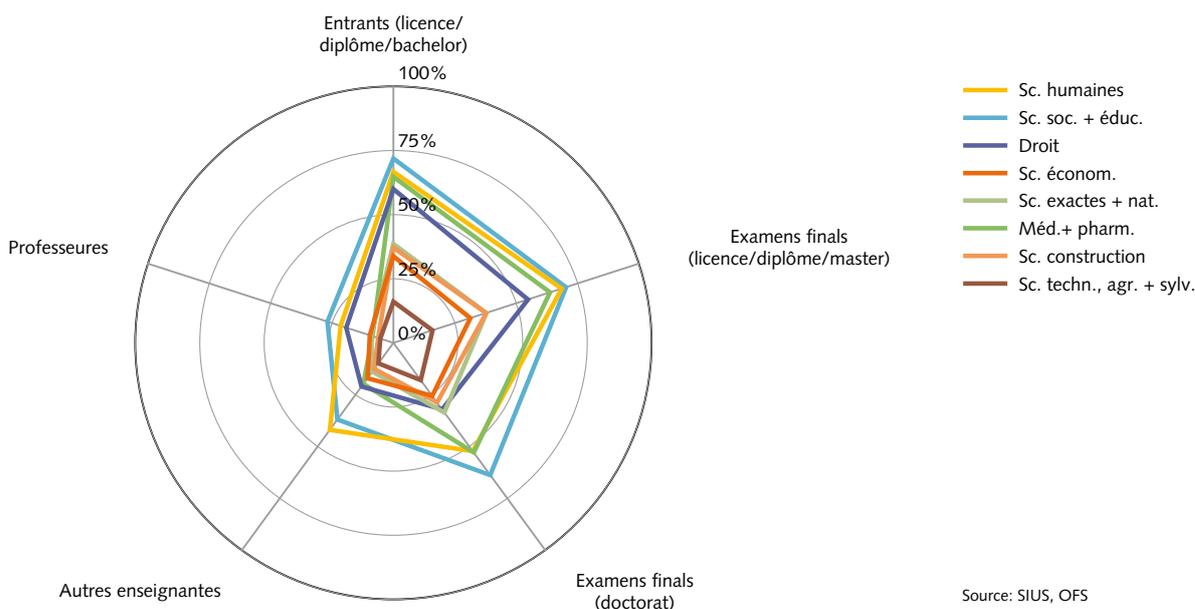
Dans les HES, les femmes représentent environ entre 70% et 90% des entrants et des titulaires d'un premier diplôme en Sciences sociales et de l'éducation ou dans le groupe de domaines d'études «Santé» (G 5.4b). C'est aussi dans les HES que les femmes sont les mieux représentées dans le corps enseignant académique (60% environ). Ici aussi, les Sciences techniques et les Sciences de la construction font état des parts de femmes les plus basses (respectivement 12% et 22% des entrants; 8% et 22% des titulaires d'un premier diplôme; 11% et 13% du corps enseignant académique).

La différenciation par groupe de domaines d'études montre que le choix des filières est encore souvent dicté par des préférences propres au sexe. Les femmes privilégient généralement les Sciences humaines, les Sciences sociales et de l'éducation, la Médecine et pharmacie ou la Santé. Elles sont peu représentées dans les filières d'études techniques ou d'ingénierie.

A première vue, la part des femmes est plus importante dans les Sciences exactes et naturelles (36% des étudiant-e-s) que dans les Sciences techniques. Si l'on considère l'évolution des dix dernières années dans les HEU, on constate ici aussi que la proportion de femmes stagne à un niveau très bas, à part dans quelques branches. Les femmes sont mieux représentées dans les Sciences exactes et naturelles. Ceci est dû à leur représentation supérieure à la moyenne en Biologie, dans la Formation des

Participation des femmes dans les HEU selon le groupe de domaines d'études HE, en 2006

G 5.4a

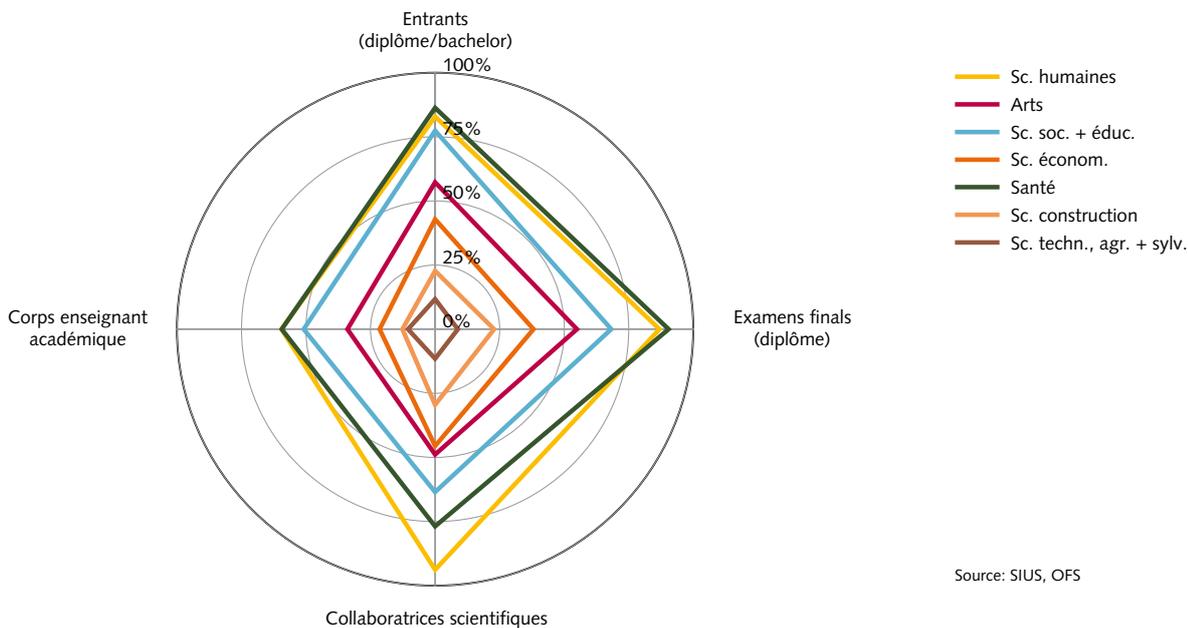


Source: SIUS, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Participation des femmes dans les HES selon le groupe de domaines d'études HE, en 2006

G 5.4b



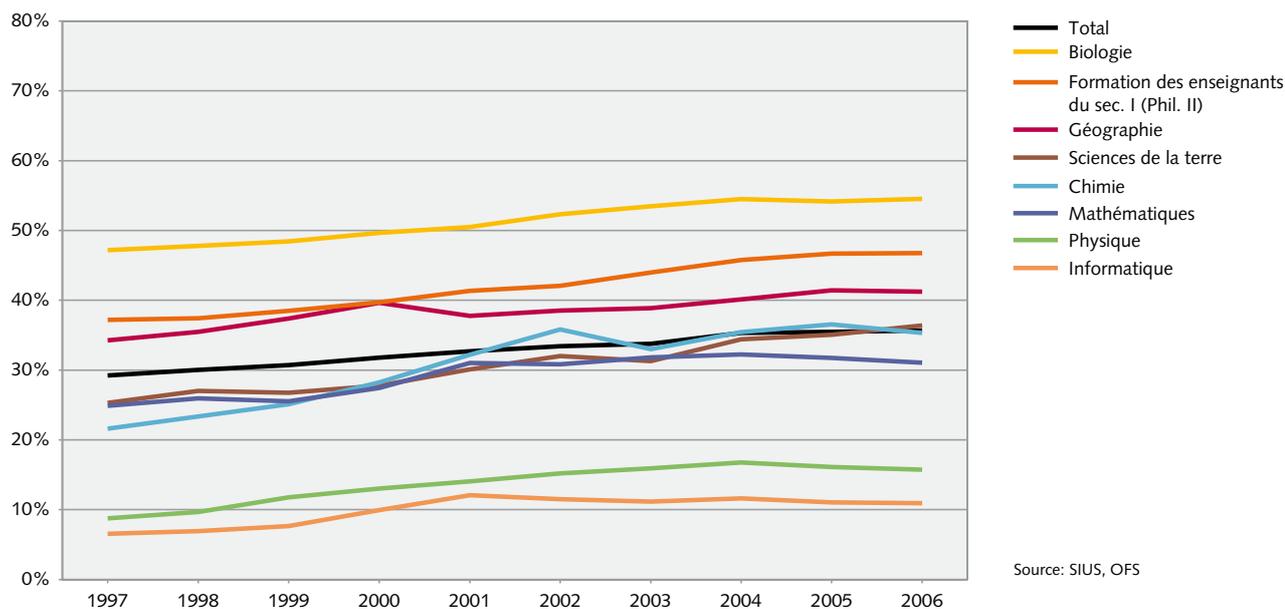
Source: SIUS, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

enseignants du secondaire I et en Géographie. L'évolution dans le temps montre que leur part tend à augmenter dans ces branches. Par contre, la part des femmes stagne à un bas niveau en Informatique et en Physique. Elle est également inférieure à la moyenne en Mathématiques (G 5.5a).

Evolution de la part des femmes parmi les étudiant-e-s (diplôme/bachelor/master) en Sciences exactes et naturelles (HEU) selon les orientations

G 5.5a



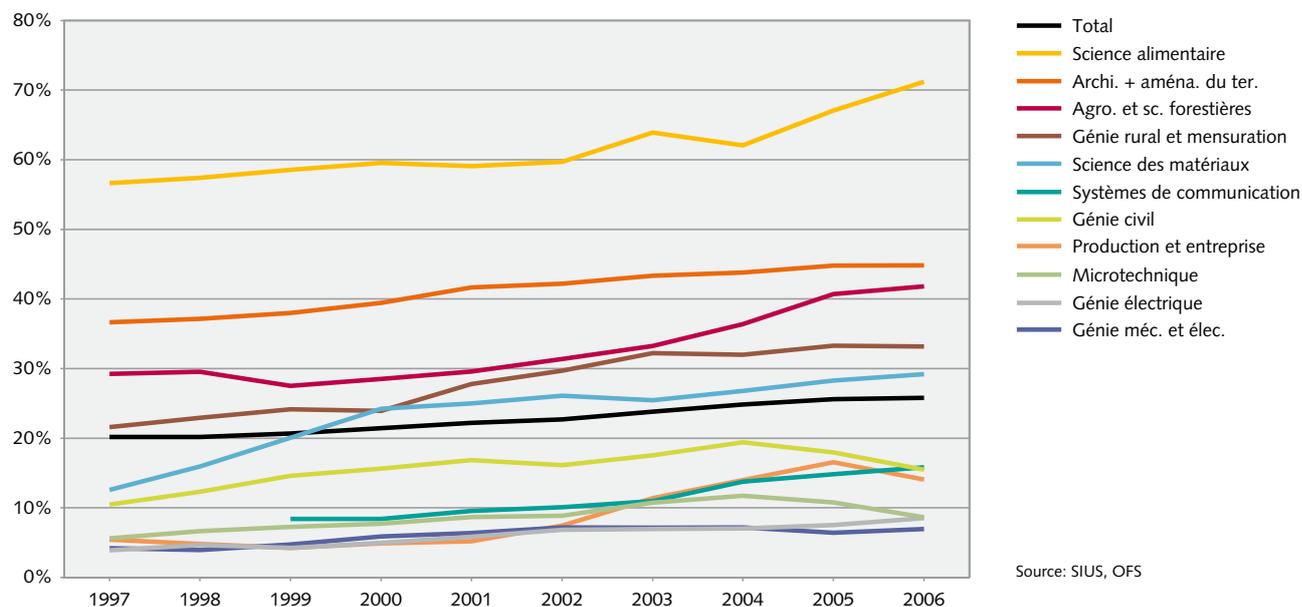
Source: SIUS, OFS

Remarque: Les orientations Sciences exactes et naturelles pluridisciplinaires et Astronomie n'ont pas été présentées.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Evolution de la part des femmes parmi les étudiant-e-s (diplôme/bachelor/master) en Sciences techniques (HEU) selon les orientations

G 5.5b



Source: SIUS, OFS

Remarque: Les orientations Sciences techniques pluridisciplinaires n'ont pas été présentées.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

La part des femmes parmi les étudiant-e-s des HEU est la plus faible (26%) dans les Sciences techniques. Elle varie considérablement selon les branches d'études. Les femmes qui se lancent dans des études en Sciences techniques choisissent pour la plupart les branches d'études Science alimentaire, Agronomie et sciences forestières, Architecture et aménagement du territoire plutôt que l'ingénierie. Leur part est par conséquent inférieure à 10% en Microtechnique, en Génie électrique et en Génie mécanique (G 5.5b). Elle a d'ailleurs à peine évolué ces dix dernières années. Les femmes n'ont donc pas un comportement homogène par rapport aux études dans toutes les Sciences techniques ou Sciences exactes et naturelles. Elles sont surreprésentées dans certains domaines et presque totalement absentes dans d'autres.

En ce qui concerne l'égalité des chances entre hommes et femmes d'accéder aux hautes écoles suisses, on constate que la part des femmes tend à progresser à tous les niveaux hiérarchiques. L'augmentation est cependant largement due à la participation accrue des femmes à la formation dans les Sciences humaines et sociales ainsi que dans la Santé. On mettra l'accent à l'avenir sur des mesures visant à réduire le carcan des préférences spécifiques aux femmes ou aux hommes. Sans de telles mesures, les hautes écoles qui proposent essentiellement des études techniques ou économiques ne pourront pas accroître de manière significative la part des femmes aux

divers niveaux hiérarchiques. Dans le sillage de la réforme de Bologne, un nouvel échelon a été créé avec l'introduction des cursus bachelor et master. Il s'agit d'observer en détail ces prochaines années quels effets celui-ci aura eu sur l'égalité des chances des hommes et femmes dans les hautes écoles.

L'égalité des chances selon l'origine sociale

Avec la création des hautes écoles spécialisées, la réorganisation du système suisse des hautes écoles en un système dual a été menée à bien. Ce nouveau type de haute école a notamment pour but de favoriser autant que possible la perméabilité entre les hautes écoles spécialisées et les autres domaines de formation (loi fédérale sur la formation professionnelle, art. 1b).³⁴ Combinée à une formation professionnelle de base, la maturité professionnelle introduite en 1994, qui donne accès aux hautes écoles spécialisées, va justement dans ce sens.

³⁴ Loi du 6 octobre 1995 sur les hautes écoles (RS 414.71), Berne.

T 5.1 Plus haut niveau de formation des parents selon le type de haute école et le domaine d'études HE, en 2005 (% des étudiant-e-s)

	Ecole primaire, formation élémentaire	Ecole professionnelle, apprentissage	Maturité, brevet d'enseignement, école de degré diplôme	Ecole supérieure, maîtrise	Haute école
HEU	9	22	11	16	42
Sciences humaines	11	23	11	15	40
Sciences sociales et de l'éducation	10	24	13	16	37
Droit	6	24	14	16	40
Sciences économiques	9	22	8	20	41
Sciences exactes et naturelles	8	22	9	15	46
Médecine et pharmacie	6	19	7	13	55
Sciences de la construction	8	16	14	15	47
Sciences techniques, agriculture et sylviculture	6	19	9	16	50
HES	11	33	11	22	23
Sciences humaines	18	35	11	16	20
Arts	6	19	13	18	44
Sciences sociales et de l'éducation	10	36	13	19	22
Sciences économiques	12	32	9	26	21
Santé	16	35	10	16	23
Sciences de la construction	17	34	7	25	17
Sciences techniques, agriculture et sylviculture	10	38	9	25	18

Remarque: le nombre restreint d'observations (< 25 cas) ne permet pas de présenter de résultat dans le groupe de domaine Santé HEU.

Source: Situation sociale des étudiant-e-s, OFS

Si l'on se réfère au plus haut niveau de formation achevée des parents pour comparer la composition sociale de la population estudiantine, on constate des écarts importants entre les deux types de hautes écoles. En termes d'origine sociale, la composition de la population estudiantine est plus hétérogène dans les HES que dans les HEU. Par rapport à la population résidente permanente, la part des étudiant-e-s dont les parents ont un niveau de formation élevé est plus importante dans les HEU: les écarts observés dans les HEU n'ont pratiquement pas changé au cours des dix dernières années³⁵. Dans certains groupes de domaines d'études, on observe une tendance marquée à la reproduction sociale des couches de la population disposant d'un niveau de formation académique. Par contre, on trouve pratiquement la même répartition des niveaux de formation des parents chez les étudiant-e-s HES et dans l'ensemble de la population. Les hautes écoles spécialisées jouent donc un rôle important dans l'ouverture des formations des hautes écoles à une plus vaste population.

Parmi les étudiant-e-s des hautes écoles universitaires, 42% sont issus d'une famille dont au moins un des parents a achevé une formation académique. Dans les HES, la part correspondante n'atteint que 23% (T 5.1). On

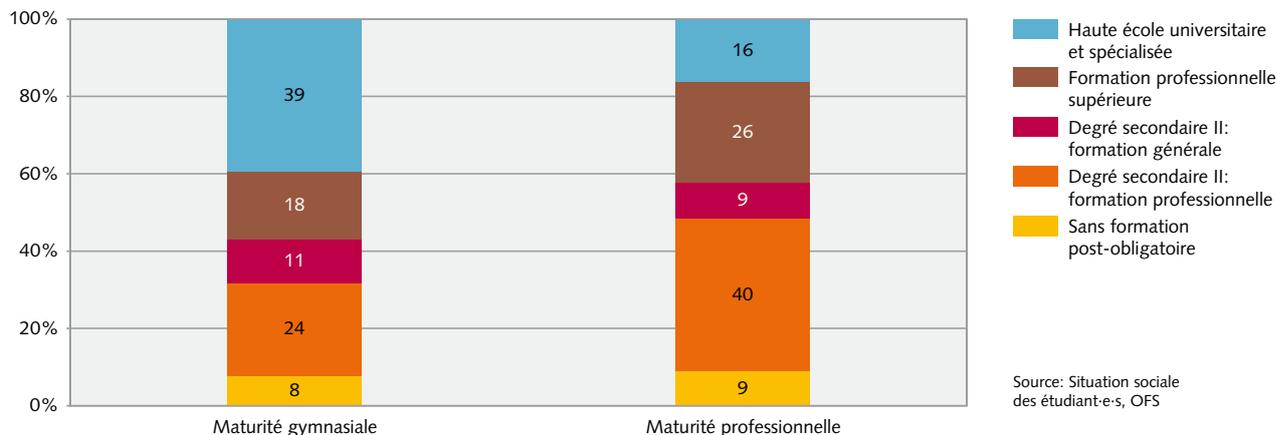
constate également des différences importantes entre les groupes de domaines d'études d'un même type de haute école. Dans les HEU, le groupe de domaines d'études Médecine et pharmacie compte de loin la plus forte proportion d'étudiant-e-s issus d'un milieu favorisé sur le plan de la formation (55%). Dans les HES, la part correspondante est quasiment aussi importante dans les Arts (44%) que parmi les étudiant-e-s des HEU. Par contre, cette proportion est inférieure à 20% dans les Sciences de la construction et dans les Sciences techniques. Avec l'introduction de la maturité professionnelle associée à une formation professionnelle de base, une plus grande part de la population peut accéder aux formations des hautes écoles. Auparavant, l'admission dans une haute école passait essentiellement par l'obtention de la maturité gymnasiale. La maturité professionnelle permet désormais aussi aux personnes ayant reçu une formation orientée sur la pratique de suivre des études dans une haute école. Parmi les étudiant-e-s titulaires d'une maturité professionnelle, 84% sont issus d'une famille où aucun des parents ne dispose d'un diplôme d'une haute école. Parmi les étudiant-e-s ayant une maturité gymnasiale, la part correspondante est de 61% (G 5.6)

L'entrée des HES dans le système des hautes écoles a eu pour effet d'étendre l'accès à la formation dans ces établissements à des couches de la population moins favorisées sur le plan de la formation. Cette extension a été possible grâce à l'introduction de la maturité profes-

³⁵ Conditions de vie et d'études dans les hautes écoles suisses. Publication principale de l'enquête sur la situation sociale des étudiant-e-s 2005, OFS, Neuchâtel (2007).

Plus haut niveau de formation des parents selon le type de maturité, en 2005 (Etudiant-e-s des HES en %)

G 5.6



Source: Situation sociale des étudiant-e-s, OFS

Remarque: Les certificats d'accès aux hautes écoles étrangers et autres ne sont pas présentés.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

sionnelle, dont les titulaires peuvent accéder aux hautes écoles spécialisées. En vue d'accroître encore la perméabilité entre les niveaux de formation et les types de hautes écoles, une passerelle est proposée depuis 2004 aux titulaires d'une maturité professionnelle sous la forme d'un examen complémentaire leur donnant accès aux études universitaires. En 2006, 392 personnes ont passé cet examen. Cette passerelle pourrait à moyen terme contribuer à étendre encore davantage l'accès aux études universitaires à des couches de la population moins favorisées sur le plan de la formation.

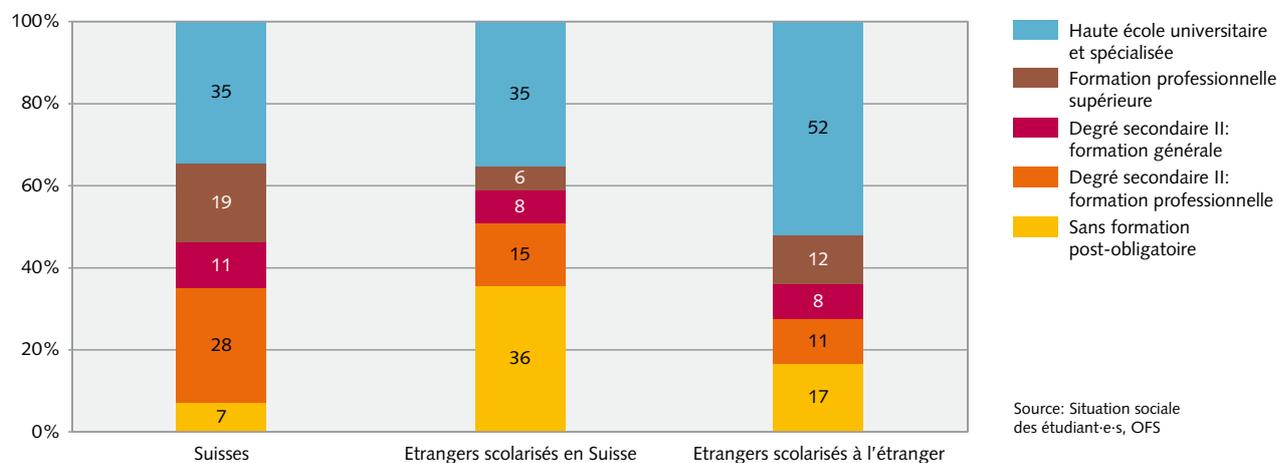
Parmi les personnes scolarisées à l'étranger qui viennent étudier en Suisse, plus de la moitié sont issues d'une famille où au moins un des parents dispose d'un

titre d'une haute école (G 5.7). Cette proportion est nettement supérieure à celle observée parmi les étudiant-e-s suisses ou les personnes scolarisées à l'étranger qui ont obtenu leur certificat d'accès aux hautes écoles en Suisse. Dans le cas des personnes scolarisées en Suisse, il est frappant de noter que la part des étudiant-e-s issus d'une famille où au moins un parent a achevé des études dans une haute école est pratiquement aussi importante que celle des étudiant-e-s dont les parents n'ont pas suivi de formation post-obligatoire (parts respectives de 35% et 36%).

Cette répartition quelque peu étonnante s'explique essentiellement par les différentes origines nationales des étudiant-e-s étrangers scolarisés en Suisse. Sont

Plus haut niveau de formation des parents selon le lieu de scolarisation, en 2005 (Etudiant-e-s des HES en %)

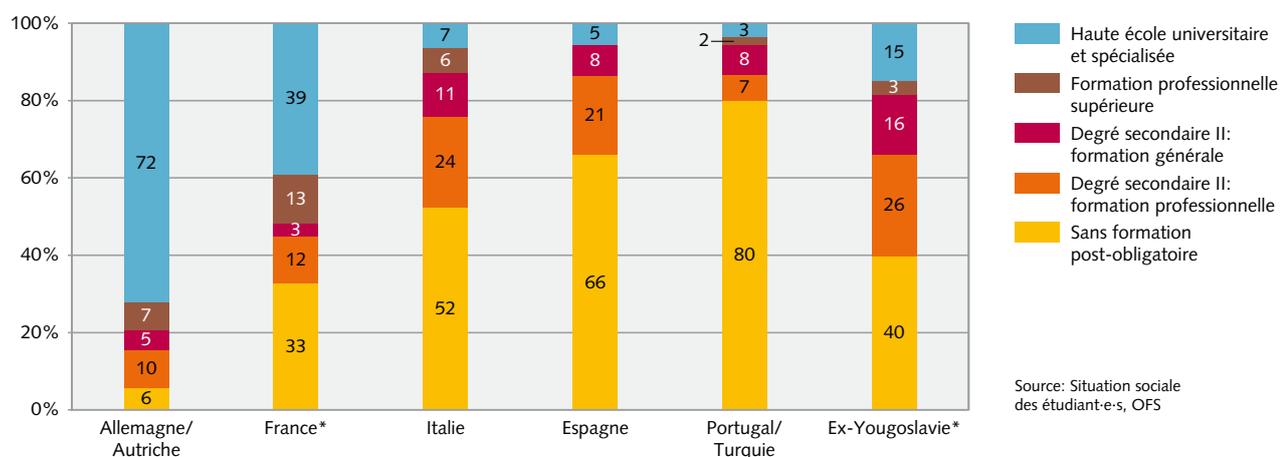
G 5.7



Source: Situation sociale des étudiant-e-s, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Plus haut niveau de formation des parents des étudiant-e-s étrangers scolarisés en Suisse dans les HE selon le pays, en 2005 (Étudiant-e-s des HE en %) G 5.8



Source: Situation sociale des étudiant-e-s, OFS

Remarque: En raison d'effectifs peu importants, l'exactitude des taux des pays présentés est réduite (*entre 25 et 49 cas).

© Office fédéral de la statistique (OFS)

surreprésentées les personnes originaires du Portugal, d'Espagne, de Turquie ou d'Ex-Yougoslavie issues d'un milieu défavorisé sur le plan de la formation et celles d'origine autrichienne ou allemande dont le niveau de formation des parents est élevé voire très élevé (G 5.8).

Parmi les élèves du degré secondaire II en Suisse, 36% des Allemands, 31% des Français et 27% des Autrichiens fréquentent une école préparant à la maturité. La part correspondante est de 19% pour les jeunes Espagnols, 15% pour les Italiens et 14% pour les Portugais. Elle est seulement de 9% pour les élèves provenant de Turquie et de 7% pour ceux d'Ex-Yougoslavie. Dans l'ensemble, les taux de participation à la formation du degré secondaire II sont plus faibles dans ce dernier groupe de pays d'origine et pour le Portugal que pour les autres nationalités³⁶. Le nombre des élèves pouvant accéder à la formation dans les hautes écoles issus de pays de la deuxième vague d'immigration est nettement moins élevé que celui des jeunes provenant des autres pays.

³⁶ La population étrangère en Suisse, OFS, Neuchâtel (2006)

6 L'entrée des diplômé·e·s dans le monde du travail

Le marché du travail est dynamique, il évolue avec la conjoncture et est plus favorable aux diplômé·e·s de certains domaines d'activités qu'à d'autres selon les périodes. Ce chapitre décrit les principales tendances observées dans les différents groupes de domaines d'études des hautes écoles suisses quant aux possibilités qu'ils offrent à leurs diplômé·e·s d'accéder rapidement au monde professionnel et d'obtenir un emploi et un revenu correspondant au mieux à leur formation. La question des différences du taux de diplômé·e·s actifs et de leur revenu entre les grandes régions est également abordée. Les résultats présentés proviennent des données de l'enquête 2005 auprès des nouveaux diplômés.

Pour observer la transition entre études et emploi chez les diplômé·e·s, quatre indicateurs d'intégration dans la vie professionnelle sont systématiquement pris en compte dans ce chapitre:

- **Le taux d'entrée dans la vie professionnelle des diplômé·e·s** présente le pourcentage d'entre eux qui exerce une activité professionnelle rémunérée régulière correspondant à leur formation, ceci 20 mois après la fin de leurs études.
- **La qualification requise chez les diplômé·e·s** montre dans quelle mesure un diplôme d'une haute école est exigé par l'employeur pour l'exercice d'une activité lucrative, un an et demi environ après la fin des études. Cet indicateur est établi sur la base de la question suivante posée dans le questionnaire de l'enquête auprès des nouveaux diplômés: «Une formation d'une haute école était-elle exigée par votre employeur actuel?» avec les combinaisons de réponses suivantes:
 - Oui, dans ma branche d'études uniquement
 - Oui, mais aussi dans des branches d'études voisines de la mienne
 - Oui, mais aucune branche d'études spécifique n'était mentionnée
 - Non, un diplôme d'une haute école n'était pas exigé
 Les résultats présentés dans ce chapitre distingueront essentiellement les diplômé·e·s ayant répondu «oui» en général de ceux ayant déclaré qu'aucun diplôme d'une haute école leur était exigé.

- **L'adéquation de la qualification** montre dans quelle proportion les diplômé·e·s estiment «subjectivement» que les exigences liées à leur activité professionnelle correspondent aux qualifications qu'ils ont acquises durant leurs études. Cet indicateur est établi sur la base de la question suivante du questionnaire de l'enquête auprès des nouveaux diplômés: «Pensez-vous que votre activité lucrative correspond à votre formation, du point de vue des qualifications spécialisées?», avec cinq niveaux de réponse allant de: «ne correspond absolument pas» à «correspond totalement». Les résultats présentés dans la publication se basent sur le niveau «correspond beaucoup» qui regroupe les deux niveaux supérieurs dans l'échelle de réponse.
- **Le revenu des diplômé·e·s** constitue le revenu brut annuel et est estimé globalement à partir des indications fournies par les diplômé·e·s eux-mêmes. Le revenu standardisé pour une activité principale correspond au salaire d'une activité professionnelle à plein temps. 0,5% des valeurs supérieures et inférieures ont été considérées comme observations aberrantes et ne sont pas prises en compte dans les exploitations. Cet indicateur est établi sur la base des réponses aux questions suivantes posées dans le questionnaire de l'enquête auprès des nouveaux diplômés:
 - «Quel est le revenu brut de votre activité principale? (y compris le 13^e salaire et les gratifications contractuelles)»
 - «Quel est votre taux d'occupation? En ce qui concerne votre activité principale: prière d'indiquer le taux fixé dans votre contrat de travail».
 Les revenus présentés dans le chapitre correspondent aux médianes.

Situation des diplômé·e·s des hautes écoles universitaires sur le marché du travail

Le choix des études influence directement la vitesse et les modalités d'entrée des diplômé·e·s des hautes écoles dans le monde du travail, ainsi que leur revenu. Certains groupes de domaines d'études sont axés sur un champ professionnel clairement défini et réglementé, ce qui facilite l'obtention d'un emploi. D'autres domaines, plus «généralistes», engendrent souvent un phénomène de

substitution horizontale entre formation et emploi, ce qui signifie ici que le lien entre les qualifications acquises durant les études et le profil requis par l'employeur n'est pas forcément toujours étroit. Ce phénomène peut freiner la vitesse d'intégration professionnelle des diplômé·e·s de ces groupes de domaines d'études et avoir parfois des conséquences négatives sur leur revenu.

Le groupe de domaines d'études Médecine et pharmacie, existant dans les hautes écoles universitaires (HEU) uniquement et caractérisé par son orientation vers un champ professionnel précis, est celui qui offre à ses étudiant·e·s le passage le plus favorable entre études et emploi (G 6.1). Plus de 90% des diplômé·e·s 2004 en Médecine et pharmacie ont occupé un poste 20 mois après l'obtention de leur titre universitaire. Ceci constitue très nettement le taux le plus élevé. Cela s'explique par le fait que le passage à une vie professionnelle est en réalité le passage à une phase de formation en emploi. La Médecine et pharmacie se distingue également des autres groupes par l'adéquation des qualifications acquises durant les études par ses diplômé·e·s pour exercer leur activité professionnelle, mais aussi pour répondre aux exigences de leur employeur. 80% des diplômé·e·s 2004 issus de ce groupe de domaines d'études et ayant une activité professionnelle estiment que cette concordance est très étroite. 96% d'entre eux déclarent que disposer d'un diplôme d'une haute école a été un élément déterminant

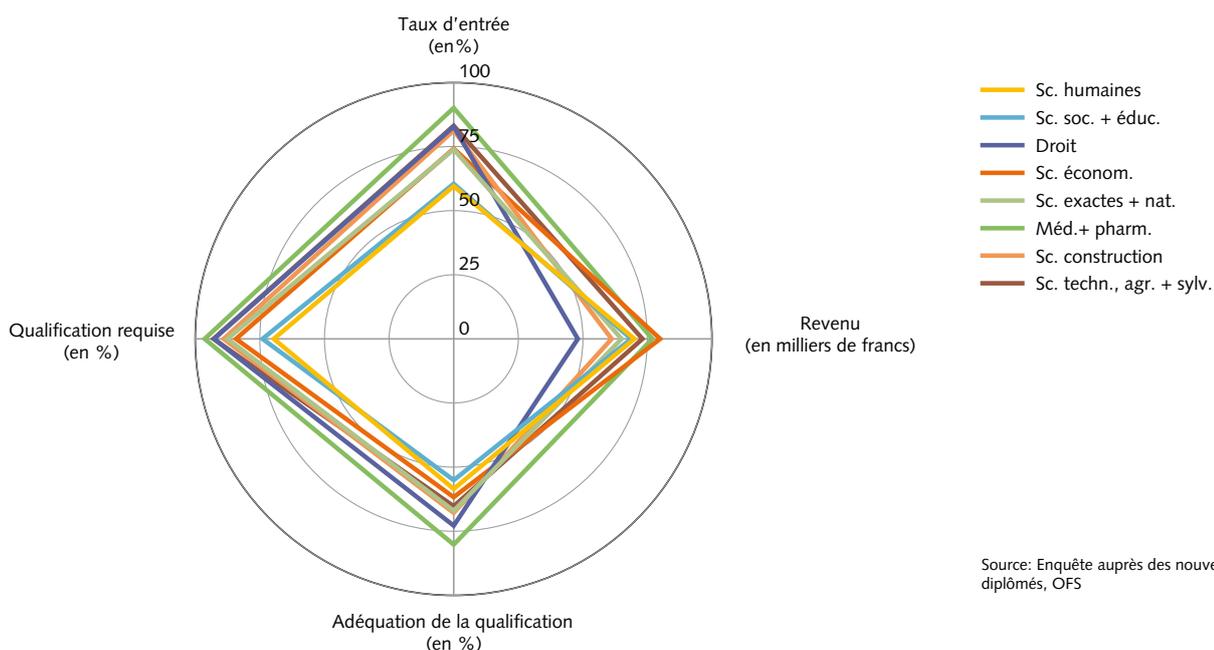
pour l'obtention d'un emploi et 63% affirment qu'un diplôme dans leur branche était exigé par l'employeur.

Les diplômé·e·s en Médecine et pharmacie bénéficient donc d'une meilleure transition entre études et activité professionnelle que la plupart de leurs collègues des autres groupes de domaines d'études. De plus, le revenu médian annuel perçu une année après l'obtention de leur titre (77'000 francs bruts) est le deuxième salaire le plus élevé de tous les groupes de domaines d'études HEU après les Sciences économiques (80'000 francs).

Les diplômé·e·s en Droit entrent également très vite dans la vie active. Vingt mois après la fin de leurs études, ils sont 83%, en 2005, à exercer une activité professionnelle en rapport avec leurs études. 93% déclarent qu'une formation dans une haute école a été déterminante pour l'obtention d'un emploi et 68% disent qu'un diplôme dans leur branche uniquement était exigé pour être engagé. Ce dernier pourcentage est le plus élevé de tous les groupes de domaines d'études, ce qui montre le rapport étroit qu'il existe entre études et activité professionnelle en Droit. Le revenu des diplômé·e·s en Droit est par contre largement inférieur à celui de leurs collègues universitaires des autres groupes de domaines d'études HEU (48'000 francs contre 70'700 francs en moyenne). Ces salaires bas s'expliquent par les stages peu lucratifs, d'au moins un an, que beaucoup effectuent pour obtenir leur brevet d'avocat.

Entrée dans la vie active des diplômé·e·s des HEU selon le groupe de domaines d'études HE, en 2005

G 6.1



Source: Enquête auprès des nouveaux diplômés, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Les diplômé·e·s HEU en Sciences sociales et de l'éducation et en Sciences humaines sont les moins favorisés pour accéder à la vie professionnelle. Même si leur revenu est proche de la moyenne, ces diplômé·e·s entrent dans le monde du travail avec un diplôme « généraliste » et de ce fait moins clairement orienté vers la pratique professionnelle. Le facteur principal qui les désavantage est la faible concordance entre les exigences liées à leur activité professionnelle et les qualifications acquises durant leurs études. Ils ne sont que 59% en Sciences humaines et 55% en Sciences sociales et de l'éducation à déclarer que leur emploi correspond beaucoup à leur formation universitaire³⁷.

De plus, le faible taux d'entrée dans la vie professionnelle de ces deux groupes de domaines d'études (60% en Sciences humaines et 61% en Sciences sociales et de l'éducation) montre également leur difficulté à exercer, 20 mois après l'obtention de leur diplôme, une activité professionnelle en rapport étroit avec leur formation. Les diplômé·e·s en Sciences humaines et en Sciences sociales et de l'éducation sont clairement confrontés au phénomène de substitution horizontale, car certes, ils parviennent à trouver un emploi, mais qui correspond souvent peu à leurs études. Cet état de fait est confirmé par la part modeste déclarant qu'un diplôme dans une haute école a été déterminant pour l'obtention de leur emploi, soit 74% en Sciences sociales et de l'éducation et 70% en Sciences humaines. Ce dernier pourcentage baisse encore si on exclut les théologiens qui font figure d'exception, car leur formation est clairement axée vers un champ professionnel précis³⁸.

Mis à part la Médecine et pharmacie et le Droit, qui semblent offrir des conditions d'accès favorables au monde du travail, et les Sciences humaines et les Sciences sociales et de l'éducation, dont les diplômé·e·s sont plus souvent confrontés au phénomène de substitution horizontale, plusieurs autres groupes³⁹ se situent plus ou moins dans la moyenne. Quelques éléments caractérisent toutefois l'un ou l'autre de ces groupes de domaines d'études. Les diplômé·e·s en Sciences économiques se distinguent par leur revenu annuel brut très élevé (80'000 francs), alors que ceux en Sciences exactes et naturelles (65'000 francs) et en Sciences de la construc-

tion (61'100 francs) perçoivent les salaires les plus bas à l'exception du Droit. La part de diplômé·e·s à avoir obtenu un emploi lié à leur formation est un peu plus importante en Sciences techniques, agriculture et sylviculture (83%) et en Sciences de la construction (81%) qu'en Sciences économiques (74%) et qu'en Sciences exactes et naturelles (74%).

Situation des diplômé·e·s des hautes écoles spécialisées sur le marché du travail

Dans les hautes écoles spécialisées (HES), la transition vers l'emploi est, comme dans les HEU, plus ou moins rapide, selon que le domaine d'études soit clairement orienté vers un champ professionnel défini ou plus « généraliste ». Cependant, les différents modes d'organisation spécifiques aux études HES, comme les études en cours d'emploi par exemple, peuvent également influencer le passage des études à la vie active ainsi que le revenu des diplômé·e·s. De plus, les étudiant·e·s HES sont souvent aussi au bénéfice d'une formation et d'une expérience professionnelle antérieures à leurs études qui améliorent également leur position sur le marché du travail.

Les diplômé·e·s HES du groupe de domaines d'études Sciences sociales et de l'éducation, au contraire de leurs collègues HEU qui semblent vivre une transition relativement compliquée entre études et emploi, connaissent beaucoup moins de difficultés à entrer dans la vie active après leurs études. Les données 2005 montrent que leurs conditions d'accès au monde du travail sont meilleures que la plupart des autres diplômé·e·s HES (G 6.2). Vingt mois après l'obtention de leur diplôme, 79% des diplômé·e·s en Sciences sociales et de l'éducation ont un emploi en rapport avec leur formation, ce qui représente un taux largement supérieur à la moyenne (64%). Le revenu annuel brut perçu une année environ après l'obtention de leur diplôme (78'000 francs) est le deuxième plus élevé après celui des diplômé·e·s en Sciences économiques (80'000 francs). Les qualifications acquises durant leur cursus sont également importantes pour l'obtention et l'exercice d'un emploi puisque 76% voient un lien étroit entre leur formation et les exigences de leur activité professionnelle, ce qui les distingue également des autres diplômé·e·s HES. Les bonnes conditions d'entrée dans le monde du travail dont ils bénéficient s'expliquent par plusieurs facteurs. D'une part, les domaines d'études HES (Travail social, Formation des enseignants et Psychologie appliquée) qui composent le groupe « Sciences sociales et de l'éducation » sont clairement axés

³⁷ Rappelons qu'il s'agit d'une estimation subjective de la part des nouveaux diplômé·e·s.

³⁸ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/key/ind1.Document.25504.xls>

³⁹ Il s'agit des Sciences économiques, des Sciences exactes et naturelles, des Sciences de la construction et des Sciences techniques, agriculture et sylviculture.

sur un champ et une pratique professionnels bien définis. D'autre part, les étudiant·e·s de ces domaines HES sont souvent plus âgés que dans les autres domaines et plus fréquemment au bénéfice d'une formation antérieure à leurs études. Enfin, le Travail social, la Formation des enseignants et la Psychologie appliquée font partie des six domaines d'études HES proposant des études en cours d'emploi.

Excepté leur revenu annuel brut de 65'000 francs, soit 10'000 francs moins élevé que la médiane, les diplômé·e·s HES en Sciences de la construction, à l'instar de ceux en Sciences sociales et de l'éducation, bénéficient d'excellentes conditions d'entrée dans la vie active. Elles sont principalement dues à deux facteurs. D'une part, il s'agit là aussi d'un des six domaines où la formation est proposée en cours d'emploi. D'autre part, les étudiant·e·s de ce groupe réalisent des études ciblées sur des spécialisations techniques et pratiques (Architecture, construction et planification) qui les préparent au monde du travail.

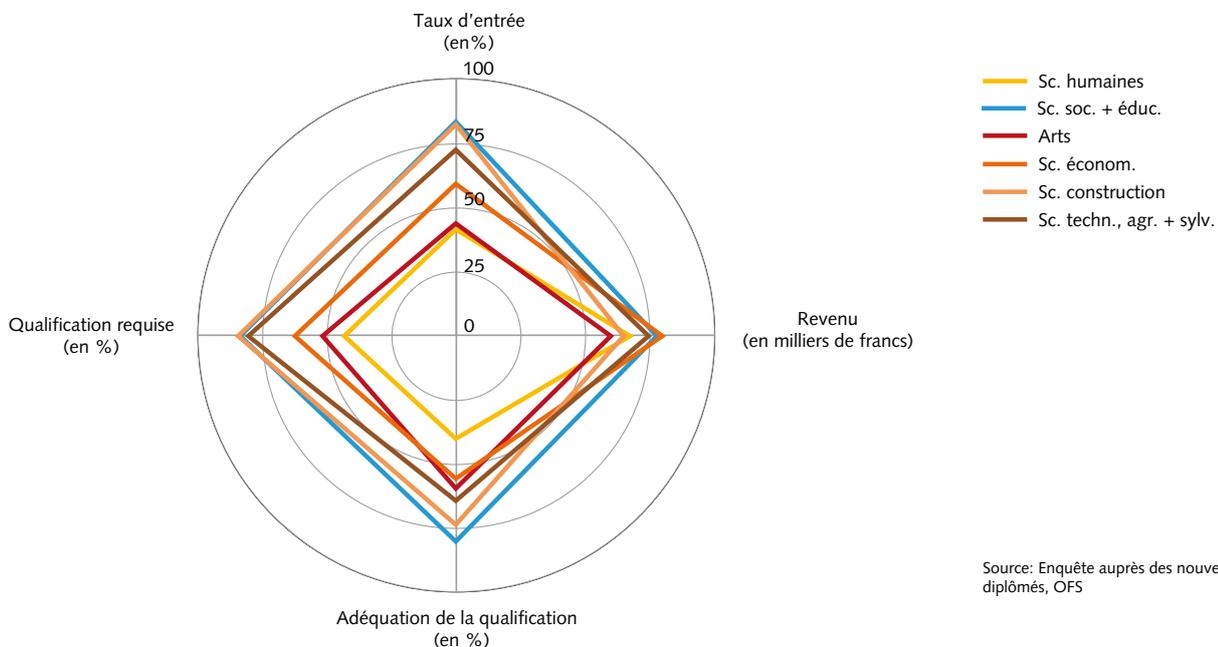
Les diplômé·e·s HES en Sciences humaines et en Arts éprouvent plus de difficultés à entrer dans la vie professionnelle. La faible concordance entre les exigences liées

à une activité professionnelle et les qualifications acquises durant les études conditionne leur transition vers un emploi. Seuls 57% des diplômé·e·s HES en Arts et 38%⁴⁰ de ceux en Sciences humaines considèrent que ce lien est étroit. D'autre part, la proportion en comparaison avec celle de leurs collègues HES des autres groupes de domaines d'études, qui déclare que leur activité professionnelle requerrait un diplôme d'une haute école au moment de l'engagement est nettement plus modeste (43% pour les diplômé·e·s HES en Sciences humaines et 52% en Arts). Dans le domaine de l'Art, les diplômé·e·s ont une formation plus spécialisée que leurs collègues des Sciences humaines, mais ils sont confrontés à une rude concurrence, puisque peu de places de travail s'offrent à eux sur le marché de l'emploi.

Les tendances observées chez les diplômé·e·s HES confirment de manière générale, comme chez les diplômé·e·s HEU dont la transition est la moins favorable, l'importance du phénomène de substitution horizontale existant dans les groupes de domaines d'études plus «généralistes».

Entrée dans la vie active des diplômé·e·s des HES selon le groupe de domaines d'études HE, en 2005

G 6.2



Source: Enquête auprès des nouveaux diplômés, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

⁴⁰ Il faut fortement nuancer ce pourcentage, puisqu'il provient de l'opinion d'un effectif restreint (N=29). Il s'agit ici des nouveaux diplômé·e·s en Linguistique appliquée.

Comparaison des conditions d'entrée dans la vie active entre diplômé·e·s HEU et HES

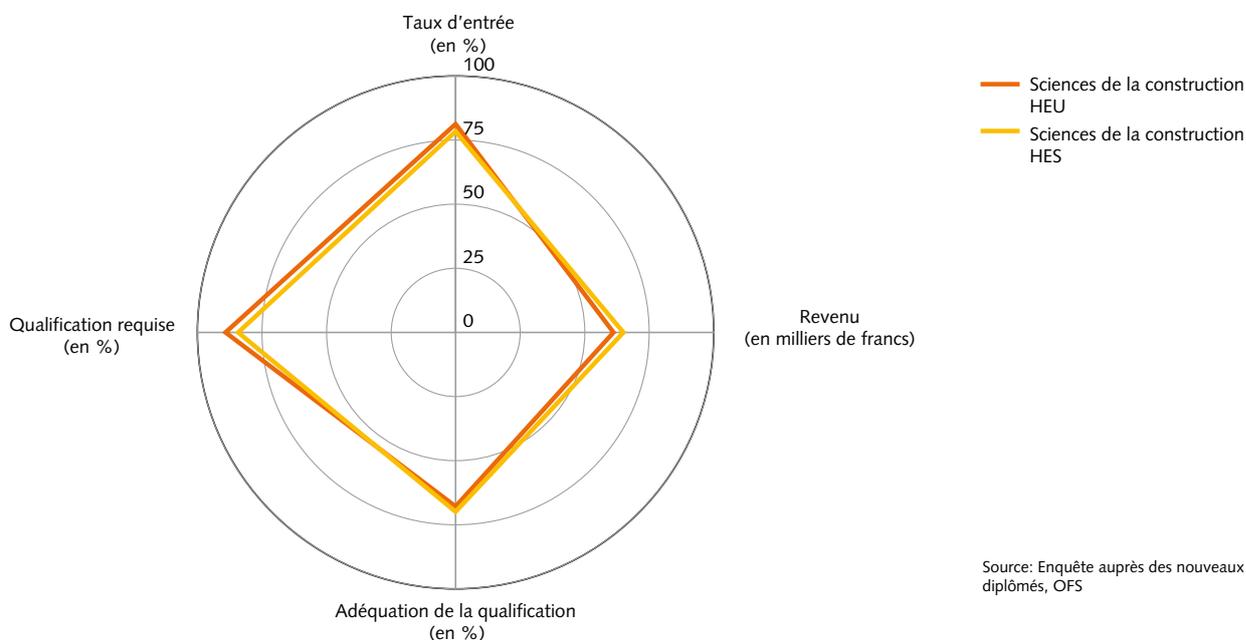
Les trois groupes de domaines d'études qui se prêtent le mieux à une comparaison entre les différentes conditions d'accès au monde professionnel sont les Sciences économiques, les Sciences de la construction et les Sciences techniques, agriculture et sylviculture.

Les diplômé·e·s HEU et HES en Sciences de la construction montrent, à quelques exceptions près, les mêmes caractéristiques par rapport à la manière dont ils intègrent le monde du travail (G 6.3a). Ceux issus des HES perçoivent toutefois un revenu annuel brut légèrement supérieur à leurs collègues universitaires (respectivement 65'000 et 61'100 francs en 2005). La possibilité de réaliser les études en cours d'emploi dans les HES permet à ces diplômé·e·s d'acquérir une expérience professionnelle durant leur formation et par conséquent d'obtenir, en principe, un salaire de départ plus élevé que celui des diplômé·e·s HEU. La part de ces derniers à déclarer que leur diplôme a été un élément décisif pour obtenir leur emploi est par contre un peu plus élevée (89%

contre 84% pour ceux des HES). Les autres indications sur leur passage entre études et emploi sont très similaires et ne permettent pas de dire que les diplômé·e·s d'un type de haute école sont plus favorisés que ceux de l'autre dans l'accès à la vie professionnelle.

Entrée des diplômé·e·s des HE en Sciences de la construction dans la vie active, en 2005

G 6.3a

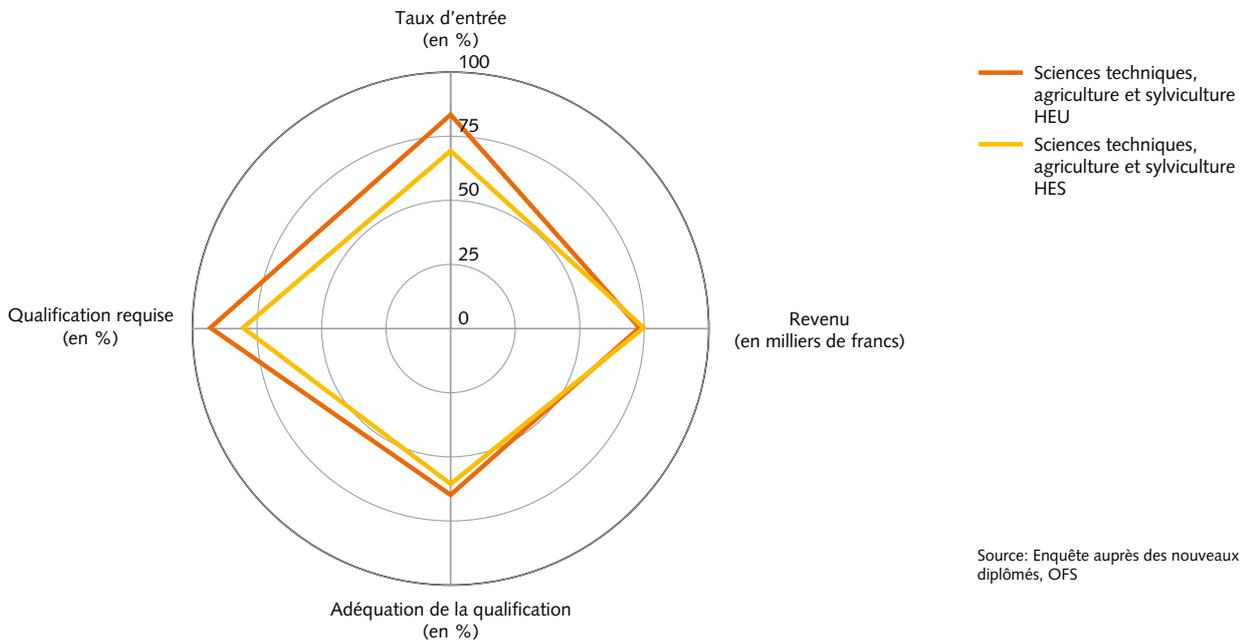


Source: Enquête auprès des nouveaux diplômés, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Entrée dans la vie active des diplômé·e·s HE en Sciences techniques, agriculture et sylviculture, en 2005

G 6.3b

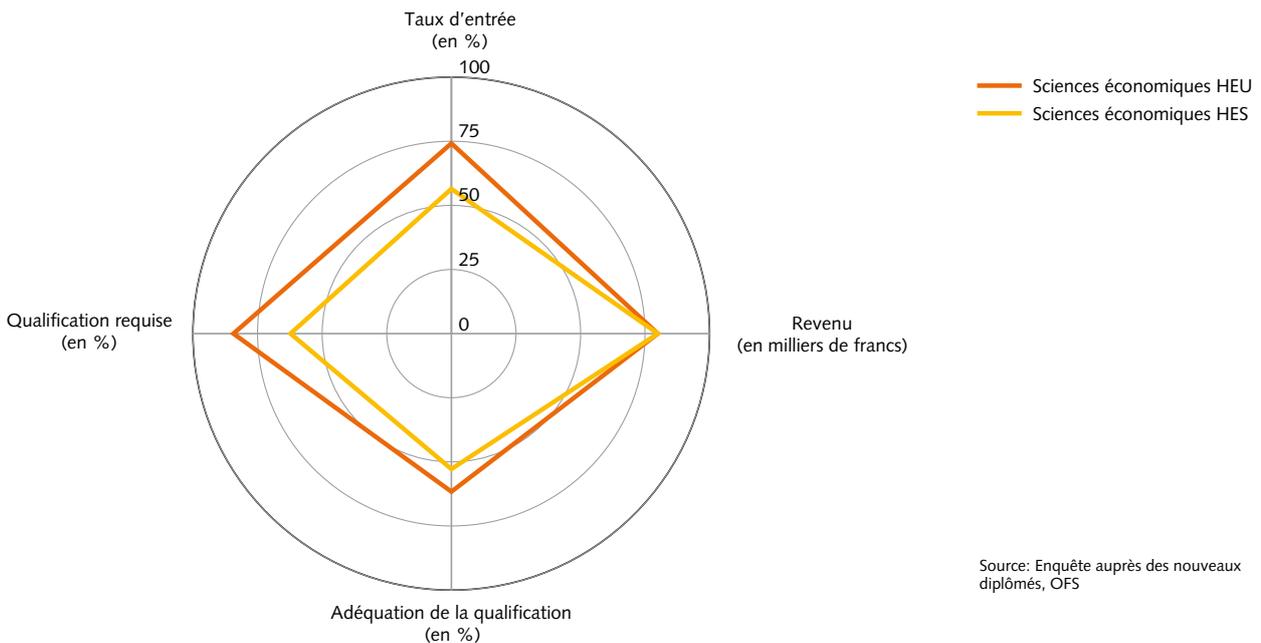


Source: Enquête auprès des nouveaux diplômés, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Entrée dans la vie active des diplômé·e·s des HE en Sciences économiques, en 2005

G 6.3c



Source: Enquête auprès des nouveaux diplômés, OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Même si le revenu médian des diplômé·e·s HEU en Sciences techniques, agriculture et sylviculture est très légèrement inférieur (-1700 francs annuels bruts) à celui de leurs collègues des HES, leurs conditions d'entrée dans le monde professionnel sont souvent meilleures. D'une part, la proportion à obtenir des emplois pour lesquels un diplôme d'une haute école est exigé est supérieure (93% contre 80% pour ceux des HES). D'autre part, 65% d'entre eux voient un rapport étroit entre leur formation universitaire et leur profession, contre 61% chez leurs collègues HES. Enfin, 20 mois après la fin de leurs études, 83% ont obtenu un emploi lié à leur formation contre 69% pour ceux des HES (G 6.3b).

En 2005, les diplômé·e·s HEU en Sciences économiques ont plus souvent des emplois en rapport avec leur formation que leurs collègues des HES (62% contre 53%) et un diplôme d'une haute école leur est plus fréquemment demandé pour obtenir un emploi (84% contre 62%⁴¹). La proportion qui exerce une activité professionnelle en rapport avec les études, 20 mois après l'obtention de leur diplôme, est aussi plus importante (74% contre 56%). Le revenu annuel brut médian est par contre strictement le même pour les deux filières (80'000 francs). Ce revenu médian est d'ailleurs nettement le plus élevé de tous les diplômé·e·s (G 6.3c).

T 6.1 Revenu annuel brut des nouveaux diplômé·e·s des HE selon le type de haute école et le groupe de domaines d'études, en 2005

Médiane, quartiles inférieur et supérieur, standardisé

	Quartile inférieur	Médiane	Quartile supérieur
Total	60 000	72 500	82 000
Sciences humaines	55 300	69 900	82 000
Arts	48 000	60 000	80 000
Sciences sociales et de l'éducation	60 000	74 300	85 000
Droit	28 600	48 000	70 000
Sciences économiques	71 500	80 000	87 000
Sciences exactes et naturelles	48 000	65 000	78 800
Médecine et pharmacie	66 700	77 000	83 500
Sciences de la construction	56 400	65 000	71 500
Sciences techniques, agriculture et sylviculture	66 300	74 700	80 000
HEU	54 200	70 700	80 600
Sciences humaines	55 300	70 000	82 800
Sciences sociales et de l'éducation	50 000	68 800	80 000
Droit	28 600	48 000	70 000
Sciences économiques	71 500	80 000	85 000
Sciences exactes et naturelles	48 000	65 000	78 800
Médecine et pharmacie	66 700	77 000	83 500
Sciences de la construction	55 000	61 100	70 000
Sciences techniques, agriculture et sylviculture	60 000	73 100	82 000
HES	65 000	75 000	84 000
Sciences humaines	(60 000)	(67 600)	(72 000)
Arts	48 000	60 000	80 000
Sciences sociales et de l'éducation	68 000	78 000	89 000
Sciences économiques	71 500	80 000	89 700
Sciences de la construction	57 600	65 000	72 000
Sciences techniques, agriculture et sylviculture	68 400	74 800	79 300

() = effectif inférieur à 30 cas

Source: Enquête sur les nouveaux diplômés, OFS

⁴¹ Cette grande différence est en principe due au fait qu'une part importante des diplômé·e·s HES en Sciences économiques exerce une activité en rapport avec leur formation durant les études et la poursuit après le diplôme. Ce dernier n'est donc pas aussi fréquemment requis par l'employeur que chez les diplômé·e·s HEU.

Revenu et taux de diplômé·e·s actifs

Le statut professionnel des diplômé·e·s influence largement le revenu annuel brut perçu un an et demi environ après la fin des études. Les diplômé·e·s des groupes de domaines d'études moins axés sur un champ professionnel précis effectuent plus fréquemment un stage, un doctorat ou un assistantat pour développer une expérience professionnelle et une spécialisation après leurs études. C'est le cas notamment en Sciences humaines (69'900 francs) ou en Arts (60'000 francs).

En moyenne, les diplômé·e·s HES touchent annuellement 4300 francs de plus que leurs collègues universitaires en 2005 (T 6.1). Cet état de fait trouve deux explications principales. D'une part, un diplômé·e HEU sur trois commence sa carrière par un poste de stagiaire, de doctorant·e, d'assistant·e ou de bénévole, statuts professionnels peu ou pas lucratifs. D'autre part, les diplômé·e·s HES ont plus souvent la possibilité de développer leur expérience professionnelle durant les études, ce qui joue un rôle fondamental dans l'attribution du niveau de salaire.

En effet, un grand nombre réalise des études en cours d'emploi ce qui leur permet non seulement d'acquérir des connaissances théoriques, mais également d'exercer une activité professionnelle régulière.

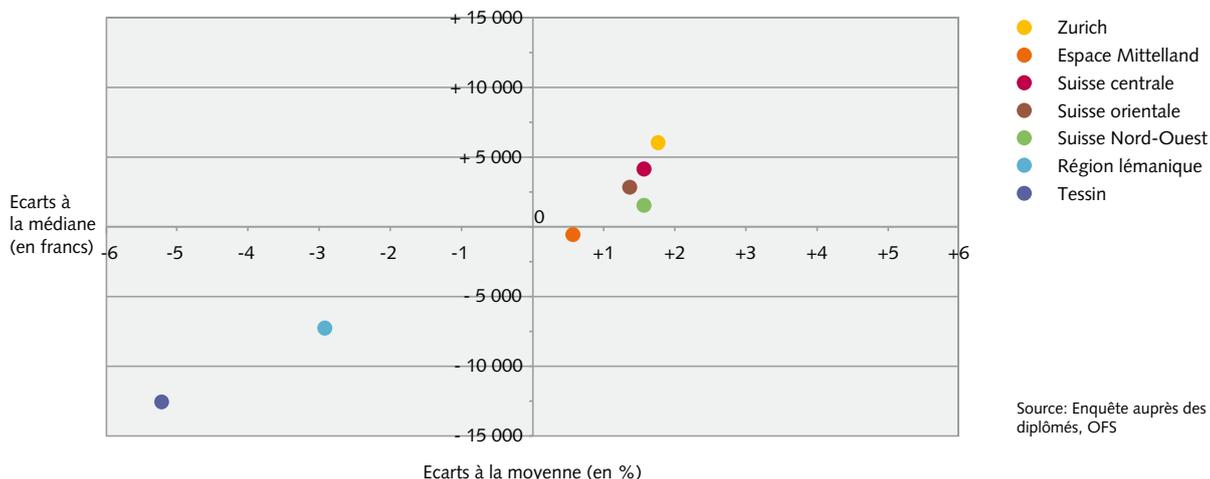
Cette dernière a très souvent un lien direct avec le domaine étudié ou avec un métier appris précédemment, contrairement aux universitaires qui, bien que travaillant tout aussi fréquemment, ont plus souvent une activité sans lien avec leurs études et difficilement assimilable à une expérience pratique dans leur formation. De manière générale, les domaines HES qui proposent des études en cours d'emploi affichent tous des revenus annuels bruts plus élevés que les autres.

Les Sciences sociales et de l'éducation par exemple, qui regroupent trois domaines HES (Travail social, Formation des enseignants, Psychologie appliquée) dans lesquels il est possible d'effectuer des études en cours d'emploi, affichent, en 2005, un revenu annuel brut médian de 78'000 francs chez les diplômé·e·s HES, alors que le salaire de leurs collègues universitaires se chiffre à 68'800 francs.

La part des diplômé·e·s actifs⁴² professionnellement et le revenu fluctuent entre les sept grandes régions⁴³ du pays (G 6.4). La situation professionnelle des diplômé·e·s est donc étroitement liée à l'évolution de l'emploi et à la structure du marché du travail dans ces régions.

Revenu annuel brut et taux de diplômé·e·s des HE actifs selon la grande région, en 2005

G 6.4



Source: Enquête auprès des nouveaux diplômés, OFS

Remarque: La médiane se situe à 72'500.– francs pour le revenu et à 94,9% pour le taux de diplômé·e·s actifs.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

⁴² Contrairement au taux d'entrée dans la vie professionnelle, le taux de diplômé·e·s actifs présente la proportion de ces derniers qui exercent une activité rémunérée quelconque, donc pas forcément en rapport avec leur formation, environ 1,5 ans après le diplôme.

⁴³ Dans l'indicateur du taux de diplômé·e·s actifs, les diplômé·e·s sont répartis dans les grandes régions en fonction de leur domicile. Dans l'indicateur du revenu, les diplômé·e·s sont répartis dans les grandes régions en fonction du lieu de leur travail.

De manière générale, la partie alémanique du territoire affiche les revenus les plus élevés et un taux de diplômé·e·s actifs au-dessus de la moyenne. Zurich, économiquement forte à l'échelle nationale, est la région où les salaires sont les plus élevés (78'600 francs annuels bruts, soit 6100 francs supérieur au revenu médian en Suisse en 2005) et où la part des diplômé·e·s actifs est la plus importante (96,6%, soit 1,7 point plus élevé que la moyenne). Les autres grandes régions germanophones comme la Suisse orientale, la Suisse centrale et la Suisse du Nord-Ouest se trouvent au-dessus de la moyenne tant au niveau du revenu que du taux de diplômé·e·s actifs.

En 2005, la situation de l'Espace Mittelland, qui comprend des cantons romands et alémaniques, est très proche de la moyenne avec un revenu annuel brut 500 francs inférieur à cette moyenne, mais un taux de diplômé·e·s actifs de 0,5 point supérieur. Des nuances au sein de cette grande région s'imposent toutefois.

En effet, le revenu médian et le taux de diplômé·e·s actifs du canton de Berne (respectivement 73'000 francs et 96,3%) et surtout de Soleure (respectivement 77'200 francs et 97,9%) élèvent la moyenne de l'Espace Mittelland et ne doivent pas occulter le revenu et le taux de diplômé·e·s actifs plus bas des cantons romands qui composent cette grande région (Jura: 66'000 francs et 96,2% et Neuchâtel: 67'200 francs et 90,4%). Le canton de Fribourg, également intégré dans l'Espace Mittelland, se situe entre ces deux extrêmes.

La Région lémanique et le Tessin sont les régions les plus défavorisées. Leurs diplômé·e·s doivent se contenter de revenus largement inférieurs à la médiane (respectivement 7200 francs et 12'500 francs inférieurs à la médiane). Ce sont également les deux seules grandes régions qui affichent un taux de diplômé·e·s actifs plus bas que la moyenne suisse (inférieur de 3 points pour la Région lémanique et 5,3 points pour le Tessin). Dans la Région lémanique, les cantons de Vaud et du Valais affichent le même revenu médian (65'000 francs). Celui-ci est par contre un peu plus élevé dans le canton de Genève (68'600 francs), mais son taux de diplômé·e·s actifs est le plus faible de tous les cantons suisses (88,7%).

D'une manière générale, le revenu des diplômé·e·s et la proportion de ces derniers qui exerce une activité rémunérée, environ 1,5 ans après leur diplôme, correspond largement à la situation économique globale de la région. Ceci signifie notamment qu'un revenu élevé a souvent un lien étroit avec le coût de la vie de la région et ne confère pas obligatoirement un plus grand pouvoir d'achat. Les différences de revenus selon le type de haute école sont également influencées par la mobilité après les études des diplômé·e·s HEU et HES, à savoir de quelle manière ils sont représentés dans les différentes régions économiquement fortes.

Annexes

Définitions

Groupe de domaines d'études HE

Les groupes de domaines d'études du système des hautes écoles (HE) réunissent les domaines d'études officiels des hautes écoles universitaires et des hautes écoles spécialisées. Ces groupes de domaines d'études communs permettent ainsi une comparaison entre les deux types de hautes écoles.

Groupe de domaines d'études HE	Domaine d'études HEU	Domaine d'études HES
Sciences humaines	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Théologie ▪ Langues et littérature ▪ Sciences historiques et culture 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Linguistique appliquée
Arts		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Musique, arts de la scène et autres arts ▪ Design
Sciences sociales et de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sciences sociales ▪ Sciences humaines et sociales pluridisciplinaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail social ▪ Psychologie appliquée ▪ Formation des enseignants
Droit	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit 	
Sciences économiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sciences économiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Economie et services
Sciences exactes et naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sciences exactes ▪ Sciences naturelles ▪ Sciences exactes et naturelles pluridisciplinaires 	
Médecine et pharmacie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Médecine humaine ▪ Médecine dentaire ▪ Médecine vétérinaire ▪ Pharmacie 	
Santé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Médecine et pharmacie pluridisciplinaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Santé
Sciences de la construction	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sciences de la construction et mensuration 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Architecture, construction et planification
Sciences techniques, agriculture et sylviculture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agriculture et sylviculture ▪ Génies mécanique et électrique ▪ Sciences techniques pluridisciplinaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chimie et sciences de la vie ▪ Technique et IT ▪ Agronomie et économie forestière
Interdisciplinaire et autre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interdisciplinaire et autre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sport ▪ Etudes postgrades non répartissables

Hautes écoles universitaires

Les institutions mentionnées ci-dessous sont considérées comme hautes écoles universitaires (HEU) dans le cadre du SIUS (semestre 2006/07).

BS	Université de Bâle
BE	Université de Berne
FR	Université de Fribourg
GE	Université de Genève
LS	Université de Lausanne
LU	Université de Lucerne
NE	Université de Neuchâtel
SG	Université de Saint-Gall
UZH	Université de Zurich
USI	Università della Svizzera italiana
EPFL	EPF de Lausanne
ETHZ	EPF de Zurich
AUTRES IU	Autres institutions universitaires: Haute école pédagogique de Saint-Gall et Formation universitaire à distance Suisse, Brigue

Hautes écoles spécialisées

Les écoles mentionnées ci-dessous sont considérées comme hautes écoles spécialisées (HES) dans le cadre du SIUS (semestre 2006/07).

BFH	Berner Fachhochschule
HES-SO	Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale
FHNW	Fachhochschule Nordwestschweiz
FHZ	Fachhochschule Zentralschweiz
SUPSI	Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana
FHO	Fachhochschule Ostschweiz
ZFH	Zürcher Fachhochschule
Kal FH	Kalaidos Fachhochschule
Autre HES	Autres hautes écoles spécialisées (non intégrées)
Autre HEP	Autres hautes écoles pédagogiques (non intégrées)

Un certain nombre d'écoles actives dans le domaine Musique, arts de la scène et autres arts ne sont pas, ou pas encore, intégrées dans une des huit HES reconnues et apparaissent sous la rubrique «Autre HES».

La Haute école de théâtre de Suisse romande, dont les étudiant-e-s ont été recensés pour la première fois au semestre d'hiver 2006/07, fait partie de ce groupe. D'autre part, la Hochschule für Soziale Arbeit beider Basel (HPSA-BB), qui en faisait également partie, a été intégrée à la FHNW et par conséquent les résultats afférents de 2006/07 sont publiés parmi ceux de cette dernière.

Les résultats des hautes écoles pédagogiques (HEP) sont publiés sous la rubrique «Autre HEP», qui regroupe les hautes écoles suivantes:

- Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zürich
- Haute Ecole Pédagogique BEJUNE
- Haute école pédagogique Vaud
- Haute école pédagogique du Valais
- Haute Ecole Pédagogique Fribourg
- Pädagogische Hochschule Bern
- Pädagogische Hochschule Zentralschweiz
- Pädagogische Hochschule Rorschach
- Schweizer Hochschule für Logopädie Rorschach
- Pädagogische Hochschule Thurgau
- Pädagogische Hochschule Schaffhausen
- Pädagogische Hochschule Graubünden
- Alta Scuola Pedagogica Ticino
- Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle

Les hautes écoles PH Aargau, beider Basel et Solothurn de même que la PH Zürich sont publiées dans les résultats de leur HES respective (FHNW et ZFH).

La PH beider Basel (HPSA-BB) et la PH Solothurn ont été intégrées récemment à la FHNW. A partir de 2006/07, leurs étudiant-e-s ne sont donc plus comptabilisés dans le groupe «Autre HEP».

L'institut fédéral des hautes études en formation professionnelle et la Schweizer Hochschule für Logopädie ont obtenu le statut de haute école. Ils apparaissent pour la première fois dans le SIUS et sont publiés dans la catégorie des HEP non intégrées.

Niveau d'études CITE

Programmes d'études (CITE 5A)

Contrairement aux classifications nationales qui sont plus spécifiques, ce niveau d'études comprend un grand nombre de programmes. Sont ici compris aussi bien le bachelior, le master, la licence et le diplôme que la plupart des études postgrades.

Programmes de recherche de haut niveau (CITE 6)

Sont compris dans ce niveau d'études les formations qui mènent directement à l'obtention d'un titre de chercheur hautement qualifié, principalement le doctorat.

Provenance des données

SIUS

L'introduction du Système d'information universitaire suisse (SIUS) a eu lieu dans les années 70. Cette institution dans laquelle collaborent des personnes représentant les hautes écoles, les cantons universitaires et la Confédération a pour but d'établir des statistiques relatives aux hautes écoles pour l'ensemble de la Suisse. L'organe de réalisation est la section hautes écoles de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Enquête sur la situation sociale des étudiant-e-s⁴⁴

Les données sont issues de l'enquête sur la situation sociale des étudiant-e-s 2005. Le cadre de sondage a été constitué par l'ensemble des étudiant-e-s immatriculés dans une haute école suisse pour y acquérir une licence/diplôme, un baccalauréat (bachelor) ou une maîtrise académique (master). Au moment du tirage de l'échantillon, cette population avait un effectif de 131'977 personnes, soit 89'057 inscrites dans les universités et écoles polytechniques et 42'920 dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques.

L'enquête en ligne a été conduite lors du semestre d'été 2005 auprès des étudiant-e-s des hautes écoles suisses immatriculés lors du semestre d'hiver 2004/2005 au niveau licence/diplôme, bachelor et master. Les présents résultats se basent sur les quelques 12'500 questionnaires qui ont été retournés.

Les données recueillies ont été pondérées sur la base du taux de sondage, et d'une correction pour la non-réponse. De plus, un calage a été effectué sur des caractéristiques connues de l'ensemble de la population. Cette pondération permet l'estimation des résultats pour l'ensemble de la population d'étude.

Enquête auprès des nouveaux diplômés⁴⁵

Les données sont issues de l'enquête 2005 auprès des nouveaux diplômés. Tous les diplômé-e-s des hautes écoles universitaires ou spécialisées, qui ont achevé avec succès leurs études en 2004, sont interrogés à propos de leur situation professionnelle et leur situation durant leurs études. Comme il s'agit d'une enquête exhaustive, l'objectif était d'obtenir le taux de réponse le plus élevé. Sur les 21'238 personnes ayant reçu le questionnaire, 13'104 (62%) l'ont rempli. Les informations du SIUS (Système d'information universitaire suisse) ont pu être utilisées pour pondérer les données recueillies. Il est ainsi possible de disposer de données pertinentes et statistiquement fiables, même à un degré de précision élevé.

CRUS-ICES⁴⁶

Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) «Information et coordination ERASMUS Suisse (ICES)» et calculs OFS.

Scénarios 2007–2016 pour les hautes écoles⁴⁷

Dans le cadre du projet «Perspectives de la formation», l'Office fédéral de la statistique (OFS) a développé, dès 2001, un modèle de prévisions pour le nombre d'élèves, d'étudiant-e-s et de titres décernés dans le système suisse de formation.

Ces travaux se sont progressivement étendus à des prévisions relatives aux ressources humaines du système de formation. Les prévisions de l'OFS couvrent une partie importante du système de formation. Elles permettent d'anticiper les principaux développements à venir et d'offrir ainsi une base de décision.

Informations complémentaires

Indicateurs des hautes écoles:
www.higher-education-indicators.bfs.admin.ch
 Données de bases: www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/data.html

⁴⁴ www.etudiants-stat.admin.ch

⁴⁵ www.graduates-stat.admin.ch

⁴⁶ www.crus.ch/information-programmes/erasmus.html

⁴⁷ www.eduperspectives-stat.admin.ch

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

<i>Moyen de diffusion</i>	<i>Contact</i>
Service de renseignements individuels	032 713 60 11 info@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch
Publications: information approfondie (certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom)	032 713 60 60 order@bfs.admin.ch
Banque de données (accessible en ligne)	032 713 60 86 www.statweb.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse.

Education et science

Dans le domaine de l'éducation et de la science, trois sections de l'Office fédéral de la statistique traitent les thèmes suivants:

Section Systèmes d'éducation et science (BWT)

- Système d'éducation (indicateurs du système de la formation)
- Formation et marché du travail (compétences des adultes, transition de l'éducation vers le marché du travail, indicateurs de la formation professionnelle, formation continue)
- Hautes écoles (indicateurs des hautes écoles, situation sociale des étudiants)

Section Formation scolaire et professionnelle (SCHUL)

- Elèves et diplômés (élèves et étudiants, formation professionnelle et examens finals)
- Ressources et infrastructure (enseignants, finances et coûts, écoles)
- PISA (mesure des compétences des jeunes de 15 ans)

Section Hautes écoles (HSW)

- Etudiants et diplômés des hautes écoles (universitaires et spécialisées)
- Personnel et finances des hautes écoles (universitaires et spécialisées)
- Perspectives de la formation (Elèves, étudiants, diplômés et corps enseignant de tous les niveaux de la formation)

Ces trois sections diffusent des publications régulières et des études thématiques. Nous vous invitons à consulter notre site Internet. Vous y trouverez également des informations sur les personnes de contact pour vos éventuelles questions.

www.education-stat.admin.ch

Le Panorama des hautes écoles 2007 présente une analyse de quelques thèmes actuels en lien avec les hautes écoles spécialisées et universitaires suisses. Les thèmes développés sont: l'état actuel de la réforme de Bologne, le cadre et l'étendue de la mobilité des étudiant-e-s, l'ouverture des hautes écoles suisses vers l'étranger, l'égalité des chances dans le système des hautes écoles et l'entrée des nouveaux diplômé-e-s dans le monde du travail.

Cette publication s'inscrit dans le cadre de la politique des hautes écoles et offre des informations quantitatives destinées au monitoring.

N° de commande

928-0700

Commandes

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

15 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-15441-0